PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE
BURKINA FASO

CYCLE DE PROGRAMME HUMANITAIRE
2023
PUBLIÉ EN MARS 2023

À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de réponse humanitaire est une présentation de la réponse stratégique coordonnée conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les preuves des besoins décrits dans l'Aperçu des besoins humanitaires et y répond.

PHOTO DE COUVERTURE
Kaya/Centre-Nord, Burkina Faso : Des enfants jouent et apprennent dans un espace ami des enfants.
Photo : UNICEF/Franck Dejongh

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.

Note : Bien que ce plan ait été préparé en consultation avec le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, leurs activités sont distinctes et ne sont pas couvertes par ce plan.

Pour consulter les mises à jour les plus récentes

OCHA

OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.
www.unocha.org/burkina-faso
Twitter: @OCHABurkina

reliefweb

Relief Web est une plateforme centrale d'information humanitaire, rassemblant des rapports sur la situation humanitaire, des communiqués de presse, des évaluations, des directives, des analyses, des cartes et des infographies.
https://response.reliefweb.int/burkina-faso

Humanitarian Action
ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action aide les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires essentielles. Il donne les dernières informations vérifiées les plus récentes sur les besoins et la dispense de la réponse humanitaire ainsi que les contributions financières.
https://humanitarianaction.info/plan/1112

fts Financial Tracking Service

Le Service de suivi financier (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.
https://fts.unocha.org/countries/36/summary/2023

Table des Matières

05 Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire

06 Aperçu du Plan de Réponse

06 Contexte et Impact de la Crise
08 Réponse par Objectif Stratégique
09 Réponse Planifiée (Visualisation)
10 Chiffres-clés HRP
11 Tendances historiques

13 Partie 1 : Priorités Stratégiques de la Réponse

14 1.1 Conditions Humanitaires et Facteurs Sous-jascents Ciblés pour la Réponse
16 1.2 Objectifs Stratégiques, Objectifs Spécifiques et Approche de la Réponse
23 1.3 Méthodologie de Calcul des Coûts
24 1.4 Hypothèses de Planification, Capacité opérationnelle et Accès
31 1.5 Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels & Redevabilité envers les Populations Affectées
38 1.6 Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples
42 1.7 Approche nexus

44 Partie 2 : Suivi de la Réponse

45 2.1 Approche du Suivi
46 2.2 Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles

49 Partie 3 : Objectifs et Réponse Sectoriels/Cluster

52 3.1 Abris et articles ménagers essentiels (AME)
57 3.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)
61 3.3 Éducation
65 3.4 Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT)
69 3.5 Logistique
72 3.6 Nutrition
76 3.7 Protection
91 3.8 Santé
95 3.9 Sécurité Alimentaire
99 3.10 Coordination

101 Partie 4 : Plan de Réponse pour les Réfugiés

102 Réfugiés

108 Partie 5 : Annexes

109 5.1 Analyse de la Réponse
110 5.2 Méthodologie de calcul des coûts unitaires sectoriels
113 5.3 Organisations Participantes
117 5.4 Chiffres de Planification par Secteur et par Zone Géographique
121 5.5 Cadre de Suivi
141 5.6 Et si nous ne répondons pas ?
144 5.7 Comment Contribuer
145 5.8 Acronymes
147 5.9 Notes Finales

BARSALOGHO/REGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Déplacés internes sur le site bleu à Barsalogho.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama Toé

Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire

La situation humanitaire au Burkina Faso en 2023 est plus préoccupante que jamais. Un Burkinabè sur 5, soit 4,7 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, et environ une personne sur 10, soit 1,9 million de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays à la date du 31 décembre 2022. Nous constatons que les besoins des personnes affectées ont augmenté à la fois en termes de gravité et d'échelle géographique par rapport à 2022. Environ 89 000 personnes se trouvent dans des conditions classées au niveau 5 « catastrophe » selon le cadre intersectoriel d'évaluation des besoins, c'est-à-dire le plus haut niveau de classification. C'est la première fois depuis que l'utilisation de ce cadre a commencé au Burkina Faso en 2019 que les conditions atteignent un niveau aussi sérieux.

Le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) pour le Burkina Faso en 2023 est caractérisé par une priorisation très stricte pour le ciblage. Au regard des différentes situations de fragilité et des besoins croissants, la communauté humanitaire a décidé de prioriser ses interventions en 2023, ciblant 3,1 millions de personnes qui éprouvent des besoins aigus et urgents à travers 127 communes, surtout les personnes qui vivent dans des zones difficiles d'accès. Dans le respect des principes humanitaires, nous apportons une assistance aux populations civiles les plus vulnérables en fonction de leurs besoins partout où elles se retrouvent.

Tandis que le Burkina Faso fait face à la pire crise humanitaire de son histoire, force est de reconnaitre l'élan de solidarité et d'engagements de la population burkinabè et des acteurs humanitaires envers leurs concitoyens. En 2022, en dépit des grandes difficultés liées à l'accès humanitaire et les contraintes financières, la communauté humanitaire a pu apporter son assistance à plus de 2,2 millions de personnes, soit 58% de celles ciblées par le HRP 2022, avec seulement 39% des ressources financières attendues.

Nous sommes très reconnaissants de la générosité continue des bailleurs de fonds qui ont maintenu, et pour certains augmenté, leur soutien à la population burkinabè la plus vulnérable en mobilisant 338,5 millions de dollars à travers le HRP 2022. Néanmoins, les efforts doivent être redoublés en 2023 pour financer le HRP 2023 dont l'investissement requis s'élève à 877 millions de dollars.

En 2023 pour la première fois, le Gouvernement a développé un plan de réponse humanitaire national. Je voudrais affirmer que le HRP 2023 est complémentaire à ce plan national. Le travail d'arrimage des deux plans a été priorisé pour apporter le plus de prise en charge possible pour les populations les plus vulnérables. Nous nous engageons à assurer une coordination continue entre les autorités et la communauté humanitaire, particulièrement sur les questions de ciblage et de suivi-évaluation, pour une fourniture efficace et efficiente de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Je réaffirme l'engagement collectif de la communauté humanitaire à ne ménager aucun effort pour atteindre les populations vulnérables vivant dans des zones difficiles d'accès et pour leur apporter assistance et protection, et ce dans le respect des principes humanitaires et du droit humanitaire international, en plaçant les personnes affectées au centre de la réponse

.

Abdouraouf GNON-KONDE
Coordonnateur Humanitaire a.i.
Burkina Faso

Aperçu du Plan de Réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
4,65 M	3,1 M	$876,7 M	147

Contexte et Impact de la Crise

Faisant face déjà à la récurrence de chocs tels que les conflits et les catastrophes naturelles, aggravées par l'impact du changement climatique, le Burkina Faso traverse une crise humanitaire profonde et plus que jamais exacerbée par l'insécurité. Avec plus de 1,7 million de personnes déplacées internes (PDI) enregistrées en septembre 2022, la détérioration de la situation sécuritaire touche l'ensemble des 13 régions que compte le pays. La sévérité des besoins humanitaires a augmenté de façon aiguë à la fois en échelle et en magnitude en 2023. Au total 219 sur 351 communes (62%) sont au niveau de sévérité 3 et plus, comparé à 172 communes en 2022. En 2023, environ 4,65 millions de personnes, soit une personne sur cinq dans le pays, ont besoin d'une aide humanitaire.

Situation sécuritaire

L'année 2022 a été marquée par un accroissement des incidents de sécurité entrainant une augmentation du nombre de PDI et une réduction considérable de l'accès humanitaire. Le Burkina Faso a enregistré de janvier à septembre 2022 une augmentation de 43% des incidents sécuritaires comparés à la même période en 2021.[1] Toutes les régions ont été affectées par l'insécurité à divers degrés, allant des attaques des groupes armés à la restriction continue de mouvements de populations civiles. La vulnérabilité des populations s'est ainsi aggravée, notamment les populations vivant dans des zones enclavées où des mouvements d'entrée et de sortie de civils et de commerçants sont restreints.

Les mouvements de population

Au 30 septembre 2022, le Burkina Faso enregistrait 1,7 million de personnes déplacées internes (PDI), soit 21% d'augmentation depuis décembre 2021. Les femmes et les enfants restent les plus impactés par ces déplacements, représentant respectivement 23% et 60%[2] des PDI. La majorité des déplacements en 2022 étaient dus à des conflits, tandis que certains déplacements ont été signalés en raison d'inondations. Près de 288 communes accueillent des PDI sur les 351 que compte le pays. Toutes les 49 communes urbaines accueillent des PDI. Les villes qui représentent environ un tiers (1/3) de la population nationale (30%)[3], absorbent près de deux tiers (60%) des PDI, soit 1 million de PDI[4] sur 1,7 million, suivant les données de fin septembre du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). Le déplacement interne au Burkina Faso est de plus en plus prolongé avec des déplacement multiples.

La crise sécurité alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire et nutritionnelle est préoccupante. En effet, en 2023, 3,5 millions de personnes auront besoin d'assistance en sécurité alimentaire, dont 2,6 millions de personnes ont besoin d'assistance immédiate (Phase 3+ du cadre harmonisé). Le nombre de personnes en insécurité alimentaire entre octobre et décembre 2022 a augmenté de 59% par rapport à la même période en 2021. 1,3 million d'enfants et femme enceintes et allaitantes ont besoin d'assistance nutritionnelle d'urgence. Des évaluations multisectorielles menées en octobre 2022, ainsi que l'enquête nutritionnelle (SMART rapide) réalisée en juin-juillet 2022, montrent une situation nutritionnelle alarmante ; le taux de malnutrition aiguë globale (MAG) est de 19,8% à Dori et 16,3% à Gorom-Gorom dans la région du Sahel, 19,1% à Séguénéga dans la région du Nord, et 15,2% à Fada dans la région de l'Est.

Accès aux services sociaux de base

Plusieurs attaques ont été enregistrées contre le système de santé, affectant plus de 2 millions de personnes. Cela a entrainé la fermeture de 197 formations sanitaires, soit 14% des formations sanitaires des huit régions les plus affectées et 408 autres, soit 28%, ont réduit leurs services à minima, selon le rapport du ministère de la Santé d'octobre 2022. De janvier à octobre 2022, 58 points d'eau ont été attaqués empêchant l'accès à l'eau à 830 230 personnes. Durant la même période, 5 709 écoles ont fermé, soit 22% des structures éducatives du pays affectant plus de 1 million d'élèves et 29 000 enseignants. Les populations de 77 communes vivent durement les conséquences de la rupture ou du dysfonctionnement des services sociaux de base à tous les niveaux.

La situation socio-politique

La situation socio-politique du Burkina Faso a été marquée au cours de l'année 2022 par deux coups d'Etat menés par le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) respectivement le 24 janvier 2022 et ensuite le 30 septembre 2022. Le Plan d'action de la Transition (PAT) a été élaboré en mai 2022 à cet effet pour servir de document technique de programmation des priorités de la Transition politique. Ce plan constitue l'instrument de programmation servant de guide pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques de la Transition à savoir : (i) lutter contre l'insécurité et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) répondre à la crise humanitaire, (iii) refonder l'Etat et améliorer la gouvernance et (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Facteurs socio-économiques

Les facteurs socio-économiques aussi contribuent à la vulnérabilité croissante des populations au pays. Le Burkina Faso est un pays à faible revenu. L'incidence de la pauvreté alimentaire est de 50,7% et l'incidence de l'extrême pauvreté est estimée à 8,2.[5] Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,449 en 2021, le pays est classé 184ème [6]. Les personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus représentent 1,1% de la population soit 1,1% chez les hommes et 1% chez les femmes[7]. Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est estimé à 7,1% de la population active, âgée de 15 ans et plus au Burkina Faso. Cette situation est davantage préoccupante dans les zones à forts défis sécuritaires car dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel, les jeunes de 15 à 24 ans hors du système éducatif et sans emploi sont près de trois jeunes sur cinq, voire huit jeunes sur dix au Sahel.

Complémentarité de la réponse du gouvernement et celle de la communauté humanitaire

Le Gouvernement dispose à travers le Ministère en charge de l'action humanitaire d'un Plan de réponse humanitaire validé le 15 décembre 2022 et intitulé « Plan de réponse humanitaire du Gouvernement de Transition (PRH/GT) ». Aussi, le 29 décembre 2022, a été validée la Stratégie de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil-SNR-PDICA (2023-2027). A travers ces documents stratégiques et opérationnels, le Gouvernement entend mettre en œuvre le Pilier II du PAT portant sur la réponse à la crise humanitaire. Aussi, il est attendu une coordination continue entre le Gouvernement et la communauté humanitaire afin de renforcer la synergie et la complémentarité avec le présent Plan de Réponse Humanitaire 2023 qui détermine l'engagement de la communauté humanitaire à soutenir les efforts du Gouvernement dans la gestion efficace de la crise en apportant des réponses adaptées aux différentes situations de fragilités.

Réponse par Objectif Stratégique

OBJECTIF STRATÉGIQUE		PERSONNES CIBLÉES
0S1	En 2023, 2,5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap	**2 542 796**
0S2	En 2023, 3,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.	**3 124 881**
0S3	En 2023, la protection et le respect de tous les droits humains de 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées affectés par la crise sont assurés	**1 453 724**

Pour 2023, la communauté humanitaire a maintenu sa priorité d'apporter l'assistance humanitaire aux personnes les plus vulnérables dans les zones les plus difficiles d'accès. Ainsi, en plus de la sévérité des besoins, la méthodologie de ciblage du HRP prend en compte les contraintes d'accès, principalement l'accès des populations aux services de base, ainsi que la capacité des partenaires humanitaires à atteindre les populations affectées. C'est pourquoi, bien que toutes les populations ciblées par le HRP aient besoin d'une assistance humanitaire, la distinction entre l'objectif stratégique 1 et l'objectif stratégique 2 est essentielle pour donner la priorité aux personnes les plus vulnérables qui risquent de perdre la vie. La communauté humanitaire vise à rationaliser le HRP 2023 en mettant l'accent sur les besoins humanitaires immédiats et la réponse intégrée de première ligne, conformément au paquet minimum de réponses, développé par le Groupe de Coordination Inter-Cluster national (ICCG) en 2022.

Cette approche présuppose que les partenaires du développement poursuivront - et même étendront - leur soutien à la fourniture de services de base et à des moyens de subsistance dans les zones plus accessibles. Identifiant explicitement les priorités géographiques et sectorielles pour la collaboration avec les approches de développement, le HRP applique un ciblage strict de l'action humanitaire pour se concentrer sur les activités visant à sauver des vies. Les partenaires humanitaires soulignent toutefois que l'action de développement doit être priorisée pour soutenir les populations dans les zones plus accessibles et s'engagent à travailler avec les partenaires de développement pour atténuer et gérer les risques de ces investissements.

Enfin, l'objectif stratégique 3 met l'accent sur la centralité de la protection pour garantir l'intégration de la protection dans tous les clusters, ainsi qu'une approche intégrée de la responsabilité conjointe envers les populations affectées et leur participation à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités de protection.

Il est essentiel que les trois objectifs stratégiques soient traités en tandem afin de réduire les besoins humanitaires globaux et travailler pour des solutions durables ; par exemple, il est nécessaire de répondre aux besoins vitaux pour éviter que les ménages ne tombent dans une catégorie de besoins mettant leur vie en danger.

Réponse Planifiée (Visualisation)

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
4,65 M	3,1 M	25%	55%	15%

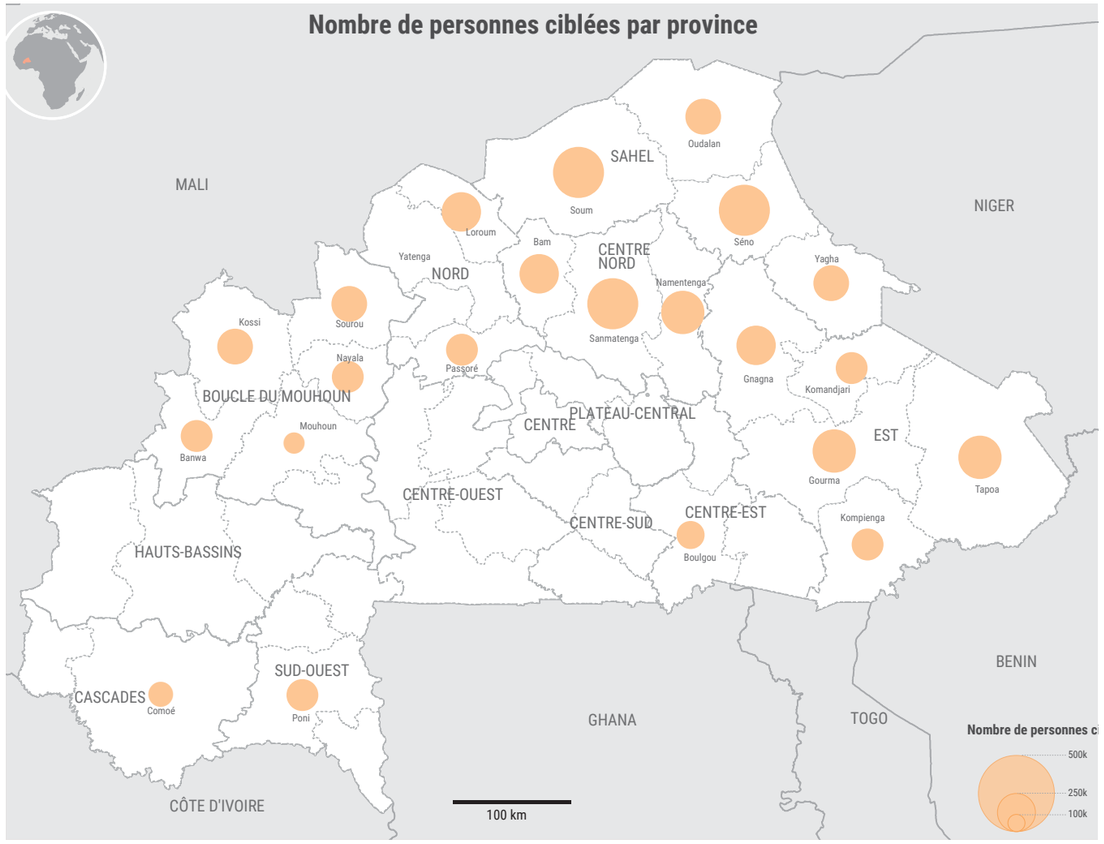

Chiffres-clés HRP

Réponse Humanitaire par Groupes Ciblés

GROUPE DE POPULATION	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN / CIBLES
Personnes non-deplacées	3,1 M	1,9 M	
Personnes déplacées internes	1,6 M	1,2 M	
Réfugiés	30 k	30 k	

Réponse Humanitaire par Sexe

GROUPE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN / CIBLES	% CIBLES
Garçons	1,3 M	859 k		27%
Filles	1,3 M	865 k		28%
Hommes	936 k	624 k		20%
Femmes	1,2 M	777 k		25%

Réponse Humanitaire par Age

AGE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN / CIBLES	CIBLES%
Enfants (0-17)	2,6 M	1,7 M		55%
Adultes (18-64)	2,0 M	1,3 M		42%
Agées (65+)	0,1 M	0,09 M		3%

Réponse Humanitaire pour Personnes avec Handicap

	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN / CIBLES	% CIBLES
Personnes avec handicap	697 k	469 k		15%

Besoins Financiers par Secteur et Multisecteur

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN / CIBLES	FONDS REQUIS (US$)
Abris et Articles Ménagers Essentiels	1,8 M	0,6 M		$69,5 M
Eau, Hygiène et Assainissement	3,2 M	1,8 M		$91,0 M
Éducation	1,0 M	0,9 M		$62,4 M
Gestion des Sites d'Accueil Temporaires	0,9 M	0,5 M		$11,3 M
Logistique				$30,4 M
Nutrition	1,3 M	0,7 M		$54,3 M
Protection	3,1 M	1,4 M		$24,8 M
Protection Lutte Anti-Mines	1,5 M	0,5 M		$3,3 M
Protection Logement, Terre et Biens	1,7 M	0,6 M		$2,6 M
Protection de l'Enfance	1,5 M	0,7 M		$71,7 M
Protection Violence Basée sur le Genre	1,1 M	0,5 M		$31,8 M
Santé	2,8 M	1,8 M		$49,2 M
Sécurité Alimentaire	3,5 M	2,5 M		$322,2 M
Coordination				$6,3 M
Réfugiés	30 k	30 k		$45,9 M

Tendances historiques

Le Burkina Faso connaît une dégradation sans précédent de sa situation sécuritaire en raison des activités de groupes armés, contribuant à l'accroissement des besoins humanitaires de façon aiguë.

Plus de 4,65 millions de personnes sont ainsi en besoin d'une assistance multisectorielle dont 53% de femmes, 55% d'enfants et 15% de personnes en situation de handicap. Cela correspond à une hausse de 62% des personnes dans le besoin par rapport à 2020 et de 33% par rapport à 2021. En 2022, le HRP a été revisé en août ; l'addendum a estimé à 4,9 millions de personnes dans le besoin et 3,8 personnes ciblées, comparées aux 3,5 personnes dans le besoin et 3,0 millions personnes ciblées au début de l'année. La diminution des nombres de personnes dans le besoin (4,65 millions de personne) et ciblées (3,1 millions de personne) en 2023, comparé à l'addendum, est expliqué par les différentes méthodologies appliquées pour l'addendum 2022 et le HRP 2023, et cela n'est pas à cause de la diminution de besoins sur le terrain.

Financements requis (2016 - 2023)

La réponse humanitaire en 2023 aura besoin de 877 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 72 millions de dollars par rapport à 2022. Cette augmentation de 9% par rapport à 2022 reflète non seulement les besoins croissants mais repose surtout sur une priorisation des zones d'accès difficile et sur la prise en compte de l'inflation globale dans le pays. Le budget 2023 est ainsi le résultat d'une bonne articulation entre l'immensité des besoins humanitaires et une stricte priorisation de la réponse soutenue par une rigoureuse méthode de calcul des coûts financiers prenant en compte les capacités des Clusters en lien avec la sévérité des besoins.

En rappel, le besoin de financement est passé de 424,4 millions de dollars en 2020 à 607,9 millions de dollars en 2021. En 2021, malgré l'accroissement des besoins humanitaires et financiers, seulement 50% des ressources ont été mobilisées contrairement à 2020, où 61% de ressources nécessaires avaient été mobilisées. En 2022, 311,4 millions de dollars ont été mobilisés soit 39% des besoins de financements. Bien que les financements mobilisés augmentent d'année en année, l'amplification des besoins humanitaires dépasse les ressources disponibles.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN VS CIBLÉES

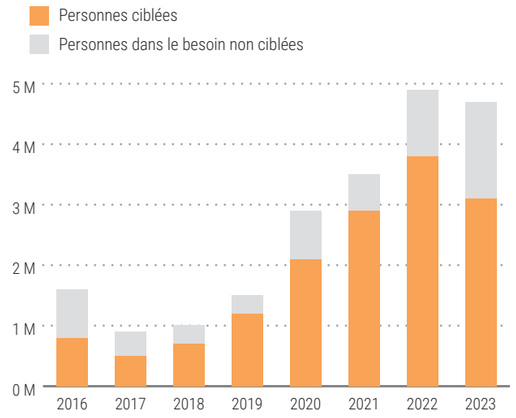

FONDS REQUIS (US$)

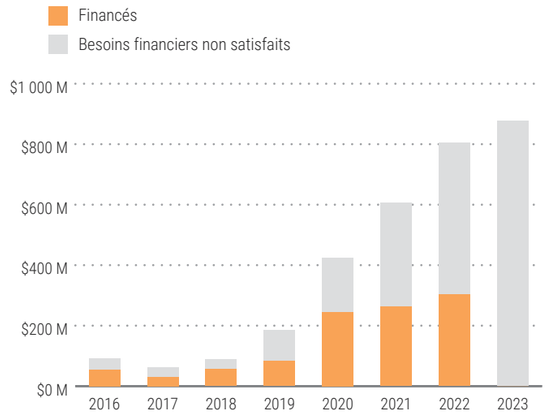

ANNÉE DE L'APPEL	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)	FONDS REÇUS (US$)	% FINANCÉS
2016	1,6 M	830 k	$90,5 M	$54,8 M	61%
2017	861 k	478 k	$61,1 M	$29,7 M	49%
2018	954 k	702 k	$90,3 M	$56 M	62%
2019	1,5 M	1,2 M	$187,0 M	$82,9 M	44%
2020	2,9 M	2,1 M	$424,4 M	$244,6 M	58%
2021	3,5 M	2,9 M	$607,9 M	$262,8 M	43%
2022	4,9 M	3,8 M	$805,1 M	$302,9 M	38%
2023	4,7 M	3,1 M	$876,7 M		

Partie 1 : Priorités Stratégiques de la Réponse

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Des femmes en attente de dotation en vivres
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

1.1
Conditions Humanitaires et Facteurs Sous-jascents Ciblés pour la Réponse

Les besoins humanitaires au Burkina Faso ont atteint un niveau inégalé en 4 ans. Environ 4,65 millions de personnes (0,9 M hommes, 1,2 M femmes, 1,3 M garçons et 1,3 M filles) seront en besoin d'assistance humanitaire en 2023, soit environ 23% de la population totale. Comparée à l'année 2022, la sévérité a augmenté de façon aiguë en 2023, à la fois l'échelle et la magnitude. Selon l'analyse de besoin multisectorielle (JIAF), le nombre de communes au niveau de sévérité 3 + a augmenté de 172 à 219. En 2022, il n'y avait que 14 communes au niveau de sévérité 4, toutes dans la région du Sahel. Par contre, en 2023, le nombre de communes au niveau de sévérité 4 a triplé, soit 45 communes dans 4 régions (Centre-Nord, Est, Nord et Sahel). De plus, pour la première fois, le Burkina Faso enregistre des communes classées en sévérité 5 (catastrophique) en 2023. Il s'agit de trois communes (Gorom-Gorom, Markoye et Tin-Akoff) dans la région du Sahel.

Le déplacement interne au Burkina Faso est de plus en plus prolongé avec des déplacements multiples. Selon l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) en 2022, plus de la moitié des personnes déplacées enquêtées étaient installées depuis plus d'un an (59%) dont 16% depuis trois ans et plus. Près de 23% des personnes déplacées enquêtées en 2022 ont indiqué s'être déplacé plus de deux fois, comparé à 15% en 2021. De manière générale, la sévérité de besoin au sein des PDI est plus élevée (la majorité, 73%, est au niveau de sévérité 4) qu'au niveau des non-PDI (la majorité, 73%, est au niveau de sévérité 3). Il est aussi à noter qu'en 2022, la tendance révèle qu'il y a un plus grand nombre de PDI par choc, en comparaison avec 2021. En 2023, cette tendance devrait se poursuivre.

Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2022, les personnes ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) en situation courante sont estimées à 2,6 millions de personnes, soit 12% de la population totale. Elles sont essentiellement dans les régions de l'Est (19%), du Sahel (19%), du Centre-Nord (16%), du Nord (11%) et de la Boucle du Mouhoun (10%)[8]. En situation projetée (juin-juillet-août 2023), l'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate (phase 3 et plus) est estimée à 3 533 220 personnes, soit 17% de la population totale. Ces personnes sont enregistrées principalement dans les régions de l'Est (19%), du Centre-Nord (18%), du Sahel (17%), du Nord et de la Boucle du Mouhoun (respectivement de 10%)[9]. La situation est particulièrement préoccupante dans les zones enclavées et difficiles d'accès, principalement dans la région du Sahel, où les personnes en phase 5 passeraient d'environ 2 000 durant la situation courante à 20 000 en juin-juillet-août 2023. Dans ces zones enclavées, l'approvisionnement des marchés fait face à des défis considérables, et les récoltes en cours ne sont pas suffisantes.

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Des femmes déplacées en quête d'eau.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

En termes de nutrition, les évaluations multisectorielles (Santé, Nutrition, Sécurité Alimentaire et EHA) menées en octobre 2022, ainsi que l'enquête nutritionnelle rapide réalisée en juin – juillet 2022, montrent une situation nutritionnelle très alarmante dans le nord du Burkina Faso, à savoir les régions du Nord, du Sahel, et de l'Est. Selon l'enquête rapide, le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) est de 19,8% à Dori et 16,3% à Gorom-Gorom, dans la région du Sahel, et 19,1% à Séguénega dans la région du Nord. Bien qu'elles ne soient pas confirmées officiellement, certaines mortalités liées à la malnutrition ont été rapportées par les communautés affectées lors des visites sur le terrain effectuées par les acteurs humanitaires en 2022. Au vu de la dégradation progressive de la situation nutritionnelle, il est essentiel d'assurer la réponse intégrée des secteurs Nutrition, Santé, EHA et sécurité alimentaire.

On estime que 3,2 millions de personnes ont besoin d'une assistance et de services en EHA dont 72% sont concentrées dans les régions du Centre -Nord (18%), de l'Est (18%), du Nord (15%) et du Sahel (21%). Les besoins les plus critiques (sévérité 4 et 5) sont concentres au Centre-Nord et au Sahel. Les conditions de vie de 600 000 personnes pourraient se dégrader si une assistance humanitaire adéquate n'est pas mise en place.

1.2
Objectifs Stratégiques, Objectifs Spécifiques et Approche de la Réponse

Objectif Stratégique 1

PERSONNES CIBLÉES

2,5 M

En 2023, 2,5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée, nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

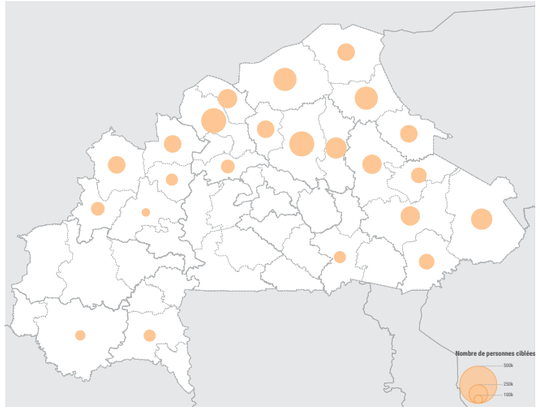

Objectif Stratégique 2

PERSONNES CIBLÉES

3,1 M

En 2023, 3,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance multisectorielle d'urgence digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

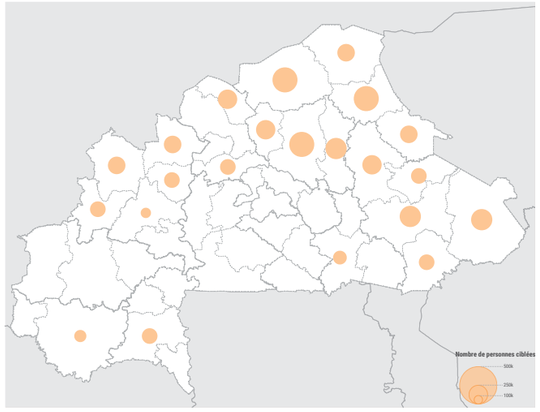

Objectif Stratégique 3

PERSONNES CIBLÉES

1,5 M

En 2023, la protection et le respect de tous les droits humains de 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées affectés par la crise sont assurés.

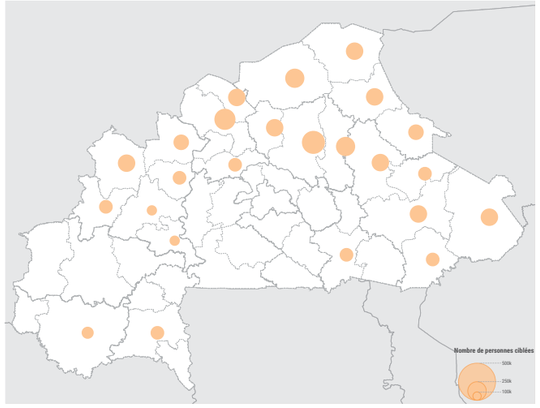

Objectif Stratégique 1
En 2023, 2,5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée, nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

KAYA/RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Une déplacée interne sur le site de Tiwega vanne du mais.
Photo : OCHA/Michele Cattani

PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
2,5 M	25%	55%	15%

Justification et résultat attendu
L'objectif stratégique 1 reflète le besoin urgent de réponses permettant de sauver des vies et d'apporter une assistance urgente pour faire face à la prévalence de la malnutrition aiguë, de la faim, des menaces et des épidémies de santé publique, et de l'exposition aux abus, à la violence et aux ordonnances explosives dont la vie est en danger, d'ici la fin de 2023. La population ciblée comprend les personnes déplacées internes, les communautés hôtes, les personnes restées dans les zones affectées par l'insécurité, ou celles qui sont particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les 127 communes.

Objectifs Spécifiques : Cibles et Réponse

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	CIBLE 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE
OS1.1 : 2,5 millions personnes en insécurité alimentaire critique ont accès une assistance alimentation adéquate	# de personnes non déplacées en insécurité alimentaire sévère ont reçu une assistance alimentaire	1,8 M	Cluster Securité Alimentaire	Trimestriel
	# de personnes déplacées en insécurité alimentaire sévère ont reçu une assistance alimentaire	713 k		
OS1.2 : L'accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive pour 561 k personnes non déplacées vulnérables vivant dans les zones d'accès difficile est garanti	# de personnes non déplacées vulnérables qui ont eu accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive	373 k	Cluster Santé	Trimestriel
	# de personnes déplacées vulnérables qui ont eu accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive	187 k		
OS1.3 : 252 k filles, garçons et enfants de 0 à 5 ans et femmes enceinte et allaitantes, reçoivent une prise en charge intégrée contre la malnutrition incluant l'accès à une prise en charge de qualité, de l'eau potable et de la nourriture.	# d'enfant de 6-59 mois d'enfants malnutris aigüe sévère (MAS) prise en charge	95 k	Cluster Nutrition	Trimestriel
	# d'enfant de 6-59 mois d'enfants malnutris aigüe sévère (MAS) avec complication prise en charge	14 k		
	# d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aigüe modéré (MAM) ayant été prise en charge	109 k	Cluster Santé/Nutrition	
	# de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition aigüe (MA) prise en charge	48 k	Cluster Nutrition	
OS1.4 : 1,8 millions de personnes ont un accès sécurisé aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, nécessaire pour garantir leur survie	# de personnes non déplacées ayant eu accès à une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène	974 k	Cluster Eau, Hygiène et Assainissement	Trimestriel
	# de personnes déplacées ayant eu accès à une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène	817K		
OS1.5 : 30 k réfugiés dans les camps et hors camps ont reçu une assistance d'urgence multisectorielle nécessaire à leur survie	# de réfugiés ayant été reçus une assistance multisectorielle	30K	Multisecteur réfugié	Trimestriel

Objectif stratégique 2

En 2023, 3,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance multisectorielle d'urgence digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

KAYA/ RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Une déplacée montre ce qu'elle va cuisiner pour sa famille.
Photo : OCHA/Michele Cattani

PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
3,1 M	25%	55%	15%

Justification et résultat attendu

Dans le cadre de l'objectif stratégique 2, les partenaires s'engagent à fournir des services humanitaires essentiels aux communautés vulnérables au Burkina Faso, notamment un accès équitable aux services de santé vitaux et aux services d'eau potable, ainsi que la fourniture d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires, d'environnements d'apprentissage protecteurs et de services de réduction des risques de protection. A travers ces activités, des efforts seront déployés pour renforcer la résilience des ménages et des communautés en évitant une nouvelle détérioration des conditions de vie des ménages déjà vulnérables.

Objectifs Spécifiques : Cibles et Réponse

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	CIBLE 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE
OS2.1 : 2,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	# de personnes non déplacées ayant accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	1,1 M	ICCG/Bilan	Trimestriel
	# de personnes déplacées ayant accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	950 k		
OS2.2 : Les conditions de vie de 549 k PDI sur les sites s'améliorent grâce à une gestion coordonnée et participative des sites, incluant des services d'information, de plainte et de protection	# de personnes déplacées vivant dans les sites et lieux de regroupement ayant accès avec au moins un service de GSAT	549 k	GSAT/CEAWG	Trimestriel
OS2.3 : 100% des acteurs humanitaires renforcent leurs capacités de planifications basées sur l'évidence avec un accent particulier sur la préparation à la réponse aux catastrophes, leurs ciblages des bénéficiaires, leurs options d'assistances (Cash ou autres)	% d'acteurs humanitaires ayant amélioré leur connaissance et compétence	80%	ICCG	Annuel

Objectif stratégique 3

En 2023, la protection et le respect de tous les droits humains de 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées affectés par la crise sont assurés.

FADA/RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO
Des élèves en classe reçoivent la visite du chargé des affaires humanitaires de la ville.
Photo : OCHA/Michele Cattani

PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
1,5 M	25%	61%	15%

Justification et résultat attendu

L'objectif stratégique 3 assure la centralité de la protection dans l'ensemble de la réponse humanitaire en renforçant l'environnement général de protection pour toutes les populations affectées par l'intégration de la protection, la redevabilité envers les populations affectées ainsi que la surveillance des droits de l'homme et des expulsions.

L'objectif est conforme à la strategie de protection de la HCT et comprend : 1) le renforcement de l'intégration de la protection, de l'AAP et de la PEAS dans tous les secteurs de la réponse humanitaire ; et 2) le renforcement de la collecte et de l'analyse des données, afin d'informer la réponse et d'établir une base de données sur les risques et les menaces en matière de protection, dans le respect des normes de sécurité et d'éthique internationales.

Objectifs Spécifiques : Cibles et Réponse

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	CIBLE 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE
OS3.1 : 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap, à risque et victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés ou dans des lieux de regroupement ont accès à une assistance multisectorielle et / ou intégrée en protection (psychosociale, juridique informations et sécurité physique)	# de personnes handicapées (PDI et Non-PDI) identifiées comme ayant besoin d'assistance qui reçoivent un soutien spécifique	Non PDI : 15% PDI : 15%	Cluster protection et AoR	Trimestriel
	# d'enfants vulnérables (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié d'une prise en charge ou d'un suivi individualisé	Non PDI : 215 k PDI : 532 k	AoR PE	
	# de personnes (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié de services de protection	Non PDI : 533 k PDI : 914 k	Cluster protection Generale et AoR LAM LTB	
OS3.2 : 530 k femmes, hommes, filles et garçons victimes de violences basées sur le genre ou survivant(e)s d'EAS sont pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique) et soutenus pour se réintégrer dans la communauté et reconstruire leurs moyens d'existence	# de femmes, hommes, filles et garçons survivant (e)s (PDI et Non-PDI) de violences basées sur le genre ou survivants d'EAS pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique)	Non PDI : 183 k PDI : 347k	AoR VBG	Trimestriel

1.3
Méthodologie de Calcul des Coûts

Le HRP en 2023 au Burkina Faso utilise une « approche hybride » pour déterminer les besoins financiers. Dans un premier temps, les coûts unitaires et le nombre de personnes ciblées sont utilisés pour calculer les besoins financiers du HRP 2023. Dans un second temps, les partenaires ont été invités à détailler leurs projets sur l'outil en ligne « Project Module », afin d'assurer la planification coordonnée parmi les partenaires de chaque Cluster et le suivi de la réponse, y compris le suivi financier sur FTS. (Voir Annexe 5.2 pour les détails des méthodologies de calcul de coûts unitaires de chaque Cluster).

Les besoins financiers de la réponse du Cluster Logistique, de la Coordination et des multi-secteur réfugiés ont été calculés sur l'estimation de coûts totaux des projets pour couvrir les activités prévues dans le HRP.

Le calcul des besoins financiers sur base des couts unitaires n'était pas envisageable compte tenu de la nature des activités de ces secteurs.

Afin d'élaborer les coûts unitaires sectoriels, chaque Cluster a défini le paquet minimum d'activités. La composition du paquet minimum a été strictement priorisée pour se concentrer sur les activités de la réponse d'urgence. Bien que les coûts unitaires finaux des Clusters pour le HRP 2023 aient été approuvé en novembre 2022, étant donné l'augmentation rapide du prix des matériaux et de l'inflation dans le pays, le coût réel de l'intervention au cours de 2023 sera probablement plus élevé.

BANH/RÉGION DU NORD, BURKINA FASO
Renforcement des moyens de subsistance grâce à l'élevage (alimentation et santé du bétail)
Photo : OIM VSF-B 2022

1.4
Hypothèses de Planification, Capacité opérationnelle et Accès

Hypothèses de planification

Ces quatre dernières années, les besoins humanitaires au Burkina Faso ont continué à augmenter. Au vu de la situation actuelle, il est peu probable que le pays connaisse une réduction importante de ses besoins humanitaires au cours de l'année 2023. Par conséquent, la planification de la réponse en 2023 a été faite sur la base des données en 2022 avec la projection en supposant que la nature de la crise multidimensionnelle et les défis au Burkina Faso n'auront pas de changement structurel.

Capacité opérationnelle

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	TENDANCES (2018-2022)	% DE PERS CIBLÉES DANS ZONES DIFFICILES D'ACCÈS	INCIDENTS SÉCURITAIRES (JAN - DÉC 2022)
147		33%	1 637

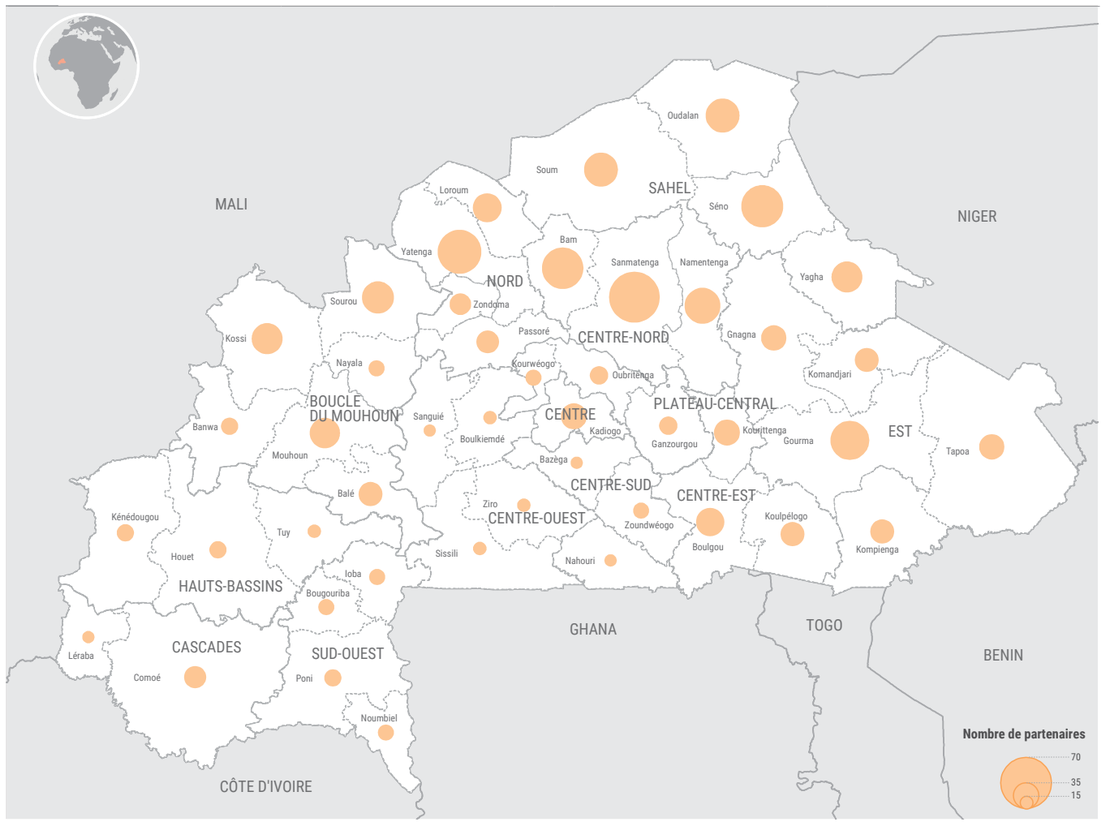

Architecture de la coordination humanitaire

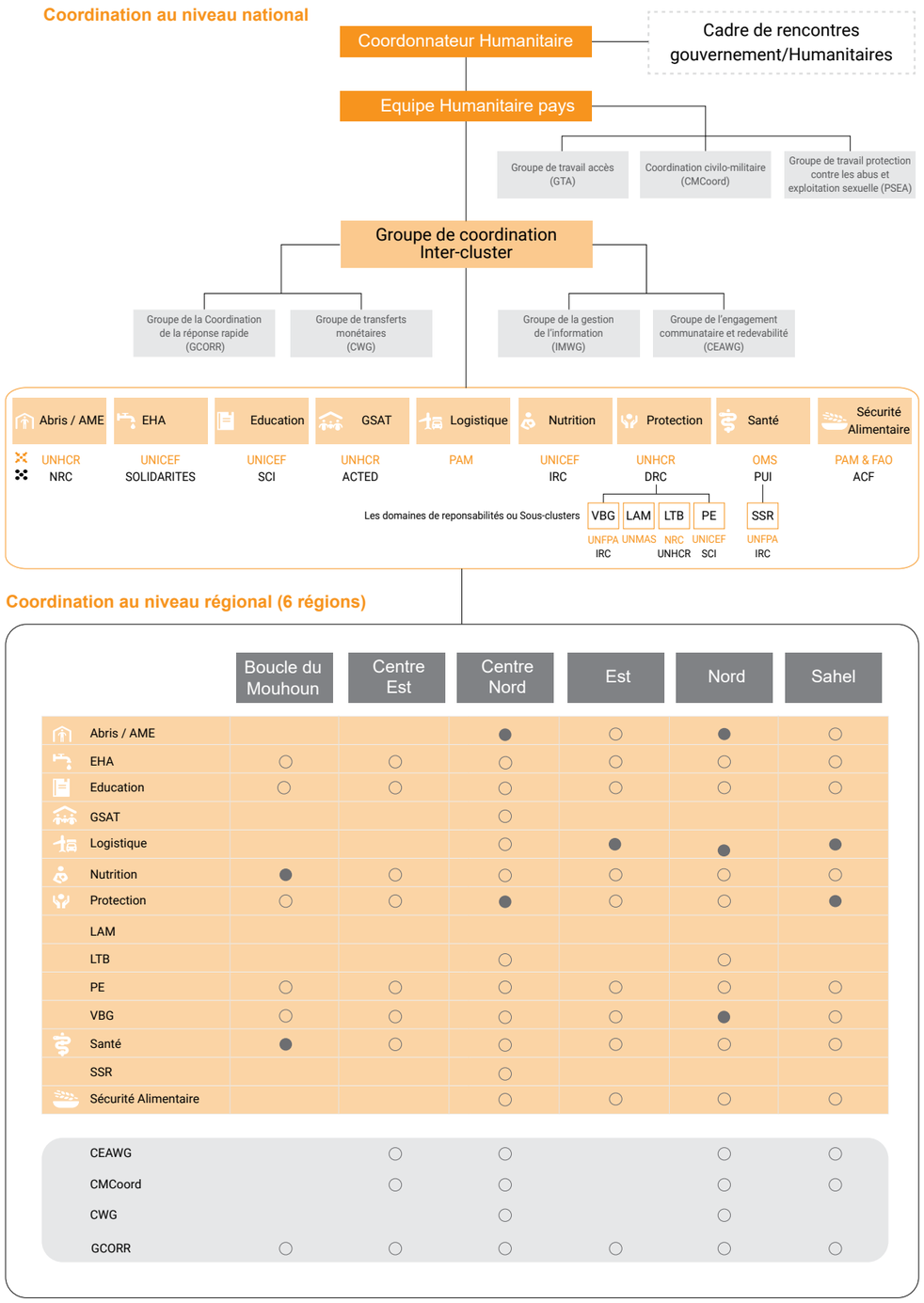

	Boucle du Mouhoun	Centre Est	Centre Nord	Est	Nord	Sahel
Abris / AME			●	○	●	○
EHA	○	○	○	○	○	○
Education	○	○	○	○	○	○
GSAT			○			
Logistique			○	●	●	●
Nutrition	●	○	○	○	○	○
Protection	○	○	●	○	○	●
LAM						
LTB			○		○	
PE	○	○	○	○	○	○
VBG	○	○	○	○	●	○
Santé	●	○	○	○	○	○
SSR			○			
Sécurité Alimentaire			○	○	○	○
CEAWG		○	○		○	○
CMCoord		○	○		○	○
CWG			○		○	
GCORR	○	○	○	○	○	○

AME: Articles ménagers - EHA: Eau hygiène et assainissement - GSAT: Gestion des sites d'accueil temporaire - LAM: Lutte antimines - LTB: Logement, terre et biens - PE: Protection de l'enfance - SSR: Santé Santé sexuelle et reproductive - VBG: Violence basée sur le genre - AoR: Area of Responsibility

Organisation en charge de la coordonnation du cluster ou des AoR

Organisation co-coordonnatrice du cluster ou sous-cluster

● Avec une personne dédiée à la coordination

○ Avec une personne non dédiée à la coordination. Ayant d'autres responsabilités liées au programme de l'organisation

Partenaires par Localisation

RÉGION	PROVINCE	PERSONNES CIBLÉES	NO. PARTENAIRES
Boucle du Mouhoun	Bale	0	15
	Banwa	36,1 k	8
	Kossi	116,4 k	25
	Mouhoun	3,9 k	24
	Nayala	34,1 k	7
	Sourou	94,0 k	27
Cascades	Comoe	8,2 k	13
	Leraba	0	4
Centre	Kadiogo	0	18
Centre-Est	Boulgou	21,9 k	21
	Koulpelogo	0,6 k	15
	Kouritenga	0	18
Centre-Nord	Bam	123,3 k	45
	Namentenga	217,8 k	34
	Sanmatenga	382,4 k	68
Centre-Ouest	Boulkiemde	0	5
	Sanguie	0	4
	Sissili	0	5
	Ziro	0	5
Centre-Sud	Bazega	0	4
	Nahouri	0	4
	Zoundweogo	0	7

RÉGION	PROVINCE	PERSONNES CIBLÉES	NO. PARTENAIRES
Est	Gnagna	157,7 k	17
	Gourma	187,0 k	40
	Komondjari	41,1 k	15
	Kompienga	45,7 k	15
	Tapoa	226,7 k	17
Hauts-Bassins	Houet	0	8
	Kenedougou	0	8
	Tuy	0	5
Nord	Loroum	116,8 k	22
	Passore	25,7 k	14
	Yatenga	384,7 k	50
	Zondoma	0	12
Plateau-Central	Ganzourgou	0	9
	Kourweogo	0	7
	Oubritenga	0	9
Sahel	Oudalan	97,5 k	30
	Seno	300,2 k	46
	Soum	349,8 k	30
	Yagha	104,0 k	25
Sud-Ouest	Bougouriba	0	7
	Ioba	10,2 k	7
	Noumbiel	0	7
	Poni	37,4 k	8

Partenaires par Secteur

SECTEUR	PERSONNES CIBLÉES	NO. PARTENAIRES
Abris et Articles Ménagers Essentiels	0,6 M	12
Eau, Hygiène et Assainissement	1,8 M	53
Éducation	0,9 M	21
Gestion des Sites d'Accueil Temporaires	0,5 M	3
Nutrition	0,7 M	37
Protection	1,4 M	50
Santé	1,8 M	7
Sécurité Alimentaire	2,5 M	49

Partenaires par Type

SECTEUR	NO. PARTENAIRES
ONG Nationales	62
ONG Internationales	50
Gouvernement	12
Privée	11
Nations Unies	7
Movement de la Crois Rouge (MCR)	3
Consurtium ONG	2

Accès

Une dégradation continue de l'accès

La crise sécuritaire favorise une réduction continue de l'accès humanitaire. Les affrontements entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les groupes armés, les incursions des individus armés et l'instauration des zones d'intérêt militaire[10]impactent considérablement l'accès des humanitaires aux populations et l'accès de ces dernières aux services de base. Cette situation cause une augmentation du nombre de déplacés internes et l'isolement de nouvelles localités dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Ainsi, les personnes se déplacent à l'intérieur du pays mais aussi vers des localités inaccessibles aux humanitaires. L'augmentation des violences contre les humanitaires et les vols de leurs biens par les acteurs armés limitent leurs mouvements. Au moins 60 incidents sécuritaires ont directement affecté des humanitaires au Burkina Faso en 2022. Cette tendance constatée depuis 2021 risque de se poursuivre et aura des effets directs sur l'accès humanitaire en 2023.

Mauvaise perception des humanitaires

La mauvaise perception des humanitaires par des militaires mais aussi par les Groupes Armés (GA) indique l'incompréhension ou la méconnaissance de l'action humanitaire et de ses principes. Les différents changements de régimes opérés en 2022 (24 janvier et 30 septembre) ont eu des effets immédiats sur les activités humanitaires. Ces changements suivis de renouvellements des autorités civiles et militaires favorisent la relève d'acteurs étatiques clés notamment dans le cadre de la coordination civilo-militaire, cadre de dialogue nécessaire entre humanitaires et militaires. Aussi, l'avènement de nouvelles autorités s'accompagne de mesures ayant souvent des impacts directs sur l'accès. A titre d'exemple, l'instauration des escortes armées par un arrêté interministériel en aout 2022, constitue l'un des défis de l'accès humanitaire pour lequel le dialogue avec les autorités doivent se poursuivre tandis que le système de notification des mouvements qui évite le recours aux escortes devra être consolidé.

Des contraintes d'accès sévères et des zones enclavées

L'analyse de la sévérité des contraintes d'accès, le suivi des zones enclavées et le suivi de l'accès des populations aux services de base indiquent une tendance de dégradation de l'accès humanitaire.
En septembre 2022, le pays comptait 1,7 million personnes déplacées internes. L'analyse de la sévérité des contraintes d'accès de janvier à septembre 2022 indique que 64 communes soit 18% étaient difficiles d'accès, 60 communes (17%) modérément accessibles et 227 autres (65%) sont plus accessibles. Au moins 2 millions de personnes, y compris à peu près 1 millions de personnes dans le besoin, sont dans les communes avec un accès difficile. La région du Sahel reste la plus marquée avec 19 communes difficiles d'accès. Elle est suivie de la région de la Boucle du Mouhoun avec 18 communes ayant un accès difficile.

L'intensification des activités des GA dans la région de la Boucle du Mouhoun indique une nouvelle tendance de la sévérité de l'accès. Les difficultés d'accès sont également croissantes dans les régions du Centre-Nord, du Nord et de l'Est affectées aussi par l'action des GA mais aussi par des contraintes d'accès physique avec des routes impraticables pendant toute la saison des pluies. Plusieurs zones dans le pays dont Djibo et Kelbo au Sahel, Bourzanga et Silmagué au Centre-Nord, Titao au Nord, Pama à l'Est sont enclavées car n'ont plus d'activités de commerce et sont privées des approvisionnements en produits de première nécessité. Pour y permettre la poursuite des activités humanitaires dans ces zones, elles sont prioritaires pour les vols UNHAS et les coûts de transport du personnel et du cargo ont été réduits à 50% des tarifs habituels.

Plus de négociation humanitaire

Faisant face à des défis croissants de l'accès humanitaire, en plus des stratégies locales basées sur les communautés, des discussions sur l'accès entre acteurs humanitaires opérationnels ont été renforcées dans les régions. Cette approche permet des échanges sur l'évolution de la situation de l'accès et le partage des expériences entre les acteurs du terrain. La promotion de la négociation humanitaire auprès des autorités à tous les niveaux indique la volonté des intervenants

FADA/RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO
Deux jeunes filles marchent dans les rues de Fada.
Photo : OCHA/Michele Cattani

à accéder à toutes les zones où se trouvent les populations dans le besoin. Les capacités des humanitaires en la matière étant variées, les acquis peuvent être profitables à tous et cela est fonction de la communication avec les acteurs étatiques et non étatiques sur l'action humanitaire et ses principes.

La promotion des actions et principes humanitaires, de la protection des civils et de la négociation a besoin d'être poursuivie pour éviter ou réduire la mauvaise perception des humanitaires et de leurs interventions. La non-utilisation des escortes armées et l'utilisation de toutes les alternatives possibles demeurent des approches privilégiées pour éviter la confusion avec les acteurs armés sur le terrain. Cette option permet aussi la réduction de l'exposition lors des attaques de convois et des explosions d'Engins Explosifs Improvisés (EEI) lors des attaques des convois escortés.

Le maintien du caractère civil et humanitaire des SAT et ZAD

Les sites des PDI sont des espaces civils et humanitaires. Ils sont constitués, et doivent être constitués, de biens civils au sens du DIH, ayant droit à une protection contre les attaques directes dans les situations de conflit armé à moins que ces biens deviennent des objectifs militaires. A noter que la vulnérabilité au sein des sites persiste, de par la présence de plus de 50% de populations de femmes, 60% d'enfants, avec des proportions non négligeables de personnes âgées et de personnes handicapées.

Le non-respect du caractère civil et humanitaire des acteurs armés entrave l'aide humanitaire et par ricochet l'exécution des principes humanitaires. Ces espaces, si aucune assurance n'est donnée par les parties prenantes au conflit, entraineront des risques d'accès à l'aide humanitaire, des risques d'attaques, le détournement de l'aide humanitaire par des membres de forces ou groupes armés, perpétuant davantage la rupture avec l'Etat de Droit, ainsi qu'un fort risque lié à la recherche de solutions durables pour ces populations affectées. Ces actions des porteurs d'armes contre les Sites d'Accueil Temporaires (SAT) et Zones d'Accueil de Déplacées (ZAD) peuvent impacter profondément, et de façon négative, les relations entre les déplacés des sites et les communautés d'accueil, autant que les autorités civiles et militaires.

Le non-respect des principes humanitaires est aussi un risque certain sur les activités humanitaires et son personnel. Les acteurs humanitaires doivent s'assurer que les sites et/ou les ZAD offrent un environnement protecteur efficace pour les personnes qui fuient les hostilités.

Portée de réponse durant le précédent HRP

SECTEUR	DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN / CIBLÉES	PERS. ATTEINTES	% CIBLÉES ATTEINTES	FONDS REQUIS (US$)
Abris et Articles Ménagers Essentiels	2,1 M	0,6 M		365,7 k	66%	$58,6 M
Eau, Hygiène et Assainissement	3,0 M	2,1 M		764,8 k	37%	$104,2 M
Éducation	1,0 M	0,8 M		345,4 k	47%	$54,1 M
Gestion des Sites d'Accueil Temporaires	1,1 M	0,4 M		301,0 k	74%	$6,9 M
Logistique						$3,1 M
Nutrition	1,1 M	0,7 M		658,6 k	97%	$52,5 M
Protection	2,1 M	1,1 M		129,2 k	12%	$19,0 M
Protection-Lutte Anti-Mine	1,0 M	0,4 M		18,8 k	6%	$2,6 M
Protection-Logement Terre et Biens	1,5 M	0,4 M		120,9 k	31%	$1,6 M
Protection-Protection de l'Enfance	1,3 M	0,6 M		279,0 k	45%	$61,1 M
Protection-Violence Basée sur le Genre	0,9 M	0,4 M		237,0 k	56%	$25,4 M
Santé	2,9 M	1,1 M		895,2 k	80%	$31,4 M
Sécurité alimentaire	3,4 M	2,8 M		2,2 M	80%	$331,9 M
Coordination						$13,0 M
Réponse aux Réfugiés	34,3 k	34,3 k		19,5 k	57%	$39,5 M

1.5
Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels & Redevabilité envers les Populations Affectées

Thématiques Transversales : AAP- PEAS-Genre
Sous le leadership de l'Equipe Humanitaire Pays (HCT), la communauté humanitaire au Burkina Faso a renforcé son engagement à l'intégration des questions transversales à chaque étape de la programmation humanitaire. Le Groupe de travail sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEAWG), le réseau PEAS inter-agences, ainsi que le réseau des points focaux genre, collaborent avec un large éventail de partenaires afin d'améliorer la qualité de la réponse humanitaire. Étant donné que ces questions sont liées, il est particulièrement important de garantir une approche intégrée.

AAP
La thématique AAP, qui chapeaute dans la réponse humanitaire la coordination des thématiques transversales, travaille à apporter une approche intégrée et collective. Entre 2020 et 2022, le Burkina Faso a mis en place des mécanismes collectifs à l'échelle de la réponse humanitaire du pays pour amorcer des changements. Le CEAWG a été établi au niveau national, ainsi que des cellules techniques sur la redevabilité au niveau infranational. Ces structures collectives travaillent à améliorer, à l'échelle de la réponse : (i) la coordination ; (ii) la communication bidirectionnelle avec les communautés affectées ; (iii) la collecte, l'agrégation et l'analyse des points de vue, retours et perceptions des communautés ; (iv) la fermeture de la boucle des retours ; et (v) les initiatives de renforcement des capacités des acteurs humanitaires. Ces 5 piliers seront les priorités du CEAWG en 2023.

Une stratégie collective sur la redevabilité est aussi en cours de finalisation par le CEAWG qui sera présenté à l'HCT pour validation. Plus d'efforts seront faits en 2023 pour renforcer l'agrégation, l'analyse, et la fermeture de la boucle des retours communautaires, tout en travaillant de façon intégrée avec les aspects Genre et PEAS.

Le HRP 2023 du Burkina Faso se base principalement sur trois enquêtes menées auprès des communautés affectées, à savoir, MSNA, HSM et l'enquête de perception (GTS). D'après ces enquêtes en 2022, les communautés souhaitent voir les changements prioritaires suivants :

- **Apporter une assistance qui tient compte des besoins prioritaires** : L'enquête de perceptions révèle que seulement 27% des personnes interrogées déclarent que l'aide reçue couvre tout à fait leurs besoins essentiels.
- **L'amélioration de la communication sur le ciblage :** Seulement 14% des personnes interrogées ont répondu qu'elles savent comment les organisations humanitaires décident des personnes pouvant bénéficier ou non.
- **Le renforcement de la sensibilisation sur les mécanismes de plaintes :** 44% des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne savent pas comment faire des suggestions ou se plaindre.

Pourcentage de ménages par secteur d'assistance prioritaire | priorité 1 (MSNA 2022)

Personne déplacée interne

Personnes non-deplacées

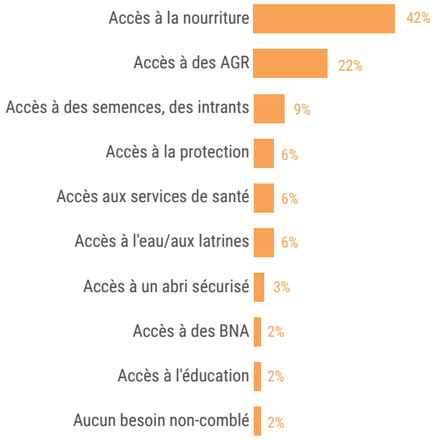

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Des femmes déplacées internes à Djibo attendant leur tour au point d'eau.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

Suivi des indicateurs AAP et Cibles 2023 : Indicateurs AAP du cadre logique HRP

a. Engagement significatif : prise en compte des opinions des personnes affectées dans la réponse humanitaire

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2021	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE
2	% de personnes ayant reçu une réponse à leurs suggestions ou plaintes, y compris les plaintes sensibles	70%	86%	100%	GTS
3	% de personnes qui pensent que les points de vue de leur communauté sont pris en compte par les fournisseurs d'aide au sujet de l'assistance qu'ils reçoivent	ND	47%	75%	GTS
3	% de ménages rapportant avoir été traités avec respect par les acteurs humanitaires	PDI : 94% Non-PDI : 94%	PDI : 60% Non-PDI : 84%	PDI : 100% Non-PDI : 100%	MSNA
3	% des personnes insatisfaites du comportement des travailleurs humanitaires	ND	7.23%	0%	MSNA

b. Pertinence de l'assistance humanitaire : prise en compte des besoins des communautés affectées

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2021	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE
1	% de personnes qui pensent que l'aide reçue couvre leurs besoins les plus importants	35%	49%	70%	GTS
2	% de ménages ayant reçu une assistance humanitaire au cours des 12 derniers mois	PDI : 75% Non-PDI : 9%	PDI : 71% Non-PDI : 9%	PDI : 90% Non-PDI : 15%	MSNA
2	% de ménages qui sont satisfaits de l'assistance reçue	PDI : 88% Non-PDI : 79%	PDI : 87% Non-PDI : 91%	PDI : 95% Non-PDI : 90%	MSNA
3	% de ménages rapportant avoir eu des barrières d'accès à l'assistance	PDI : 30% Non-PDI : 52%	PDI : 20% Non-PDI : 23%	PDI : 10% Non-PDI : 10%	MSNA
3	% de ménages rapportant avoir eu à échanger des faveurs ou de l'argent afin d'être enregistré ou de recevoir de l'assistance	PDI : 7% Non-PDI : 2%	PDI : 8% Non-PDI : 11%	PDI : 0% Non-PDI : 0%	MSNA

c. Information : le sentiment du manque d'information sur l'aide en général et sur le processus de ciblage en particulier

OBJECTIF STRATÉGIQUE	INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2021	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE
2	% de personnes qui se sentent informées sur l'assistance humanitaire	34%	49%	70%	GTS

PEAS

Les conséquences de l'insécurité sur la population sont dramatiques au point qu'une augmentation corrélée du nombre de cas de violences basées sur le genre y compris les cas d'Exploitation et d'Abus et Sexuels (EAS) est logiquement attendue. Pour illustrer le risque d'EAS important, les résultats de l'Enquête MSNA 2022 ont démontré que, parmi les ménages non satisfaits du comportement des acteurs humanitaires (7%), il y a 0,74% de ménages (PDIs et population hôte) qui ont déclaré avoir subi les actes de EAS au cours de l'enregistrement sur les listes de bénéficiaires et durant la distribution de l'assistance ou des services.

Les 5 résultats PEAS prioritaires suivants ont été validés par l'Equipe des Champions PSEA de UNCT-HCT dans le Plan d'action du Réseau PEAS au Burkina Faso par ordre d'importance en 2023 :

1. Les Mécanismes de rapportage sûrs et accessibles sont assurés pour les survivants, le staff et la communauté ;
2. L'assistance de qualité est assurée pour les survivants d'EAS-VBG ;
3. La prévention est assurée de sorte que tout le personnel et le personnel associé connaissent les normes et comprennent leurs responsabilités en matière d'EAS ;
4. Responsabilisation et enquêtes assurées pour les survivants d'EAS ;
5. La Coordination et la Structure inter-agence de la PSEA au niveau national et sous-national est opérationnelle, renforcée et efficace.

Le programme collectif PEAS est exécuté pour assurer une meilleure préparation des organisations à lutter contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Il vise en même temps à corriger les dommages d'EAS causés par le personnel, les partenaires associés, les opérations ou les programmes de l'organisation.

Dans le processus du HRP 2023, une liste de contrôles PEAS par secteur et les directives de validation des projets pour le HRP 2023 ont été élaborées afin de s'assurer que les Clusters et partenaires intègrent la PEAS dans chaque projet. Il est primordial pour tous les secteurs et partenaires humanitaires d'appuyer les actions de la PEAS qui constitue la violation la plus flagrante de la responsabilité envers les populations affectées et des mesures doivent être mises en place à la fois au niveau communautaire (MPFR-CBCM) et au niveau des organisations (IASC MOS PEAS) pour les prévenir, en protégeant les populations affectées et en contribuant à une programmation plus sûre pour le HRP 2023.

Genre

Le mécanisme de coordination sur le genre en action humanitaire animé par les points focaux genre en action humanitaire envisage en 2023 une plus grande collaboration pour davantage interagir avec les autres sujets transversaux pour une complémentarité des synergies. Une prise en compte intégrée du genre, des violences basées sur le genre, de la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels, de la protection transversale et de la redevabilité envers les populations affectées présente une opportunité pour renforcer la qualité de la réponse humanitaire en cours. Cette collaboration présente l'avantage par exemple de mettre en place des outils conjoints de formation, de faire des analyses conjointes à partir des données ventilées par sexe, âge et handicap disponibles et de faire des plaidoyers en faveur des groupes cibles spécifiques.

Il est à noter que les données les plus récentes collectées sur la réponse humanitaire au Burkina Faso sont peu sensibles au genre. Des efforts doivent être faits en 2023 pour que les femmes et les hommes, les garçons et les filles, accèdent de façon équitable à l'aide humanitaire et exercent leurs droits. Le soutien à apporter aux acteurs humanitaires pour rendre sensible au genre leurs programmes sera proposé avec l'appui des points focaux genre en action humanitaire des différents secteurs d'intervention et l'expertise en genre disponible.

Au cours du processus du HRP en 2023, plusieurs recommandations ont été partagées afin d'assurer l'intégration du genre dans le cycle :

- La désagrégation des données par sexe, âge et handicap pour renseigner les programmes afin de mieux cibler les groupes vulnérables à assister ;
- L'analyse genre à partir des données désagrégées par sexe, âge et handicap pour contribuer à la réduction des inégalités liées au genre ;
- L'utilisation d'outils d'évaluation des besoins et de suivi de la réponse sensibles au genre ;
- La bonne utilisation de l'outil du marqueur de genre et âge (MGA) pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets ;
- La formulation d'indicateurs sensibles au genre pour guider et mesurer l'impact de l'action.

En 2023, au niveau programmatique pour le Burkina Faso, il est envisagé de :

- Réaliser des analyses genre conjointes spécifiques aux régions afin d'identifier les inégalités de genre aggravées par la crise et qui entraînent des différences de pouvoir, réduisent les capacités de certains groupes de personnes pour aider à apporter des réponses ;
- Utiliser les résultats des analyses genre sectorielles et inter sectorielles pour informer l'action humanitaire à chaque étape du cycle de programmation humanitaire ;
- Encourager les clusters et soutenir les actions visant l'implication des OSC surtout féminines pour la prise en compte de leur voix et de leur participation à la réponse humanitaire ;
- Soutenir les acteurs humanitaires à adopter des stratégies qui reconnaissent, et redistribuent les responsabilités afin d'assurer aux femmes et aux filles une considération, qui préservent leur dignité, les protègent et qui leur permettent d'accéder aux technologies innovantes (y compris les technologies de l'information) ;
- Encourager les acteurs humanitaires à prévenir, atténuer et répondre à la violence basée sur le genre et à l'exploitation et aux abus sexuels, en intégrant systématiquement la dimension de genre ;
- Soutenir l'Equipe Humanitaire Pays dans la diffusion des engagements minimums sur le genre du cadre de redevabilité du IASC auprès des différentes parties prenantes dans la programmation humanitaire ;
- Apporter un appui aux secteurs d'intervention pour rendre sensible au genre leurs documents stratégiques ;
- Contribuer à rendre sensible au genre les outils tels que le MSNA, les outils des enquêtes de satisfaction (Exemple de GTS), les outils utilisés dans le PDM des clusters ;
- Elaborer un plan d'action du mécanisme de coordination sur le genre en action humanitaire budgétisé, avec l'appui des points focaux genre des secteurs/clusters/groupes de travail, des expertises en genre disponibles et des leads des 5 piliers de la feuille de route sur le genre.

Également, un plan de monitoring (M&E) en cours d'élaboration sera effectif en 2023 pour permettre de mesurer l'état de la mise en œuvre de la feuille de route dans la programmation humanitaire en fonction des priorités liées au contexte national. Il est prévu une analyse rapide genre dans les régions prioritaires de la réponse humanitaire afin de soutenir les efforts en cours. L'importance à accorder aux organisations de la société civile (OSC) féminines ou qui travaillent sur les droits des femmes et des filles fait partie des priorités des 2023 afin d'encourager leur participation à la réponse humanitaire et leur accès aux fonds humanitaires (CERF, Fond Humanitaire Régional pour l'Afrique occidentale et Centrale…).

Approche et coordination Intégrée PEAS-AAP-GENRE
Le modèle opérationnel intégré dans le graphique à la page suivante a été adopté pour guider les actions conjointes et les résultats escomptés aux niveaux régional et communautaire, et susceptibles d'orienter la prise de décisions informée/éclairée au niveau stratégique (UNCT-HCT) pour orienter/adapter les programmes et projets au niveau du Burkina Faso.

Un comité de pilotage de 5 membres-PEAS a été créé au sein de l'UNCT-HCT (OIM, DRC, UNFPA, UNOCHA et SPONG, une coalition des ONGs locale/nationale) pour une coordination rapprochée et efficace, avec les actions concrètes ci-dessous :

- La mise en œuvre du plan d'action PEAS ;
- La gestion du réseau PEAS (72 Organisations Membres, et 4 cellules régionales de coordination des Mécanismes de Feedback-Plaintes et Rétroactions (MFPR-CBCM[11]). Le lien AAP-PEAS fonctionne avec des Points Focaux dûment désignés par leurs Chefs d'Agence/Bureau et dont au moins 50 % sont formés ;
- Le réseau PEAS travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la coordination de l'AAP, la VBG, de la protection de l'enfance, du Genre-Inclusion et chaque Cluster humanitaire a nommé une organisation Point Focal qui participe au réseau PSEA, en particulier pour traiter les activités prioritaires de programmation sûres et d'atténuation des risques d'EAS ;
- L'équipe de pilotage inter-agences de mécanisme de plaintes soutient 4 équipes régionales de coordination intégrées AAP-PEAS du Mécanisme de plainte ou CBCM dans les 4 hubs humanitaires (Fada, Kaya, Ouahigouya, Dori) y compris des comités communautaires de plaintes.

Le mécanisme MFPR/CBCM inter-agences intégré AAP-PEAS-VBG-Genre, ci-haut décrit et qui est à sa phase de démarrage, opère sur la base des Procédures Opérationnelles Standards (SOPs), du Code de Conduite Inter-agences et du cadre de pilotage stratégique harmonisé entre les différentes parties prenantes (Agences UN, ONG internationales et nationales, OSC[12],OBC[13] et directions étatiques de l'Action humanitaire) avec un focus sur les 5 résultats communs AAP-PSEA-VBG-Genre listés dans le graphique à la page suivante.

La mise en œuvre des activités liées à la PEAS, au Genre et à l'AAP reçoit au Burkina Faso un soutien de l'HCT, qui a fait de la stratégie PEAS 2021-2024 inter-Agences son cheval de bataille, ce qui a engendré des progrès considérables. Aussi, 13 types de canaux de feedbacks et plaintes ont été retenus sur base qualitative dont 4 principaux au niveau inter-agence : la Plateforme du Numéro Vert du PAM 3431, le courriel confidentiel Inter-Agence tolerancezero.bfaso@un.org et la messagerie téléphonique par boîte vocal 3.2.1 de HCR/VIAMO et les Comités Communautaires de Plaintes.

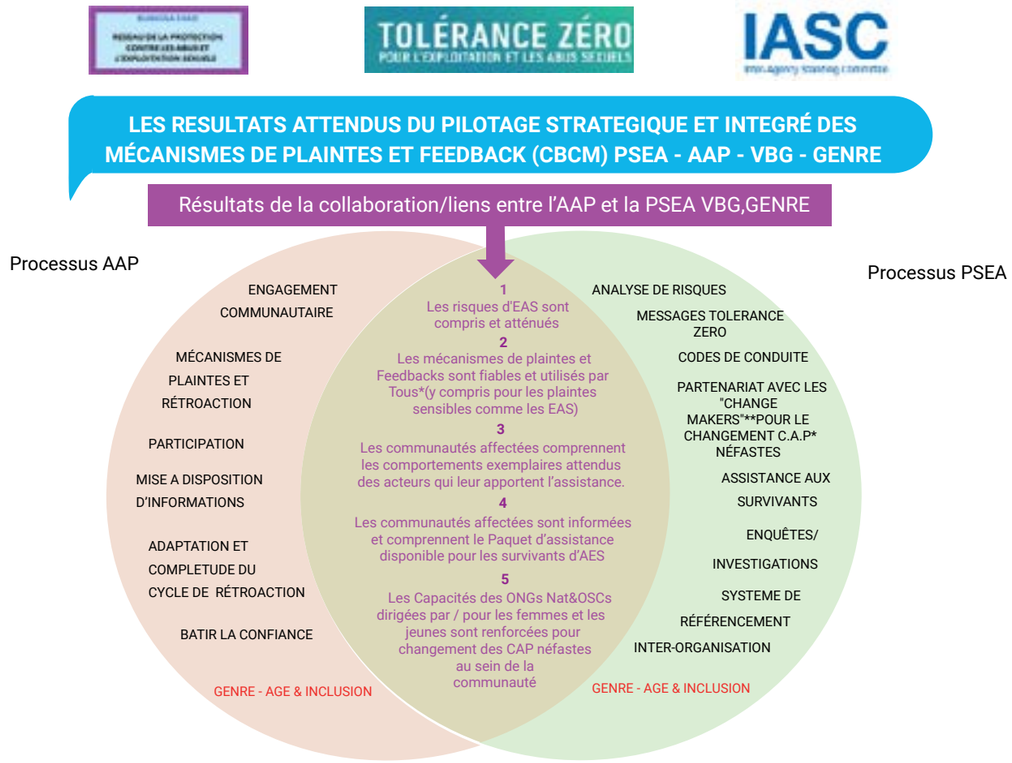

L'exploitation et les abus sexuels (EAS) constituent la violation la plus flagrante de la responsabilité envers les populations affectées (AAP) et des mesures doivent être en place à la fois au niveau communautaire (AAP) et de l'organisation (PSEA) pour la prévenir, en protéger les populations affectées et contribuer à une programmation plus sûre

C.A.P* = Connaissances Attitudes et Pratiques

*Le terme « tous » vise à englober tous les groupes de la communauté ; les femmes, les hommes, les filles, les garçons, les jeunes et les personnes âgées, ainsi que les personnes handicapées et les groupes minoritaires spécifiques sans distinction/discrimination aucune.

**« Acteurs de Changement » identifiés: Étudiants(e)s dans les écoles ; les corporations des femmes professionnelles (Médecins, infirmières, juristes…), les centres des jeunes, les femmes dans les forces de sécurité, les tantes paternelles, les chefs coutumiers et religieux, les champion(ne)s et les pairs d'âge…

Source : Adapté du modèle de collaboration AAP/PSEA, IASC, 2019

1.6

Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples

Depuis 2020, les transferts monétaires ont de plus en plus utilisés par les acteurs humanitaires et le Gouvernement pour les programmes d'assistance humanitaire ou de filets sociaux pour couvrir des besoins sectoriels spécifiques ou pour usage multiple au Burkina Faso. En 2022, 73 ONG ont rapporté utiliser les transferts monétaires dans leur programmes humanitaires. On estime qu'en 2022, les transferts monétaires ont représenté environ 12% de l'ensemble des dépenses humanitaires internationales au Burkina Faso. Au niveau global, c'était 19% en 2021.

Dans la période du janvier 2022 à octobre 2022, un total de 22 670 382 240 de FCFA de transfert monétaire a été rapporté comme ayant été transféré à 3 683 570 bénéficiaires au Burkina Faso par les partenaires. Le transfert monétaire a été délivré de trois modalités : en espèces (94%), en bons d'achat/coupon (5%) et hybride (1%) et 70% du total du transfert monétaire a été délivré par le cluster Sécurité Alimentaire. Selon le rapport MSNA, 41% des personnes non déplacées et 35% de PDI privilégient la modalité de transfert monétaire avec par ordre de préférence : transfert direct, transfert via mobile-money, transfert bancaire et coupons. Les ménages ont accès à une couverture du réseau mobile particulièrement par appels, sms et internet mais nombreux sont ceux qui n'ont aucune couverture réseau du tout comme c'est le cas pour plus de 35% des ménages de la région du Sahel.

Le Gouvernement – en collaboration avec les Nations Unies et à travers le Projet Filets Sociaux – a utilisé les transferts monétaires pour une réponse d'urgence pendant la période de soudure pour faire face à la crise alimentaire en 2022 au Burkina Faso en complémentarité des autres programmes humanitaires de la communauté internationale. Ceci a permis une réponse coordonnée et rapide pour limiter les effets de la crise notamment sur les populations déplacées dont le nombre continue d'augmenter à cause du conflit. Cette expérience a également permis de renforcer la participation et la collaboration des services locaux du Gouvernement dans la préparation et la mise en œuvre des réponses d'urgence avec les transferts monétaires.

Coordination

Le Groupe de travail sur les transferts monétaires/ Cash Working Group (CWG)

Le CWG Burkina Faso a été créé en 2012 et est devenu pleinement opérationnel en 2016. Cette plateforme fournit des fonctions stratégiques et techniques sur la programmation des transferts monétaires dans le pays pour le but de travail est de servir de cadre d'échange et de coordination entre les acteurs humanitaires et de développement intervenant dans le domaine des transferts monétaires (tous les modalités comprises) afin d'améliorer la mise en œuvre des activités y afférentes au niveau national. En 2022, le CWG compte plus de 135 membres, incluant des représentants des acteurs nationaux et internationaux de l'humanitaire et du développement, des gouvernements, des donateurs.

Le 28 mars 2022, le Comité permanent interorganisations a adopté un modèle qui détermine comment le leadership et le financement de la coordination des transferts monétaires doivent être structurés et organisés. Un nouveau groupe consultatif mondial (gCAG) sur les transferts monétaires a été créé pour élaborer un plan de transition pour la mise en œuvre du modèle. Dans le cadre de ce modèle, OCHA sera responsable de la coordination des transferts monétaires avec une période de transition de 6 à 12 mois à partir de septembre 2022 pour s'adapter à ce nouveau modèle de coordination cash. En septembre 2022, le CWG a finalisé le processus de sélection de 2 co-leads programmatiques d'une manière transparente et responsable. Ce processus sera répété chaque année sur la décision prise de manière consensuelle par les membres du CWG. Le CWG est actuellement animé par le CashCap avec 2 Co-Lead dont un du PAM et un de CRS.

FADA/RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO
Kima Sadia, jeune PDI à Fada a reçu d'une association (du nom « les femmes persévérantes du Gulmu ») un soutien financier pour démarrer son AGR de transformation du soja qu'elle revend devant un centre de santé.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

Le CWG a des hubs (les CWG infra-nationaux) qui sont actifs à Kaya (Centre-Nord), Ouahigouya (Nord) et Dori (Sahel) dont le dernier vient d'être activé en 2022. Avec les CWG infra-nationaux, le CWG Burkina Faso prévoit de poursuivre ses activités en 2023 avec l'objectif de continuer à promouvoir une meilleure prise en compte de l'assistance monétaire dans la programmation humanitaire. L'activation d'un 4e hub pour la coordination des activités du cash à Fada dans la région l'Est est déjà planifiée pour 2023.

Utilisation du cash à usage multiple au Burkina Faso

Le cash à usage multiple est un transfert monétaire sans restriction qui visent à donner aux personnes concernées l'accès à un choix plus large et plus digne de biens et de services, en fonction de leurs besoins spécifiques, combinés aussi à leurs préférences. Cette flexibilité signifie qu'un transfert monétaire ponctuel peut potentiellement être utilisé pour répondre à un éventail de besoins et éventuellement atteindre différents objectifs du programme. Le cash permet de stimuler le rétablissement en créant des flux de revenus à court terme et en augmentant le pouvoir d'achat des consommateurs grâce à son effet multiplicateur.

MEB, SMEB et la valeur ajustée
Le MEB définit la valeur monétaire minimum des biens et services dont un ménage a besoin pour satisfaire ses besoins essentiels, sur une base régulière ou saisonnière. C'est une valeur de référence pour dimensionner l'assistance humanitaire et d'autres couvertures de filets sociaux.

En 2021, le CWG et le Gouvernement ont initié la mise en place d'un groupe de travail sur le suivi du marché (MEB Task Force) afin de développer le MEB du Burkina Faso et de surveiller les prix du marché pour soutenir la programmation basée sur des preuves. En avril 2022, le montant du MEB a été mis à jour par l'équipe technique MEB sous le lead du Gouvernement (Secrétariat Permanant en charge de la Protection Sociale) et le CWG.

En septembre 2022, le CWG a commencé les discussions sur les montants pour le cash à usage multiple après les inquiétudes des acteurs sur la cohésion sociale. Le travail du développement du SMEB continue au sein de l'ICCG et le MEB Task Force.

Analyse du marché
L'analyse des marchés par les organisations opérationnelles au Burkina Faso en 2022 est caractérisée dans la partie septentrionale du pays par un dysfonctionnement de la chaîne d'approvisionnement lié à l'augmentation de la violence et des affrontements actifs, ce qui entraîne une hausse du niveau général des prix à la consommation. Les prix n'ont cessé d'augmenter dans un contexte de fluctuations saisonnières exacerbé par la crise sécuritaire.

Les analyses mettent en évidence des difficultés croissantes des bénéficiaires pour acheter des produits de base dans les régions en insécurités, et les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont également citées comme principaux facteurs de l'inflation. De fait, les montants reçus offrent un pouvoir d'achat inférieur au montant de transfert initialement prévu. Cela contribue à l'érosion du montant du transfert allouée aux bénéficiaires pour leurs besoins de base et limite leur capacité à acquérir des biens et à se déplacer en raison de l'augmentation des frais de transport ; ce qui amène les bénéficiaires à considérer que les programmes de transfert monétaire ne sont pas préférables en termes de rapport qualité-prix.

Quant à des bonnes pratiques, l'amélioration de la qualité et de la régularité de la collecte des données sur les marchés par les organisations individuellement et les prix ont été très opportuns et appréciés. Cela doit continuer pour permettre des ajustements programmatiques permettant de prendre en compte l'inflation. Le CWG travaille avec le PAM, SONAGESS et INSD et REACH pour le système du suivi du marché, qui sera complémenter par les ONGs.

Une analyse prévisionnelle de l'inflation et des tendances des prix est également nécessaire. La planification budgétaire des projets avec le TM en 2023 devrait tenir compte de cette analyse.

Défis et bonnes pratiques de transferts monétaires
Tandis que les transferts monétaires sont faisables dans les localisations comme le centre-nord, le nord grâce aux marchés qui fonctionnent bien, les zones enclavées toujours d'avoir les défis qui sont similaires que les autres modalités comme l'accès physique aux zones et la sécurisation. Le CWG mène les plaidoyers au sein de le système de coordination pour l'utilisation du cash et des études de faisabilité avec les acteurs humanitaires dans les zones difficiles d'accès et partagent les bonnes pratiques. En effet, l'utilisation des vols UNHAS rend irrégulier le suivi des activités de cash et la gestion des mécanismes de plaintes.

Les acteurs humanitaires évaluent régulièrement les risques sécuritaires dans les zones d'intervention afin de développer les mesures de mitigation associées à ces risques. Les prestataires de service financier assurent la sécurisation des sites de distribution avec les organisations humanitaires qui sont présents pour le suivi et qui observent les principles humanitaires. En plus, le CWG organisera un séminaire pour analyser les bonnes pratiques visant à aider les acteurs humanitaires à concevoir et mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires, incluant des transferts monétaires à usages multiples et des transferts monétaires sectoriels, dans des contextes d'inflation.

Fournisseurs de service financier et taux de transferts
Au Burkina Faso, les acteurs humanitaires utilisent plusieurs mécanismes pour le transfert de cash dans le cadre des assistances. Les FSF appliquent les différents frais et taux dans les prestations financières. On constate que la tranche de 3 á 4% est la plus appliquée par la plupart des FSF. Les autres taux regroupent les taux appliqués en fonction des zones d'intervention ou en fonction du niveau d'accessibilité liés à l'insécurité. Il s'agit par exemple 1,5% ou 2% ou 3% selon le niveau sécuritaire de la zone d'intervention ou encore 3% centres urbains et 6% milieux ruraux.

LE MÉCANISME UTILISÉ AU TRAVERS LES FOURNISSEURS DE SERVICE FINANCIER QUI ONT RAPPORTÉ

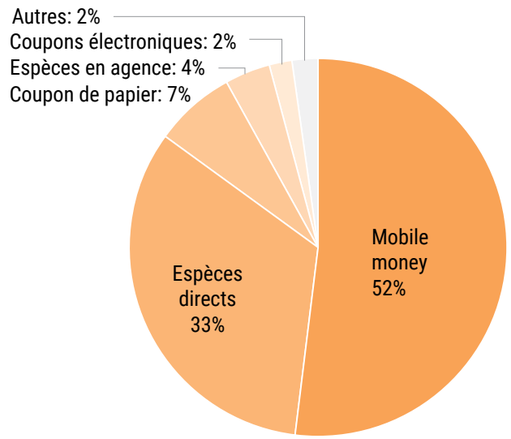

Les perspectives de la réponse cash en 2023
L'utilisation du cash à usage multiple ainsi que le cash sectorielle augmentera en 2023, lorsque cela est approprié et faisable, afin de soutenir les personnes vulnérables en favorisant leur libre choix, l'autonomisation et la dignité. En 2023, le CWG continuera à développer des outils et des approches communs, à assurer la complémentarité des différentes modalités et à fournir un soutien stratégique et technique aux acteurs du transfert monétaire afin de coordonner la réponse et de créer des synergies conformément aux engagements du Grand Bargain. 9 organisations ont exprimé une planification de 19,8 millions de dollars uniquement pour le cash à usage multiple en 2023[14].

En 2023, suite au développement du SMEB sur la base de la méthodologie MEB pour arriver à une décision basée sur les données, le CWG harmonisera les valeurs de transfert et augmentera l'utilisation multiple de l'argent liquide là où c'est possible. En 2023, les membres du CWG et les partenaires seront formés à la conception de paquets MPCA, en utilisant des valeurs du SMEB, des outils clés, tels que des listes de contrôle de sélection et de contrat pour les fournisseurs de services financiers, les partenaires de mise en œuvre seront développés.

Les indicateurs de suivi de la réponse en cash à usage multiple

INDICATEUR 1	# de personnes assistées à travers une réponse en espèce à usage multiples	524 317[15]
INDICATEUR 2	Montants (US$) distribués à travers une réponse en espèce à usage multiples	$19,860,559
INDICATEUR 3	% des ménages qui rapportent avoir été capables de répondre à leurs besoins de base, en ligne avec leurs priorités	80%

1.7
Approche nexus

Démarche commune d'intégration systématique de l'aide d'urgence, à la poursuite de la paix et les objectifs de développement durable dans les interventions des acteurs humanitaires

L'approche nexus est l'aboutissement d'une série d'engagements de l'ONU avec le secteur humanitaire, matérialisé par la « Nouvelle Méthode de Travail » (New Way of Working), inscrit dans le rapport « One Humanity, Shared Responsibility », publié dans la phase préparatoire du Sommet humanitaire mondial de 2016. Avec des crises de plus en plus prolongées, exacerbées dans le temps et dans l'espace, l'objectif du nexus est d'améliorer la coordination et de créer des synergies entre les programmes humanitaires, de développement et paix afin d'assurer une réponse adéquate aux populations dans le besoin. Ceci repose sur la valorisation des complémentarités qui existent entre les trois secteurs.

Concrètement, l'approche « triple Nexus » a pour objectif de réduire les besoins humanitaires, les vulnérabilités et les risques à long terme, en adressant concomitamment les facteurs et causes sous-jacentes des crises. Elle vise à une meilleure implication et complémentarité entre les parties prenantes, y compris le gouvernement, les ONG nationales et internationales, les bailleurs de fonds et les Nations Unies.

Pour le Burkina Faso, les priorités pour avancer l'aspect nexus comprend 7 aspects, y compris un engagement du leadership, une planification stratégique avec les acteurs humanitaires, de développements et de paix, une communication efficace, une programmation

harmonisée, une coordination entre chaque pilier, un processus de suivi et évaluation ainsi qu'un financement adéquat.

Il existe néanmoins des difficultés au Burkina Faso qui compliquent la mise en œuvre effective du concept du nexus HDP, notamment les différents niveaux de compréhension sur le nexus, les difficultés de leadership dans la coordination et le faible suivi. Malgré la complexité de la situation du pays, une revue des documents clés et des bonnes pratiques sur le nexus démontre que l'appropriation du nexus par le leadership national et par la communauté internationale est fondamentale.

De plus, des efforts considérables ont été déployés pour assurer l'harmonisation entre le plan de réponse humanitaire et l'élaboration d'un plan de développement, à savoir le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable au Burkina Faso (UNIDAP) au cours de l'année 2022, démontrant la nécessité d'opérationnaliser le nexus, surtout dans le contexte actuel du Burkina Faso. Notant l'impact du coup d'état de septembre 2022 sur l'élaboration et l'adoption du plan de développement, les efforts vont se poursuivre en 2023, particulièrement dans l'optique de garantir que les visions humanitaires, développement et paix soient alignées afin d'assurer un accompagnement durable aux populations dans le besoin, tout en y incorporant les bonnes pratiques de consolidation d'une paix durable. Notant particulièrement que le HRP 2023 strictement priorise le besoin humanitaire d'urgence, il est essentiel que le plan de développement doive couvre les besoins de personnes vulnérables qui ne sont pas ciblées dans le HRP. Par exemple, le HRP ne couvre que les localités de sévérité 3 et plus, en supposant que les localités de sévérité 1 et 2 sont appuyées par les acteurs de développement dans l'esprit de nexus.

Des thématiques transversales telles que le genre et la redevabilité envers les populations affectées devront également systématiquement guider l'opérationnalisation du nexus, à travers des groupes de travail mixtes et des objectifs alignés. Saisissant l'opportunité d'établir le plan de développement au cours de l'année 2023, les acteurs impliqués sont engagés à assurer une réponse qui s'inscrit dans l'approche nexus et ainsi garantir que les activités conjointes font parties des priorités pour 2023.

KAYA/ RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Un groupe de femmes déplacées irriguent et labourent le sol dans un jardin pour subvenir à leurs besoins.
Photo : OCHA/Michele Cattani

Partie 2 :
Suivi de la Réponse

BARSALOGHO/ RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Une enfant souriante devant son nouveau trousseau.
Photo : UNICEF/Franck Dejongh

2.1
Approche du Suivi

Sous la direction de la HCT, l'ICCG est responsable de l'évaluation des progrès vers la réalisation du HRP. Le premier niveau de suivi est coordonné par OCHA au niveau des objectifs sectoriels des Clusters ; monitoring sur la base des indicateurs des objectifs sectoriels alimentant ensuite le suivi des objectifs stratégiques et spécifiques, conformément au cadre logique et aux règles d'agrégation convenus au sein des Clusters. De plus, l'ICCG utilisant des indicateurs transversaux, tels que les enquêtes de perception des populations affectées pour l'évaluation des objectifs stratégiques.

Le Burkina Faso dispose déjà d'un cadre de suivi utilisant l'outil « Response Planning and Monitoring » (RPM). Chaque trimestre, tous les Clusters téléchargent leurs données de la réponse sur le RPM, permettant à OCHA de les suivre et d'évaluer la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques. Cela inclut la collecte et le rapport de données désagrégées par sexe, âge et handicap. Trimestriellement, toutes les données pertinentes du RPM sont publiées dans le tableau de bord humanitaire, qui est produit et diffusé par OCHA. Les contributions financières sont enregistrées par le service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS). Le site web Humanitarian Action permet de faire un suivi intégré du financement et de la réponse[16].

Des rapports réguliers sur la situation opérationnelle détaillant les réponses des Clusters aux besoins existants et émergents continueront d'être publiés régulièrement, fournissant une image détaillée de l'assistance fournie sur le terrain. La capacité de préparation à la réponse sera évaluée par une analyse régulière des filières de produits critiques. Sur la base des informations de suivi, l'ICCG fera régulièrement des recommandations au HCT concernant la portée et la direction de l'opération de réponse.

Calendrier du Cycle de Programme Humanitaire

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN
Aperçu des Besoins Humanitaires							—	—	—	●			
Plan de Réponse Humanitaire											—	—	●
Bilan périodique de la réponse	●			●			●			●			
Aperçu de la situation humanitaire	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

2.2
Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles

Objectif Stratégique OS1

En 2023, 2,5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE DE COLLECTE
% de ménages ayant reçu une assistance pour leurs besoins critiques (WASH, nutrition, assistance alimentaire, santé) au cours des 12 derniers mois.	N/A	PDI : 75% Non-PDI : 20%	MSNA	Annuel
% de personnes qui pensent que l'aide reçue couvre leurs besoins les plus importants.	49%	70%	CEAWG / GTS	Annuel

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	CIBLE 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE
OS1.1 : 2,5 millions personnes en insécurité alimentaire critique ont accès une assistance alimentation adéquate	# de personnes non déplacées en insécurité alimentaire sévère ont reçu une assistance alimentaire	1,8 M	Cluster Securité Alimentaire	Trimestriel
	# de personnes déplacées en insécurité alimentaire sévère ont reçu une assistance alimentaire	713 k		
OS1.2 : L'accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive pour 561 k personnes non déplacées vulnérables vivant dans les zones d'accès difficile est garanti	# de personnes non déplacées vulnérables qui ont eu accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive	373 k	ClusterSanté	Trimestriel
	# de personnes déplacées vulnérables qui ont eu accès aux services de santé primaire, y compris la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive	187 k		
OS1.3 : 252 k filles, garçons et enfants de 0 à 5 ans et femmes enceinte et allaitantes, reçoivent une prise en charge intégrée contre la malnutrition incluant l'accès à une prise en charge de qualité, de l'eau potable et de la nourriture.	# d'enfant de 6-59 mois d'enfants malnutris aigüe sévère (MAS) prise en charge	95 k	Cluster nutrition	Trimestriel
	# d'enfant de 6-59 mois d'enfants malnutris aigüe sévère (MAS) avec complication prise en charge	14 k		
	# d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aigüe modéré (MAM) ayant été prise en charge	109 k	Cluster santé/ nutrition	
	# de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition aigüe (MA) prise en charge	48 k	Cluster nutrition	
OS1.4 : 1,8 millions de personnes ont un accès sécurisé aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, nécessaire pour garantir leur survie	# de personnes non déplacées ayant eu accès à une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène	974 k	Cluster WASH	Trimestriel
	# de personnes déplacées ayant eu accès à une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène	817 k		

OS1.5 : 30 k réfugiés dans les camps et hors camps ont reçu une assistance d'urgence multisectorielle nécessaire à leur survie	# de réfugiés ayant été reçus une assistance multisectorielle	30 k	Multisecteur réfugié	Trimestriel

Objectif Stratégique OS2

En 2023, 3,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE DE COLLECTE
% de ménages ayant reçu une assistance humanitaire au cours des 12 derniers mois.	PDI : 71% Non-PDI : 9%	PDI : 90% Non-PDI: 15%	MSNA	Annuel
% de ménages qui sont satisfaits de l'assistance reçue.	PDI : 87% Non-PDI : 91%	PDI : 95% Non-PDI: 90%	MSNA	Annuel
% de personnes qui se sentent informées sur l'assistance humanitaire.	49%	70%	CEAWG / GTS	Annuel
# d'acteurs humanitaires formés en protection transversale, redevabilité, PEAS et planification basée sur les évidences.	120 Redevabilité	210 Redevabilité 1 290 : Genre et PEAS	Cluster Protection/ Cluster GSAT/CWG/ CEAWG/ICCG/PSEA/GBV AoR/Réseau GIHA	Annuel
% de personnes ayant reçu une réponse à leurs suggestions ou plaintes, y compris les plaintes sensibles	86%	100%	CEAWG/Réseau PSEA/ GTS	Annuel

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	TARGET	SOURCES	FRÉQUENCE
OS2.1 : 2,1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	# de personnes non déplacées ayant accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	1,1 M	ICCG/Bilan	Trimestriel
	# de personnes déplacées ayant accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés	950 k		
OS2.2 : Les conditions de vie de 549k PDI sur les sites s'améliorent grâce à une gestion coordonnée et participative des sites, incluant des services d'information, de plainte et de protection	# de personnes déplacées vivant dans les sites et lieux de regroupement ayant accès avec au moins un service de GSAT	549 k	GSAT/ CEAWG	Trimestriel
OS2.3 : 100% des acteurs humanitaires renforcent leurs capacités de planifications basées sur l'évidence avec un accent particulier sur la préparation à la réponse aux catastrophes, leurs ciblages des bénéficiaires, leurs options d'assistances (Cash ou autres)	% d'acteurs humanitaires ayant amélioré leur connaissance et compétence	80%	ICCG	Annuel

Objectif Stratégique OS3

En 2023, la protection et le respect de tous les droits humains de 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées affectés par la crise sont assurés

INDICATEURS	RÉSULTATS DE 2022	CIBLES 2023	SOURCE DE COLLECTE	FRÉQUENCE DE COLLECTE
% de ménages rapportant avoir été traités avec respect par les acteurs humanitaires	PDI : 60% Non-PDI : 84%	PDI : 100% Non-PDI : 100%	MSNA	Annuel
% de ménages rapportant avoir eu des barrières d'accès à l'assistance	PDI : 20% Non-PDI : 23%	PDI : 10% Non-PDI : 10%	MSNA	Annuel
% de ménages rapportant avoir eu à échanger des faveurs ou de l'argent afin d'être enregistré ou de recevoir de l'assistance	PDI : 8% Non-PDI : 11%	PDI : 0% Non-PDI : 0%	MSNA	Annuel
% des personnes insatisfaites du comportement des travailleurs humanitaires (Echange d'argent contre une inscription sur une liste ; Echange d'argent contre une réception d'assistance ; Faveurs sexuelles contre une inscription sur une liste ; Faveurs sexuelles contre une réception d'assistance ; Fraudes ; Manque de respect)	7,23%	0%	MSNA	Annuel
% de personnes qui pensent que les points de vue de leur communauté sont pris en compte par les fournisseurs d'aide au sujet de l'assistance qu'ils reçoivent	47%	75%	MSNA CEAWG / GTS	Annuel

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	TARGET	SOURCES	FRÉQUENCE
OS3.1 : 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap, à risque et victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés ou dans des lieux de regroupement ont accès à une assistance multisectorielle et / ou intégrée en protection (psychosociale, juridique informations et sécurité physique)	# de personnes handicapées (PDI et Non-PDI) identifiées comme ayant besoin d'assistance qui reçoivent un soutien spécifique	Non PDI :15% PDI : 15%	Cluster protection et AoR	Trimestriel
	# d'enfants vulnérables (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié d'une prise en charge ou d'un suivi individualisé	Non PDI : 215 k PDI : 532 k	AoR PE	
	# de personnes (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié de services de protection	Non PDI : 533 k PDI : 914 k	Cluster protection et AoR LAM LTB	
OS3.2 : 530k femmes, hommes, filles et garçons victimes de violences basées sur le genre ou survivant(e)s d'EAS sont pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique) et soutenus pour se réintégrer dans la communauté et reconstruire leurs moyens d'existence	# de femmes, hommes, filles et garçons survivant (e)s (PDI et Non-PDI) de violences basées sur le genre ou survivants d'EAS pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique)	Non PDI : 183 k PDI : 347 k	AoR VBG	Trimestriel

Partie 3 :
Objectifs et Réponse Sectoriels/Cluster

3.1 Abris et Articles Ménagers Essentiels

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,8 M	614,1 k	$69,5 M

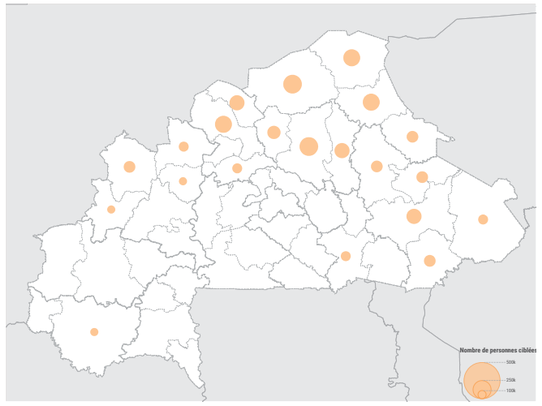

3.2 Eau, Hygiène et Assainissement

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
3,2 M	1,8 M	$91,0 M

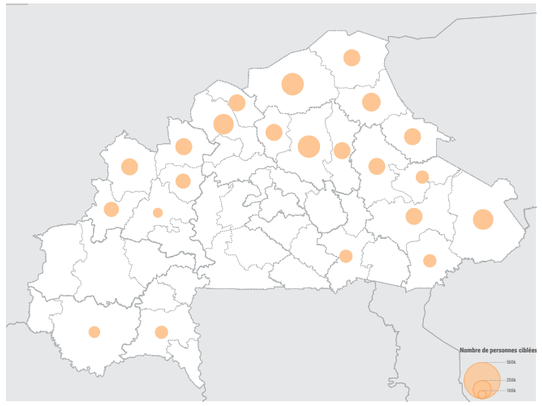

3.3 Éducation

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,0 M	911,2 k	$62,4 M

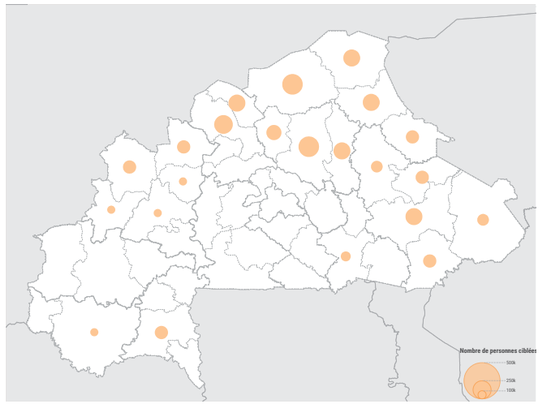

3.4 Gestion des Sites d'Accueil Temporaires

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
930,6 k	549,4 k	$11,3 M

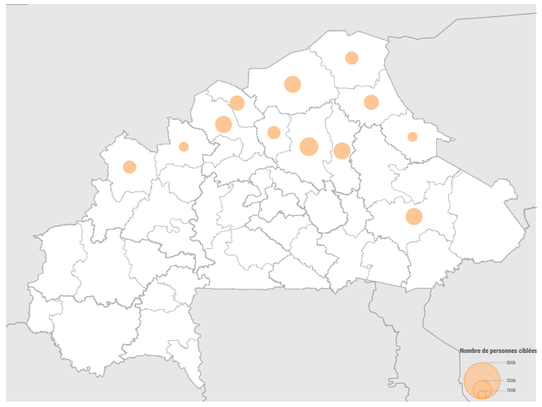

3.6 Nutrition

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,3 M	697,4 k	$54,3 M

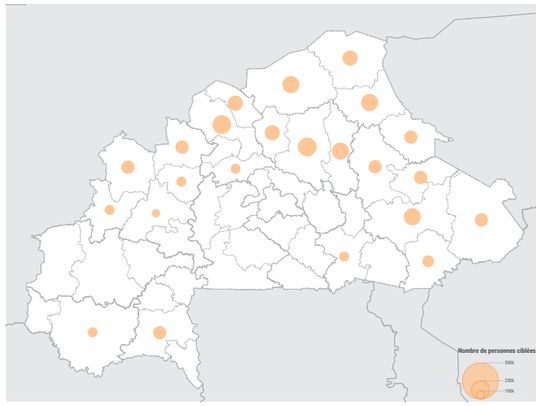

3.7 Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
3,1 M	1,4 M	$24,8 M

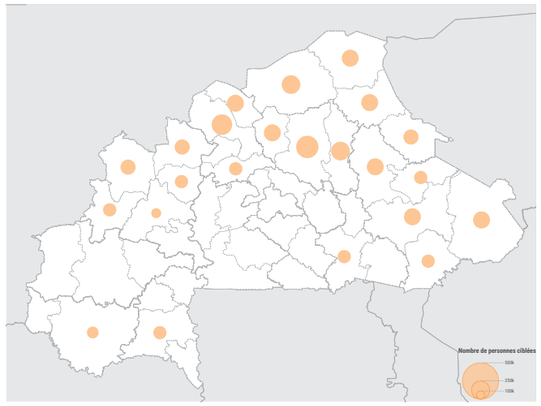

3.7.1 Protection : Lutte Anti-Mine

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,5 M	482,3 k	$3,3 M

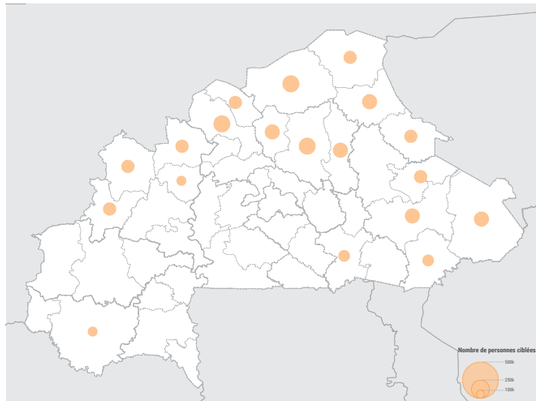

3.7.2 Protection : Logement Terre et Biens

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,7 M	625,4 k	$2,6 M

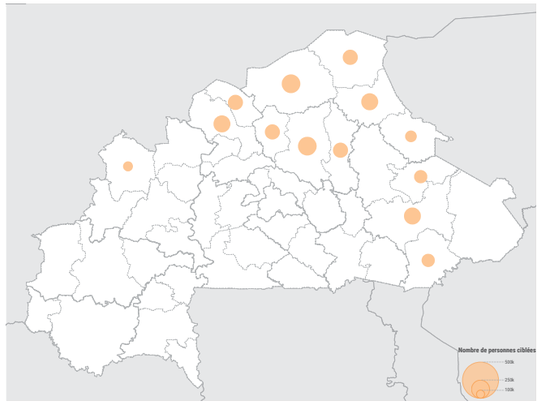

3.7.3 Protection : Protection de l'Enfance

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,5 M	747,2 k	$71,7 M

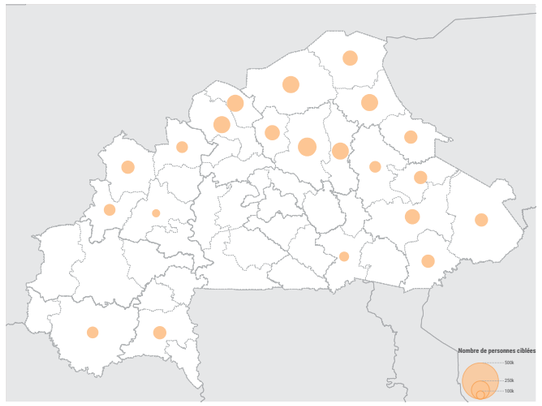

3.7.4 Protection : Violence Basée sur le Genre

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
1,1 M	530,0 k	$31,8 M

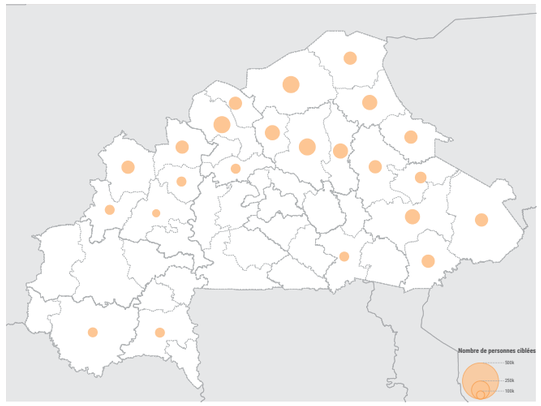

3.8 Santé

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
2,8 M	1,8 M	$49,2 M

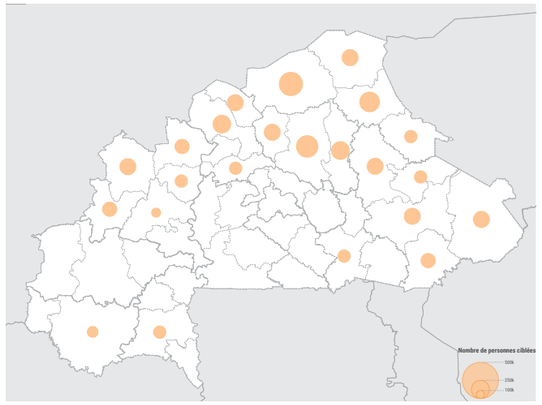

3.9 Sécurité Alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)
3,5 M	2,5 M	$322,2 M

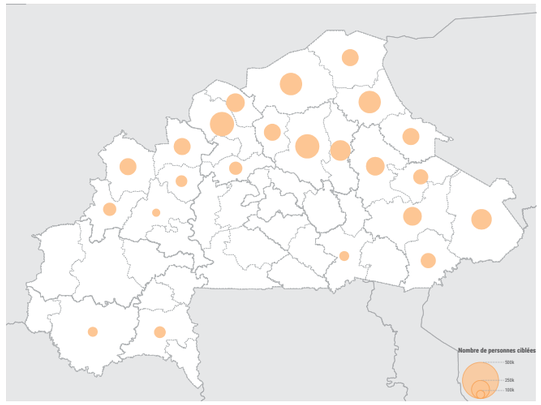

3.1 Abris et articles ménagers essentiels (AME)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,8 M	614 k	23%	59%	15%	$69,5 M

Objectifs
Le Cluster Abris et Articles Ménagers Essentiels (AME) cible 614 098 personnes affectées par la crise pour le cycle programmatique 2023. Le Cluster a identifié trois objectifs pour soutenir la réponse à la crise humanitaire. Ces objectifs contribuent à l'atteinte de l'objectif Stratégique 2 et des objectifs spécifiques OS2.1 et OS2.3 du Cadre Intersectoriel HRP 2023.

Les objectifs du Cluster Abris/AME sont les suivants :

Objectif Sectoriel 1 : Assurer une couverture adéquate et immédiate en abris d'urgence et en AME aux populations affectées par la crise. (contribue à l'objectif spécifique 2.3).

A travers cet objectif, 87 728 ménages composés de femmes, hommes, enfants, handicapés dans le besoin appartenant aux nouvelles et anciennes populations affectées seront ciblés pour recevoir des kits standards d'AME ou l'équivalent monétaire. Sur ce nombre de ménages dans le besoin, 85 974 ménages nouvellement déplacés ou anciennement déplacés et n'ayant pas reçu d'assistance seront considérés pour recevoir une solution d'abris d'urgence mais également une assistance technique et des conseils appropriés pour les activités de construction d'abris d'urgence.

Objectif Sectoriel 2 : Assurer sur le moyen et long terme, l'accès équitable à des conditions de vie digne pour les personnes vulnérables (femmes, hommes, enfants et handicapés) affectées par la crise (personnes déplacées internes, familles d'accueil et retournés) en facilitant l'accès aux abris sécurisés et à des AME appropriés (contribue à l'objectif spécifique 2.1).

A travers cet objectif, le cluster Abris/AME vise à garantir que les espaces d'accueil identifiés dans huit des treize régions prioritaires, reçoivent systématiquement des travaux d'aménagement en vue d'améliorer les conditions d'habitat dans les espaces d'accueil et les infrastructures de base fournissant des services à des personnes déplacées vulnérables. Pour les ménages déplacés, qui optent pour une intégration locale et pour les ménages qui souhaitent retourner dans leur zone initiale de vie, la fourniture d'abris semi-durables à 6 141 ménages sur les 85 974 ménages dans le besoin sera envisagée dans les zones sécurisées. Un accompagnement technique rigoureux sera également inclus dans tous les projets de fourniture d'abris semi durables pour améliorer la qualité des maisons construites et protéger leurs habitants. En collaboration avec le Cluster Protection/l'AoR Droit au Logement, à la Terre et aux Biens (LTB), une attention spécifique sera donnée aux nombreux déplacés qui n'arrivent pas à sécuriser des terres en vue de construire leurs abris. Plus de 6 141 ménages sur 85 974 ménages dans le besoin, seront ainsi accompagnés avec des options de solutions foncières pour prévenir les risques d'éviction et les conflits avec la communauté hôte. Les déplacés ayant optés pour la réintégration locale recevront un soutien technique et des conseils appropriés pour les travaux de réhabilitation et de rénovation de leurs maisons partiellement détruites. De même, 6 141 ménages dans cette situation seront ciblés pour cet exercice sur les 85 974 étant dans le besoin. Etant donné que de nombreux déplacés vivant dans les villes à forte concentration n'arrivent pas à sécuriser des terres ou des espaces temporaires pour s'établir, beaucoup recourent à la location de maisons. Le Cluster Abris/AME projette de soutenir 6 141 ménages vulnérables se trouvant dans des situations propices à travers la mise en œuvre d'un programme de location de maison pour déplacés.

Objectif Sectoriel 3 : Assurer la coordination et la qualité dans la mise en œuvre de solutions d'urgence et durables à travers la collecte, l'analyse et le partage de données, le renforcement des capacités et la préparation aux urgences. (Contribue à l'objectif spécifique 2.1).
Pour garantir une coordination efficiente et assurer une réponse de qualité, l'équipe du Cluster Abris/AME, en respectant les principes humanitaires, veillera à la collecte, l'analyse et le partage de données relatives aux besoins et aux interventions des partenaires. En se basant sur les leçons apprises depuis 2019, le Cluster utilisera les outils d'évaluation et de suivi tout au long du cycle programmatique de la réponse pour mieux coordonner et éviter la duplication des interventions. La tenue effective mensuelle des réunions de coordination aussi bien au niveau national que dans les régions sera garantie tout au long de l'année, tout comme la revue de la stratégie du Cluster qui sera faite en fonction de l'évolution de la crise. La mise à jour régulière de la matrice 5 W et des besoins non couverts dans le domaine abris/AME ainsi que le suivi des Post-Distribution Monitoring (PDM) seront les axes stratégiques de l'amélioration de la coordination.

Pour que les sites soient mieux planifiés, le Cluster Abris/AME en collaboration avec le Cluster Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT) et les services techniques de l'Etat, fourniront dix séances d'appui technique aux partenaires sur les questions de site planning et d'aménagement des espaces d'accueil. Le Cluster documentera les pratiques autochtones de construction et cataloguera les bonnes pratiques des partenaires pour élaborer des formations sur le « build back better »[17] et sur les questions de genre et de redevabilité, à l'attention des membres partenaires du Cluster.

Pour ce qui est des zones d'accueil de déplacés se trouvant dans des régions inondées par la pluie et pour les nouveaux arrivés, le Cluster prévoit d'améliorer la capacité de préparation à la réponse en contribuant à l'élaboration des plans de contingence et en mettant en place dans les huit régions un système de gestion des stocks de contingence.

Stratégie de la réponse
Les partenaires du Cluster Abris/AME vont continuer en 2023 à considérer comme prioritaires les personnes vulnérables notamment les femmes chefs de ménage, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans les onze régions prioritaires. Des éléments importants d'inclusion et de redevabilité seront également considérés durant tout le cycle programmatique de la réponse. En synergie avec le Cluster Protection/AoR LTB et les autorités locales, le Cluster va œuvrer pour la sécurisation d'espaces durables en changeant les abris d'urgence des déplacés en abris semi durables.

En 2022, la capacité du Cluster abris/AME restée faible avec 21 partenaires inégalement répartis géographiquement. Cette situation a eu comme conséquence une réponse insuffisante pour les populations affectées. Le Cluster continuera, en 2023, de faire le plaidoyer à l'endroit des partenaires, du gouvernement et des bailleurs de fonds pour un déploiement additionnel des partenaires abris/AMEs et une présence soutenue dans ces régions. Le Cluster encouragera les partenaires à prévoir des stocks prépositionnés pour des interventions d'urgence prévisibles telles que les incendies, les inondations, les tempêtes et les nouveaux déplacements. Dans les zones où les conditions du marché le permettent et où des solutions durables peuvent être fournies, les PDI seront identifiées, formées et soutenues avec une assistance en espèces et un soutien technique pour construire leurs propres abris.

La réponse en Abris comprend des éléments de transition et de relèvement rapide grâce à la modalité des transferts monétaires contre travail et à la mise à disposition d'abris de transition. Le Cluster Abris/ AME s'emploiera, sur la base des différentes revues du profil habitat et de l'évaluation de l'impact environnemental

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
La file à la fontaine est longue de bidons.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

dans les régions prioritaires, à réajuster les typologies d'abris pour qu'ils répondent davantage aux besoins des déplacés et pour rendre plus durable la réponse abris/AME en diminuant les émissions de CO2 et la déforestation.

L'intervention du Cluster abris dans les zones à accès difficiles (zones de conflits, mauvais état des routes etc.) se fera à travers l'approche de localisation qui s'appuie sur les organisations et structures nationales (ONG et OSC). Pour matérialiser cette approche qui permettra d'apporter la réponse en abris/AMEs aux PDIs et à la population hôte vulnérable dans les zones à accès difficile, un mapping des ONG et des OSC nationales ayant des connaissances dans la mise en œuvre des projets abris/AME sera établi par région et par commune. Une fois le mapping terminé, les capacités techniques et opérationnelles de ces structures nationales seront renforcées afin qu'elles puissent en collaboration avec les partenaires traditionnels du Cluster assurer la mise en œuvre des projets abris/AME dans les zones difficiles d'accès.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

Pour la mise en œuvre spécifique des projets d'abris/AME avec la modalité de transfert monétaire, les conditions préalables devront être considérées avant de procéder aux modalités de transferts qui seront adaptées aux réalités des différentes régions de la réponse humanitaire.

Parmi les conditions à considérer, nous avons la mise en place d'un comité de ciblage et de gestion des plaintes, la résolution des questions de Logement, Terre et Biens « LTB », la réalisation des évaluations de marchés et des besoins afin de s'assurer que les interventions ne causent aucun dommage (Ne Pas Nuire).

Les réalités des régions n'étant pas les mêmes, le Cluster travaillera avec le Cash Working Group pour s'assurer que la modalité des transferts monétaires soit contextualisée dans chaque région de la réponse. A cet effet, les modalités de transferts monétaires ci-dessous seront utilisées en fonction des régions :

- Coupons ;
- Transfert direct aux bénéficiaires par le biais de la banque ou à travers un prestataire de services financiers (institution de microfinances) ou via téléphone (E-money).

Sur la question de la conditionnalité ou non des transferts monétaires, étant donnée la nature des activités d'abris, surtout lorsque cela implique de la construction, il est considéré plus adéquat de prendre l'option conditionnelle, et de faire le transfert monétaire en tranches au lieu de tout donner en une seule fois, pour permettre de faire le suivi et un accompagnement technique nécessaire.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

Pour éviter les cas de VBG, des sensibilisations seront menées en collaboration avec le Cluster Protection et son AoR VBG dans les zones de la réponse humanitaire. Les éléments tels que la redevabilité envers la population affectée, la participation et l'autonomisation seront au centre de la stratégie du Cluster pour s'assurer d'une part que les partenaires du Cluster consultent les bénéficiaires tout au long de la réponse et que d'autre part leurs contributions et capacités soient pris en compte pour créer l'appropriation de l'assistance fournie. Les questions de genre, de sécurité, de dignité, de PSEA, et de l'intégration des personnes en situation de handicap seront également prises en compte tout au long de la réponse en Abris/AME. Des activités de PDM seront régulièrement menées afin de s'assurer de la prise en compte des préoccupations de la population affectée par le déplacement.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

En garantissant la fourniture effective d'Abris et d'AME, le Cluster fera le plaidoyer pour l'accès aux services sociaux de base car la mise en place de zones viables induit systématiquement une dynamique d'installation de ces services dont notamment l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation. Le Cluster fera aussi le plaidoyer pour la meilleur planification urbaine et l'amélioration de la protection de l'environnement. La collaboration avec les instances gouvernementales, le Cluster WASH, le Cluster Éducation et le Cluster Santé, lors de la sélection des sites devant accueillir des abris durables permettra le développement d'une politique d'aménagement inclusif qui anticipe la mise en place de service sociaux. Par ailleurs, le flux financier généré par l'achat de matériaux de construction et le paiement de la main d'œuvre spécialisée et non spécialisée apporteront une croissance économique de taille dans les zones d'intervention. Le taux d'employabilité s'améliorera également à moyen terme grâce au recrutement de la main d'œuvre.
Là où le marché le permettra, des activités génératrices de revenus seront mises en place pour produire localement les éléments constitutifs des Kits AME.
L'allocation d'un certain pourcentage de l'assistance aux communautés hôtes affectées par la crise ainsi que l'implication des PDI et des communautés hôtes à tous les niveaux de la réponse en abris/AME, améliora la coexistence pacifique et le vivre ensemble entre les deux communautés.

Coût de la réponse

Le budget sectoriel estimé pour 2023 s'élève à 69,47 millions de dollars. Pour chaque objectif sectoriel, le cluster a défini des indicateurs se référant à des activités en lien avec la réponse en solution d'abri d'urgence, en AME et avec la coordination du cluster pour 2023. Dans le but d'allouer des ressources à chaque activité, le Cluster Abris/AME a attribué une cible de la population dans le besoin à assister, et celle-ci a été multiplié par le prix unitaire de l'activité en question.

Différentes discussions, consultations et réunions de coordination entre les membres du Cluster, ont permis de fixer la moyenne des prix unitaires des articles.

Les coûts par objectif sectoriel sont les suivants :

- **56,7 millions de dollars pour l'objectif sectoriel 1**. Ce budget inclut les activités de distribution des kits AME, des solutions d'abris d'urgence ainsi que des activités de formation. Les prix unitaires

pour les 87 728 kits d'AME sont à 135 dollars, 610 dollars et 110 dollars pour les 60 181 ménages et 25 793 ménages qui recevront respectivement les abris d'urgence de durée de vie de 6 mois à 1 an et les abris d'urgence de durée de vie de 1 à 3 mois. L'assistance technique pour les formations complémentaires est estimée à 100 dollars pour 52 637 ménages ;

- **12,6 millions de dollars pour l'objectif sectoriel 2**. Ce budget inclut les travaux d'aménagement des sites d'accueil et les solutions d'abris semi-durables/transitionnels. 350 dollars sont prévus pour chacun des 6 141 ménages devant recevoir des rénovations et réhabilitations de taille et 50 dollars pour l'assistance technique. Près de 1 200 dollars sont prévus pour 6 141 ménages qui bénéficieront d'abris semi-durables et 150 dollars pour l'assistance technique pour les réaliser. 500 dollars pour 45 activités permettant la réduction d'impact environnemental. 50 000 dollars pour les travaux d'aménagements de 10 sites. Enfin 300 dollars sont prévus annuellement pour les 6 141 ménages vulnérables nécessitant le paiement d'un loyer en milieu urbain ;
- **150 000 dollars pour l'objectif stratégique 3**. Ce budget inclut les activités de renforcement de capacités des acteurs du Cluster, d'évaluations des besoins, de suivi de la réponse, de production des produits et de coordination.

Suivi

Le Cluster Abris/AME, en plus des outils de suivi existants, développera aux besoins des outils additionnels qui permettront de faire un suivi efficace de la réponse en abri et AME. En 2022, le Cluster a mis en place une system de suivi de la réponse planifiée et de la réponse d'urgence. L'analyse de la réponse, à travers les retours des 5W par les partenaires permettant de connaitre d'une part le niveau de la réponse et d'autre part les besoins couverts, continuera en 2023.

Les mécanismes de suivi, de retour et de partage des informations ainsi que le suivi de la qualité de la réponse seront évalués mensuellement afin de s'assurer de leurs fonctionnalités. Les rapports de ces évaluations permettront à la coordination et aux partenaires du Cluster d'apporter si nécessaire des mesures correctives. Les activités de PDM seront régulièrement menées afin de s'assurer de la prise en compte des préoccupations de la population affectée par le déplacement.

En plus des outils de suivi interne, le Cluster renforcera sa collaboration avec les autres acteurs humanitaires afin de s'assurer de la prise en compte de l'approche monétaire, de la protection transversale, l'importance d'intégrer l'aspect VBG et le nexus HDP dans la réponse en Abris/AME.

3.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
3,2 M	1,8 M	25%	56%	15%	$91 M

Objectifs

En 2023, le Cluster WASH cible 1 791 730 personnes. Les objectifs du Cluster sont les suivants :

- **Objectif sectoriel 1** : Assurer un accès sécurisé, adéquat et équitable à l'eau salubre et en quantité suffisante pour couvrir les besoins d'eau de boisson et usage domestiques des 1 454 147 femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacés internes, retournés, populations enclavées, autres populations non-déplacées) (Contribue à l'objectif spécifique 1.4)
- **Objectif sectoriel 2 :** Assurer un accès sécurisé, adéquat et à tout moment à des infrastructures d'assainissement à 1 201 936 femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacés internes, retournés, populations enclavées autres populations non-déplacées) (Contribue à l'objectif spécifique 1.4)
- **Objectif sectoriel 3** : Améliorer les pratiques d›hygiène de 1 791 730 femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacés internes, retournés, populations enclavées, autres populations non-déplacées) (Contribue à l'objectif spécifique 1.4)

Stratégie de la réponse

La cible du Cluster WASH est constituée de 53% de femmes/filles et 47% d'hommes/garçons. Les enfants ciblés (moins de 18 ans) constituent 56% de la cible. Les personnes déplacées représentent 46% de la cible et les communautés hôtes et autres populations affectées constituent 54% de la cible. La réponse aura une approche inclusive qui cible également les personnes avec vulnérabilités spécifiques telles que les personnes âgées >65 ans (3%) ou en situation de handicap (15%). Les besoins spécifiques des jeunes filles en termes d'hygiène menstruelle sont également pris en compte par la distribution de kits de dignité et les besoins des enfants malnutris sont pris en compte par les activités WASH-in-Nutrition.

Les zones géographiques prioritaires ciblées sont celles qui sont dans une situation de sévérité plus aigüe notamment les communes des provinces du Sanmatenga au Centre-Nord et du Soum au Sahel. Elles sont suivies par les provinces de la Tapoa, Yatenga, Seno, Gnagna et Kossi. Au total, en fonction de la sévérité des besoins humanitaires WASH, 125 communes dans 22 provinces de 8 régions sont ciblées (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Est, Centre-Nord, Est, Nord, Sahel, Sud-Ouest). Le ciblage géographique a été établi en fonction des besoins identifiés tout en prenant en compte les réponses déjà apportées en 2022, la contribution des acteurs non-humanitaires dans certaines zones, et la présence opérationnelle des partenaires qui est assez vaste (132 communes ont reçu des interventions WASH au mois d'octobre 2022). Certaines zones difficiles d'accès, mais avec des besoins importants, ont également été ciblées : pour ces zones, des stratégies seront adoptées pour améliorer l'accès grâce au renforcement du partenariat avec les acteurs locaux, l'adaptation des modalités d'intervention et l'utilisation des services de UNHAS. Les activités de réponse qui seront mises en œuvre sont les suivantes :

1. **Accès à l'eau :**

- Réhabilitation ou construction de 2 790 infrastructures d'approvisionnement en eau potable dans les sites et communautés (équivalent-points d'eau) ;
- Formation ou redynamisation de 2 790 associations d'usagers d'eau potable et artisans réparateurs ;
- Construction/ réhabilitation/ amélioration de point d'eau dans 50 écoles et espaces amis des enfants ;
- Construction/ réhabilitation/ amélioration de point d'eau dans 70 centres de santé ;
- Subvention à l'achat de l'eau pour les populations vulnérables à travers un appui monétaire ou coupon ou un financement à l'opérateur pour 30 000 ménages ;
- Approvisionnement temporaire d'eau d'urgence par camion-citerne (water trucking) pour 100 000 personnes.

2. **Accès à l'assainissement :**

- Réhabilitation, vidange ou construction de 50 000 infrastructures d'assainissement dans les sites, communautés ;
- Mise en place ou amélioration de système de gestion des déchets solides au profit de 314 000 personnes ;
- Construction/ réhabilitation/ amélioration de latrines dans 50 écoles et espaces amis des enfants ;
- Construction/ réhabilitation/ amélioration de latrines dans 150 centres de santé ;
- Subvention partielle ou totale de la construction de latrines domiciliaires à travers un appui monétaire ou coupon au profit de 10 000 ménages.

3. **Accès à l'hygiène :**

- Activités de promotion à l'hygiène et de mobilisation communautaire pour 1 791 730 personnes ;
- Distribution de 100 000 kits d'hygiène en nature, et 50 000 kits d'hygiène en cash ou coupon ;
- Fourniture de kits de dignité / gestion de l'hygiène menstruelle à 100 000 femmes en âge de procréer ;
- Mise à disposition du paquet minimum WASH in Nut à 20 000 couples enfants malnutris/ accompagnant (y compris d'amélioration des conditions d'hygiène dans les centres de prise en charge, sensibilisation à l'hygiène en porte à porte, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les communautés avec fortes prévalences de malnutrition).

Les liens avec les stratégies de réponse des autres Clusters sont assurés par : la prise en compte des besoins WASH dans les centres de santé, les écoles et espaces amis des enfants, la prise en compte de la malnutrition, la synergie avec le Cluster Abris/AME via le ciblage conjoint ou coordonné des populations avec un appui intégré en abris/AME et latrines/kits WASH; la construction d'abreuvoirs autour des points d'eau potable en lien avec le Cluster Sécurité Alimentaire dans les zones à fort présence de bétail ; la coordination dans la prévention et la réponse aux épidémies avec le Cluster Santé ; le lien avec la protection via la distribution d'un kit multisectoriel intégrant la VBG, entre autres.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

La stratégie du Cluster vise les activités suivantes en lien avec les transferts monétaires :

- Subvention à l'achat de l'eau pour les populations vulnérables à travers un appui monétaire, coupon ou un financement de l'opérateur pour 30 000 ménages ;
- Subvention partielle ou totale de la construction de latrines domiciliaires à travers un appui monétaire ou coupon au profit de 10 000 ménages ;
- Distribution de 50 000 kits d'hygiène en cash ou coupon.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

Protection transversale/AAP/CE / Genre : Les partenaires du Cluster WASH se sont accordés sur des engagements minimum qui doivent être respectés

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Une jeune déplacée collecte de l'eau pour sa famille.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

dans tous leurs programmes humanitaires pour une bonne prise en compte de la protection, le genre, le handicap et la redevabilité. Ces engagements sont définis dans une note d'orientation technique qui a été élaborée et adoptée en novembre 2021. La prise en compte de la protection et de VBG de façon transversale sera assurée entre autres par le design et l'implantation adaptés des infrastructures (ex. latrines éclairées et fermées à clé, séparation des latrines publiques par genre, etc.). La redevabilité auprès des populations affectées sera assurée à travers l'approche participative et des mécanismes de plainte et feedback et engagement communautaire que chaque partenaire doit prévoir dans le cadre des activités. Les besoins spécifiques liés à l'âge, au genre et au handicap seront adressés à travers l'inclusion de ces vulnérabilités parmi les critères de ciblage des bénéficiaires et à travers une adaptation des activités afin de promouvoir l'inclusion et l'accessibilité de ces personnes.

Programmation intégrant les activités clés PSEA : Concernant la PSEA, toutes les interventions WASH veilleront à sa prise en compte. Le Cluster encouragera ses membres à s'aligner avec les orientations stratégiques PSEA 2021-2024 de UNCT-HCT. En collaboration avec le Coordinateur Inter-Organisations de la PSEA du Burkina Faso, la coordination du Cluster assurera le renforcement de capacités des membres à remplir les Normes minimums de fonctionnement (MOS) en matière de la PSEA. A cet effet, les documentations, normes et outils appropriés seront vulgarisés. Il s'agit plus précisément du MOS PSEA de l'IASC, le plan stratégique PSEA 2021-2024 de UNCT-HCT, les résolutions des dialogues de UNCT/HCT, les normes de « Keeping Children Safe », la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité en PSEA (CHS). Les acteurs du Cluster WASH vont aussi participer aux sessions de renforcement des capacités sur le Protocole des Nations Unies sur la prise en charge et l'accompagnement des victimes d'exploitation et d'abus sexuels publié au niveau inter-agences par l'UNICEF en octobre 2021.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Dans la priorisation des interventions pour le HRP 2023, les membres du Cluster WASH vont focaliser leur intervention sur la réponse aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables dans les zones d'accueil et dans les zones à accès difficile, tout en assurant une coordination avec les acteurs de développement pour assurer une prise en charge à moyen et long terme des besoins de la totalité des populations n'ayant pas accès aux services.

La réponse du Cluster WASH s'inscrit dans une optique de Nexus qui prévoit une collaboration étroite avec les acteurs de développement. Une convergence stratégique et une synergie et complémentarité d'action sont recherchées avec ces acteurs dans chaque zone d'intervention. L'approche Nexus du Cluster WASH prévoit entre autres : une collaboration étroite et un renforcement du leadership des services techniques et des autorités locales, une meilleure qualité des infrastructures et un focus sur la gestion et la maintenance des ouvrages réalisés, un « passage de relais » avec les acteurs de développement après la fin des interventions d'urgence, la collaboration avec l'Office National

de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) pour l'expansion des réseaux d'adduction d'eau potable dans les gros centres, la réalisation d'actions conjointes, le plaidoyer pour que les acteurs de développement puissent adresser de façon durable les besoins plus structurels dans les zones en crise.

La cohésion sociale sera adressée à travers les sensibilisations et un ciblage conjoint des PDI et populations hôtes et afin de ne pas créer des tensions communautaires. Les équipes seront formées sur la sensibilité au conflit et un plaidoyer fort sera mené pour la protection des infrastructures hydrauliques contre les attaques. Les initiatives promues en termes d'approche Nexus HDP permettront d'adresser les besoins immédiats des personnes vulnérables tout en contribuant en même temps aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment, la réalisation d'ouvrages de qualité, le renforcement des mécanismes de gestion et de maintenance, l'augmentation de la production d'eau pour répondre à une demande grandissante. Ceci, tout en considérant la disponibilité de la ressource, le renforcement de la résilience des systèmes, la complémentarité entre acteurs aux mandats complémentaires.

Coût de la réponse
Le budget s'élève à 91 millions en 2023, ce qui représente une diminution de 13% par rapport au budget de 2022. La diminution du budget entre 2022 et 2023 (de $104M à 91M) n'est pas due à une diminution des besoins, qui ont largement augmenté, mais plutôt à une diminution de la cible (de 2M à 1,8M) en raison d'une méthodologie de ciblage plus sélective qui vise à prioriser les besoins les plus vulnérables en raison des faibles ressources financières disponibles. Le coût unitaire a augmenté passant de 41,8 dollars/personne à 50,8 dollars/personne : cette augmentation est due notamment à l'augmentation des prix (surtout de transport et de prestation de service) en raison de la crise économique mondiale et l'aggravation de la situation sécuritaire.

Suivi
La réponse de 2023 du Cluster WASH sera suivie via le mécanisme de suivi-évaluation suivant :

Sources de données : matrice 5W du Cluster WASH, matrice de financement, mapping des partenaires, échanges lors des réunions nationales et régionales du Cluster, partage de rapports des partenaires, missions de suivi et accompagnement sur le terrain.

Fréquence de collecte : chaque 2 semaines pour les informations qualitatives, chaque mois pour les données statistiques et mapping des partenaires, chaque trimestre pour les missions de suivi, chaque semestre pour la matrice de financement, ad-hoc pour les rapports.

Défis dans le processus de suivi & mesures de mitigation : possible retard dans la soumission de la matrice 5W ainsi que le manque de désagrégation voire les erreurs de renseignements, ainsi que l'absence de reporting par certains partenaires. Un plaidoyer bilatéral avec les structures sera effectué pour réduire le retard d'envoi, garantir les désagrégations et corriger les erreurs. Des formations seront organisées chaque semestre sur le renseignement de la 5W au profit des structures membres.

Prise en compte des mécanismes de plainte et de feedbacks pour adapter la réponse : L'initiative « Amélioration de la qualité de l'audit (AQA) » lancé en 2022 en lien avec le groupe Redevabilité permet d'inclure des indicateurs de qualité et redevabilité dans le suivi des organisations. Le feedback des bénéficiaires est inscrit à l'ordre du jour des réunions du Cluster, les rapports PDM et rapports des plaintes sont partagés par les membres et les résultats sont discutés en réunion. Les missions de suivi de l'équipe de coordination permettent également de récolter le feedback des bénéficiaires.

3.3 Éducation

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,0 M	911 K	47%	90%	15%	$62,4 M

Objectifs
Le Cluster Éducation travaillera en 2023 avec 9 partenaires afin de fournir des services éducatifs de qualité à 901 200 enfants et 10 000 enseignantes. Il s'agira d'assurer une continuité éducative dans un environnement d'apprentissage sûr et inclusif qui favorise le bien-être, la protection et la résilience des filles et des garçons les plus vulnérables, des enfants déplacés internes, des enfants vivant avec un handicap, des enfants non scolarisés, des gardiens et personnel éducatif. Pour ce faire, il faudra soutenir le système éducatif afin qu'il dispense une éducation de qualité, inclusive et pertinente, qui protège les différents apprenants et donne des moyens d'action aux encadreurs. En s'alignant sur les objectifs stratégiques, le Cluster vise à :

- **Objectif sectoriel 1 :** Rétablir un accès inclusif, sain et protecteur à l'éducation formelle et non formelle de qualité pour 901 233 enfants d'âge scolaire affectés par les crises sécuritaires dans les régions les plus affectées. (Contribue à l'objectif spécifique 2.1) ;
- **Objectif sectoriel 2 :** Améliorer l'environnement d'apprentissage afin de le rendre sain, protecteur et résilient. (Contribue à l'objectif spécifique 3.1)

Stratégie de la réponse
En 2023, le Cluster Éducation cible les filles et les garçons d'âge scolaire les plus vulnérables ainsi que les enseignants et animateurs sans distinction de genre et d'appartenance dans des zones avec des besoins éducatifs sont sévères à catastrophiques (sévérité de gravité 3 à 5). Le Cluster se focalisera sur ceux ayant des besoins aigus, dans les zones où la gravité des besoins est significative du fait de l'absence d'infrastructures d'apprentissage, des déplacements massifs, du manque d'enseignants et de la proximité avec les lignes de conflit. En outre, un renforcement des mesures de sauvegarde des enfants sera essentiel, y compris la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS), afin de garantir que toutes les interventions seront sans danger pour les enfants, conformément aux principes de ne pas nuire et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le Cluster Éducation et ses partenaires soutiendront les enfants d'âge scolaire les plus vulnérables, dont 530 700 filles et 370 500 garçons, qui sont confrontés à un large éventail de risques de violence, notamment les Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris l'Exploitation et l'Abus Sexuel (EAS). De plus, le Cluster ciblera ceux vivant avec un handicap et risquant d'abandonner l'école, en leur offrant des possibilités d'apprentissage protecteur dans des contextes d'éducation inclusive formelle et non formelle.

Capitalisant sur les efforts en cours et la réponse continue des partenaires de l'éducation dans un contexte de crise prolongée au Burkina Faso, le Cluster Éducation optera pour une approche de programmation basée sur les besoins et surtout sur la réponse rapide à la crise. La priorité sera accordée à six zones géographiques (Sahel, Nord, Centre-Nord, Est, Centre-Est et Boucle du Mouhoun) où une attention particulière sera accordée aux enfants non

scolarisés ou déscolarisés (45%), les enfants déplacés internes, les enfants vivant dans des zones sans services éducatifs accessibles, ainsi que les adolescents et les enfants ayant des besoins physiques et psychologiques.

Le Plan de réponse se concentre sur l'augmentation de la demande par le biais d'activités de sensibilisation et d'information et qui orientent les enfants vers les opportunités d'apprentissage disponibles. Le Cluster soutiendra les enfants avec des fournitures scolaires, l'installation des espaces d'apprentissage accessibles et sensibles au genre et au handicap, afin de fournir des services éducatifs et de réduire les obstacles à l'accès à l'éducation formelle et non formelle. En termes de sensibilisation, les interventions comprendront la sensibilisation des enfants et des parents sur l'importance de l'éducation, la protection de l'enfant, les mécanismes de référence de la VBG et de la PEAS/sauvegarde.

Etant donné que de nombreux enfants déplacés internes ne sont pas scolarisés, le Cluster continuera à déployer des programmes d'apprentissage, des alternatives d'éducation non formelle existantes (comme la Stratégie de scolarisation accélérée/ Passerelle (SSA/P), Centre d'Éducation de Base Non Formelle (CNBF), Centre Banma Nuara (CBN), etc.). Il soutiendra aussi des solutions éducatives en offrant à l'enfant en déplacement la possibilité de compléter un niveau d'apprentissage de courte durée et modulable, en lui fournissant un certificat accrédité à travers les programmes d'apprentissage accéléré afin de poursuivre un apprentissage dans d'autres régions, si nécessaire. Des cours de rattrapage et/ou de soutien seront offerts pour permettre aux enfants ayant perdu une partie de leur scolarisation de rattraper leur retard et terminer leurs cursus scolaires en toute sérénité.

L'éducation non formelle fournit un programme d'alphabétisation et de calcul de base pour amener les adolescents non-scolarisés et déscolarisés précoces à un niveau d'éducation adapté à leur âge, ainsi que des formations préprofessionnelles en accord avec le programme national. En parallèle, avec un grand nombre d'écoles toujours fermées, laissant les enfants en risque, le Cluster Éducation a déployé un prototype de programme d'éducation par la radio qui maintiendra les enfants dans une routine éducative positive. Ce programme devrait atteindre 740 000 enfants.

La manque d'enseignants au Burkina Faso dans certaines régions à mener au recrutement de volontaires communautaires pour compenser cette absence. Pour renforcer leurs capacités à fournir une éducation de qualité, les personnels scolaires recevront du matériel pédagogique et didactique. Ils devront être formés sur différentes thématiques de l'Éducation en Situation d'Urgence (ESU) telles que l'appui psycho-social, l'enseignement dans les contextes de crise et l'éducation inclusive dans les situations d'urgence, les protocoles de protection des enfants, la réduction des risques (y compris risques de VBG), la sécurité dans les écoles, la sauvegarde de l'enfant et la PEAS, la gestion des écoles en double flux et le curricula de l'ESU. Le but étant d'accélérer la réinsertion et la réintégration des enfants non scolarisés dans les écoles.

La protection sociale est un domaine fondamental pour l'éducation. Par conséquent, le Cluster s'assurera que les enfants peuvent aller et revenir de l'école en toute sécurité, en particulier les filles et les enfants vivant avec un handicap. Il œuvrera, en collaboration avec les acteurs des Clusters Nutrition et Sécurité Alimentaire, à servir au moins une fois par jour un repas chaud dans les écoles et faciliter la mise à disposition de vitamines et autres suppléments alimentaires pour renforcer la santé des enfants.

En collaboration avec le Domaine de responsabilité de la protection de l'enfant (AoR PE), le Cluster mettra en place et rendra opérationnel le cadre de travail développé conjointement, en fournissant des directives sur la mise en œuvre d'une réponse intégrée en faveur des enfants. De ce fait, les mécanismes de référence concernant la VBG/PE AoR seront régulièrement mis à jour et partagés avec tous les acteurs ainsi que les enseignant(e)s formé(e)s à soutenir et à référer les survivant(e)s de VBG aux services disponibles. En outre, le Cluster s'engagera dans le cadre de la santé mentale et du soutien psychosocial (MHPSS) pour former les acteurs en milieu scolaire à l'identification et à l'orientation, vers les centres ou services compétents, des cas nécessitant des prises

FADA/RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO
Thiombiano Larba Irène, est une enseignante bénévole dans les classes de rattrapage pour les élèves non scolarisés. Photo : OCHA/ Michele Cattani

en charge psycho-sociales et des soins psychiatriques spécialisés.

En outre, le Cluster Éducation travaillera étroitement avec le Cluster WASH pour améliorer les conditions de vie dans les écoles et dans les centres d'apprentissage, par l'accès à l'eau potable, la construction/réhabilitation de latines sûres et accessibles pour les filles et les enfants vivant avec un handicap.

En plus des stratégies développées et du cadre intersectoriel, le Cluster Éducation a intégré le mécanisme de réponse rapide (RRM) et fournira du matériel éducatif aux enfants déplacés d'âge scolaire.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires (Cash) dans les interventions
Les transferts monétaires, en soutien à l'éducation, ne sont pas utilisés à grande échelle au Burkina Faso. De petites interventions ont été testées en utilisant le Cash conditionnel et non conditionnel pour veiller à ce que l'enfant ait un accès à l'éducation. D'autres interventions consistaient au paiement des frais de scolarité (« bourses » payés à travers les structures éducatives déconcentrées). En 2022, le Cash Working Group (CWG) a étudié la possibilité d'inclure l'éducation dans le panier de dépenses minimum (MEB). Cependant, en raison du manque de ressources, le paquet éducation sera inclus dans le panier de dépenses minimum de survie (SMEB) et non dans le MEB. Des efforts supplémentaires seront mis en place en collaboration avec le CWG pour élaborer le cash à l'éducation.

Questions* transversales (Protection transversale/ *AAP / CE / Genre / PSEA)
Afin de donner la priorité à la voix des enfants lors de la définition d'une réponse éducative plus redevable et participative, le Cluster continuera à déployer tous efforts pour la promotion et la réalisation du droit des filles et garçons à la participation dans toutes les phases du cycle de réponse humanitaire au Burkina Faso. Par ailleurs, les partenaires du Cluster veilleront à ce que les activités s'alignent avec la stratégie PSEA 2021-2025, notamment :

- Fournir une sensibilisation continue sur la disponibilité des mécanismes de plainte ;
- Assurer l'identification et la formation des personnes clés dans les écoles, y compris les enseignant(e)s, les conseillers en charge des enfants, des personnes vivant avec un handicap et des voies de signalement et de référence vers les services VBG disponibles.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
Les vulnérabilités internes du système éducatif du Burkina Faso et la crise prolongée nécessitent une cohérence avec les partenaires nationaux, les acteurs du développement et de la paix, qui contribueront à la durabilité et à l'accès continu à l'apprentissage

pour les enfants et les adolescents. Dans l'optique d'opérationnaliser cette vision et dans une démarche participative, le Cluster Éducation et les partenaires de développement ont conçu une feuille de route qui constitue une boussole pour la réalisation d'activités NEXUS dans le cadre du secteur éducation.

Les réponses de l'éducation en situation d'urgence sont liées aux plans des autorités nationales, des partenaires de développement et des acteurs locaux. De ce fait, le Cluster Éducation a pris un engagement fort avec les partenaires de développement tels que le Global Partnership for Éducation et la Banque mondiale, les ONG internationales et nationales ayant un double mandat. Avec le programme pluriannuel de résilience (MYRP) 2021-2023 qui continuera, pour sa troisième année d'implémentation, avec l'appui financier du fonds Éducation Cannot Wait (ECW).

Dans le cadre de la localisation et de l'agenda global, le Cluster poursuivra son engagement à développer la capacité et le leadership des partenaires locaux, pour une réponse plus équitable et durable. En outre, la collaboration avec les autorités chargées de l'éducation pour renforcer leurs capacités et celles partenaires de développement est primordiale pour assurer une meilleure capacité de planification stratégique, de politique, de collecte de données et de mobilisation de ressources.

Coût de la réponse

En 2023, le coût est estimé à 62,4 millions de dollars pour apporter une assistance à 911 233 enfants et personnel éducatif, avec un coût moyen par personne de 68 dollars. Le calcul des coûts prend en compte les modalités de réponse pour les interventions éducatives strictement en situation d'urgence, et se concentre sur les interventions pour les enseignants et autres personnels éducatifs, et les enfants d'âge scolaire. D'autres coûts sont liés à l'achat et à la distribution de fournitures scolaires et de kits récréatifs. Le coût opérationnel des cantines scolaires et la sensibilisation sont également inclus dans la réponse rapide pour l'éducation.

En développant les coûts par activité, le Cluster a pris en compte la détérioration de l'économie au Burkina Faso et l'inflation galopante locale et internationale, en particulier avec l'inflation des coûts des produits importés du transport. Avec les coûts élevés, l'insécurité et la difficulté d'accès pour le mouvement des intrants entre régions et vers les zones enclavées encouragent et, dans certain cas, imposent, l'achat de matériels sur place. Ce procédé contribuera à réduire considérablement le coût et favorisera une augmentation des cibles à atteindre potentiellement ainsi que la célérité de la réponse en intrants.

Suivi

Le Cluster Éducation soutient une réponse basée sur des évidences par le biais d'un système de gestion de l'information et de collecte de données au travers de produits et les résultats des évaluations. Un mécanisme de suivi des activités des partenaires sera établi pour s'assurer que les besoins urgents sont satisfaits par une approche coordonnée et un suivi continu des indicateurs de résultats et des quatre indicateurs clés sur l'accès et la qualité.

Les 9 partenaires du Cluster seront activement engagés dans le rapportage mensuel de la 5W et autres méthodes de préparation et de suivi de la réponse. Une évaluation conjointe des besoins (JENA), en collaboration avec l'AoR PE sera effectuée. Cette évaluation complétera les données manquantes de l'évaluation multisectorielle (MSNA) pour une meilleure prise de décision. Le Cluster Éducation continuera à promouvoir la participation des enfants affectés par le conflit (exercice entamé en 2020), afin de donner une voix aux enfants pour une meilleur définition d'une réponse éducative plus redevable et participative.

Par ailleurs, le Cluster collectera des données sur les inscriptions et les fermetures d'écoles auprès du Ministère de l'Éducation, tout en continuant à suivre les informations sur les enfants d'âge scolaire en mouvement collectées auprès des clusters et du CONASUR.

3.4 Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
931 k	549 k	23%	61%	15%	$11,3 M

Objectifs

En 2023, le Cluster Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT) fournira une orientation stratégique aux partenaires internationaux et nationaux afin de garantir que les personnes déplacées internes bénéficient d'un accès équitable à l'aide humanitaire, aux services de base et à la protection dans les sites d'accueil temporaires (SAT), les zones d'accueil de déplacés (ZAD) et les établissements similaires. Le Cluster travaillera avec les communautés (femmes, hommes et groupes de jeunes, y compris les personnes vivant avec un handicap) pour favoriser l'auto-gestion et la résilience des communautés et pour atténuer et réduire la dépendance à moyen et long terme vis-à-vis de l'aide humanitaire. Des équipes mobiles apporteront un soutien aux personnes déplacées dans des endroits éloignés et difficiles d'accès[18]. En lien avec les acteurs gouvernementaux concernés, le Cluster veillera à une meilleure planification des sites de déplacement et continuera le plaidoyer pour le respect des normes minimales relatives à la fourniture de services tant dans les SAT que dans les ZAD.

Les objectifs du Cluster sont les suivants :

- **Objectif sectoriel 1** : Renforcer l'accès sûr, égal et coordonné des PDI dans les SAT et les ZAD et les établissements similaires aux services multisectoriels (Contribue à l'objectif spécifique 2.2 et à l'objectif spécifique 2.3). Dans le cadre du premier objectif du Cluster, la réponse contribuera à améliorer les conditions de vie des PDI, en toute sécurité, avec un accès digne aux services humanitaires intersectoriels. Le Cluster GSAT coordonnera et suivra l'efficacité des interventions intersectorielles dans les SAT et les ZAD pour s'assurer que les besoins humanitaires identifiés sont satisfaits, en organisant régulièrement des réunions de coordination dans les SAT et les ZAD pour s'assurer que les lacunes sont couvertes et que la duplication des activités est évitée.
- **Objectif sectoriel 2** : Identifier et permettre un meilleur environnement de protection et d'assistance aux personnes déplacées. (Contribue à l'objectif spécifique 2.2). Grâce à son deuxième objectif, les partenaires du Cluster GSAT amélioreront la réponse prioritaire aux personnes vulnérables en comblant les lacunes en matière de protection et en renforçant les interventions multisectorielles et efficaces au niveau des SAT et ZAD.
- **Objectif sectoriel 3** : Renforcer la résilience individuelle et communautaire par l'autonomisation des PDI, leur participation aux décisions qui affectent leur vie, la communication entre les acteurs de l'aide humanitaire et les communautés, ainsi que la cohésion sociale entre les PDI vivant dans divers espaces d'accueil (ZAD ; SAT ; centres collectifs et de transit) et les communautés environnantes (Contribue à l'objectif spécifique 2.2). Le troisième objectif du Cluster renforcera l'autogestion et la résilience, ce qui contribuera finalement à des solutions durables. L'objectif du Cluster GSAT et de ses partenaires, est de renforcer la capacité des structures communautaires participatives à transférer les activités clés d'entretien et de maintenance des SAT et des ZAD aux communautés. L'objectif est de permettre à celles-ci d'être mieux

préparées aux chocs, en évitant les mécanismes d'adaptation négatifs à la suite d'un conflit ou à des stress climatiques. Les activités sont axées sur la création de forums de dialogue (focus groupe discussion, entretiens…) et sur la mobilisation des communautés pour qu'elles prennent le leadership dans la conception et la mise en œuvre des services d'aide.

Stratégie de la réponse

En 2022, 1,7[19] million de personnes restent déplacées à travers le Burkina Faso, avec environ 33% vivant toujours dans les SAT[20]. Les conditions de vie dans les SAT et dans les ZAD restent à des niveaux critiques à travers le pays, en particulier dans les régions du Centre-Nord, du Nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. La nature prolongée du déplacement au Burkina Faso nécessite la fourniture d'une assistance continue dans plusieurs secteurs, car les installations doivent être entretenues et remplacées.

Le Cluster travaillera en étroite collaboration avec le Cluster Protection, et plus particulièrement avec l'AoR VBG, Protection de l'Enfance et LTB, ainsi qu'avec les Clusters Abris/ AME et WASH, pour répondre aux conditions de vie difficiles des familles déplacées. Cette approche multi-cluster vise à prévenir et réduire les principaux risques de protection auxquels font face les PDI (les incendies, les inondations, les VBG). La mise en œuvre de la stratégie de réponse continuera à adopter une approche centrée sur les personnes en mobilisant les familles déplacées vivant sur les SAT et ZAD ainsi que les communautés d'accueil pour renforcer l'auto-gestion et la cohésion sociale avec une approche inclusive, facilitant leur participation significative dans les décisions de gestion des SAT et des ZAD.

En 2023, le Cluster GSAT travaillera avec des partenaires pour augmenter les interventions en temps opportun par le biais d'équipes mobiles déployées pour mettre en place des structures et des mécanismes de coordination GSAT dans les zones à accès difficile. Les activités GSAT intégreront les principes de base des interventions humanitaires tenant compte du genre et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap afin de répondre aux besoins spécifiques des PDI. En plus de soutenir la formation desdites structures de gouvernance communautaire, le Cluster assurera la participation des PDI et des communautés d'accueil aux activités d'entretien des SAT et ZAD. Les activités de maintenance et d'entretien communautaires, et l'engagement de la communauté seront encouragés par des incitations de type «volontariat».

Le Cluster veillera également au renforcement des standards dans la planification et l'aménagement des SAT en faisant le plaidoyer pour des espaces prévus pour l'installation des infrastructures communautaires telles que les centres communautaires et les espaces protecteurs pour les enfants. Le Cluster s'assurera que les questions transversales (genre, sexe, redevabilité etc.) soient incluses dans les évaluations multisectorielles dans les SAT et les ZAD, y compris les activités de profilage des besoins. Les partenaires GSAT continueront à renforcer la participation des jeunes et des femmes dans le processus de l'auto-gestion des SAT et ZAD.

Le Cluster travaillera activement avec les acteurs humanitaires, les structures déconcentrées et décentralisées du Gouvernement, et toutes les autres parties prenantes à la recherche de solutions alternatives pour une installation sûre et digne des personnes déplacées. Le Cluster GSAT facilitera des cadres de concertation et de réflexion (atelier de cadrage, mission de site, atelier de restitution des missions et identification des sites etc.), avec tous ces acteurs concernés, sur l'amélioration des SAT et des ZAD à travers des solutions endogènes[21] d'installation en dehors des villes dans les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel.

Pour les zones avec un accès difficile, les interventions GSAT mettront l'accent sur la coordination de la réponse multi-sectorielle et l'auto-gestion par les communautés des SAT et des ZAD. Cette stratégie consistera à accompagner les équipes mobiles, en collaboration avec les services techniques de l'action humanitaire, afin de déployer ou renforcer l'exercice de profilage des besoins, le renforcement de la participation communautaire.

KAYA/RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Vue du site de déplacés internes de Tiwèga 1.
Photo : Eric Bazié

En collaboration avec les acteurs clés, le Cluster GSAT continuera à intégrer les mesures de prévention aux violences basées sur le genre (VBG), qui garantissent que des mécanismes adaptés d'orientation soient mis en place et que les partenaires GSAT, y compris les gestionnaires de site, prennent en compte les mesures de prévention et d'atténuation pour éviter que les services n'aggravent les problèmes de violences sexuelles au sein des programmes d'aide. En outre, le Cluster renforcera les efforts de localisation en 2023 en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la GSAT, en plus de soutenir les autorités locales dans leurs efforts pour renforcer le suivi et la coordination de la réponse humanitaire dans les SAT et les ZAD.

Le Cluster assurera les normes de protection les plus élevées par le biais d'un suivi régulier et d'un plaidoyer auprès des partenaires d'intervention, des autorités, de la population au sens large et des groupes vulnérables spécifiques pour obtenir un retour d'information sur la prestation de services. Un suivi régulier sera effectué pour comprendre le degré de satisfaction de la population à l'égard de tous les services, ainsi que le suivi et l'intégration des problèmes de violences basées sur le genre dans les SAT et ZAD. En outre, le Cluster renforcera les outils de suivi (la carte opérationnelle des SAT/ZAD[22], le profilage des besoins et la cartographie des SAT et des ZAD[23], etc).

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

La GSAT en tant qu'organe de coordination ne développe pas de programme Cash. Néanmoins, en lien avec sa strategie qui met entre autres un accent sur les solutions durables et la sortie des sites, la GSAT s'assure que les prestataires qui font du Cash prennent en compte les objectifs liés aux solutions alternatives et/ou durables. Le Cluster GSAT à travers ses analyses et suivis des indicateurs oriente les réponses multisectorielles dont celles liées au Cash.

Pour le HRP 2023, à travers les informations collectées/analysées relatives aux besoins multisectoriels, la GSAT va poursuivre ses plaidoyers en vue de renforcer les réponses liées au Cash à l'attention des populations présentes dans les SAT et ZAD. La GSAT s'assurera que cette réponse Cash renforce à la fois l'autonomisation des PDIs et la cohésion sociale avec les communautés d'accueil.

Questions transversales (*Protection transversale / AAP/CE / Genre/ PSEA)*

Le Cluster continuera à renforcer les rôles des acteurs de gestion de sites sur la prévention de l'exploitation

et des abus sexuel (PSEA), en s'assurant que tout le personnel de gestion de site soit formé et sensibilisé sur les codes de conduite. En outre, le Cluster continuera à renforcer la communication bilatérale avec les communautés, en travaillant avec les acteurs clés pour assurer la mise en place/le renforcement des mécanismes de gestion des plaintes confidentielles pour référencer les cas de protection signalées dans les SAT et les ZAD auprès des acteurs et des services compétents.

En 2023, le Cluster et ses partenaires continueront de mettre en place et de renforcer les mécanismes de gestion de plaintes et de retour multi-acteurs et multi-secteurs (MGP) dans 123 SAT et 58 ZAD[24]. Le Cluster à travers les acteurs de gestion de site, et en coordination avec le Groupe de Travail sur l'Engagement Communautaire (CEAWG), devra renforcer la coordination et l'harmonisation des différents MGP informels et formels, pour éviter les chevauchements et promouvoir leur mise en place s'ils n'existent pas.

Aussi, en 2023, le cluster renforcera les capacités des communautés par le biais de programme de sensibilisation, de la formation et du coaching (encadrement) sur divers thèmes appropriés. Les acteurs de gestion de site pourront ainsi lancer, en collaboration avec d'autres acteurs, des programmes de santé, de sûreté et de protection pour la population des SAT et ZAD et les sensibiliser sur leurs droits et responsabilités[25].

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

En 2023, le Cluster GSAT renforcera les synergies avec l'AoR LTB et le Cluster Abri/AME, les structures administratives locales, les organisations de développement et les bailleurs à travers des réflexions sur la problématique du déplacement en zone urbaine et péri-urbaine, afin de dégager des solutions alternatives d'installation digne des populations déplacées. Des liens avec des acteurs des solutions durables seront renforcés afin de réfléchir sur les différents aspects à développer pour favoriser l'accès des populations à l'information sur les zones de retour. Dans la mesure du possible, le Cluster GSAT fournira une assistance technique aux acteurs gouvernementaux et humanitaires pour la formulation d'orientations en matière de solutions durables.

Coût de la réponse

Le Cluster GSAT continuera à s'appuyer sur des acteurs opérationnels pour maintenir une présence régulière et prévisible dans les zones difficiles à atteindre, pour mettre en place des mécanismes de coordination, de plaidoyer et d'engagement communautaire et pour contribuer au renforcement et à l'entretien des infrastructures communautaires. La réponse mobile à la gestion des sites nécessite une quantité importante de ressources humaines et de soutien logistique. Le suivi et l'évaluation des activités dans les zones éloignées et difficiles d'accès peuvent faire augmenter les coûts en raison des défis logistiques et des contraintes d'accès. Conformément à l'augmentation du nombre de personnes ciblées, qui est passé de 314 855 à 549 385, la demande financière du Cluster GSAT a augmenté à 11 299 376 dollars. Le coût par bénéficiaire pour le Cluster est évalué à 20,57 dollars.

Suivi

Le Cluster GSAT développera des outils spécifiques pour évaluer la satisfaction de la population affectée par les services GSAT et les structures de leadership communautaire inclusives et représentatives dans les SAT et ZAD. Les résultats de ces enquêtes semestrielles seront partagés avec la communauté et les prestataires de services pour une plus grande responsabilisation et des ajustements du programme. Une veille mobile régulière et des audits de sûreté permettront d'améliorer les SAT et les ZAD, les infrastructures, les mises à niveau de la sûreté et la maintenance. Le Cluster continuera à améliorer son système de gestion de l'information pour assurer un suivi régulier des services et une coordination multisectorielle. Grâce à la matrice 5W soumise mensuellement par les partenaires du Cluster, ce dernier sera en mesure de suivre la réponse. Les mécanismes de plainte et de retour d'information seront améliorés et réorientés en fonction des besoins spécifiques des différents groupes de personnes déplacées. La fonctionnalité de ces mécanismes de retour d'information sera contrôlée mensuellement.

3.5 Logistique

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
-	-	-	-	-	$30,4 M

Objectifs

En 2023, les acteurs en logistique humanitaire présents au Burkina Faso (regroupés au sein du Cluster Logistique national, et soutenus opérationnellement par UNHAS pour le transport aérien, et par le PAM via la mise à disposition d'une capacité de transport terrestre) auront pour objectif d'accompagner les acteurs humanitaires dans la mise en œuvre de leurs interventions. Pour ce faire, (i) des réunions de coordination se tiendront à tous les niveaux, (ii) des produits et mécanismes de gestion de l'information seront développés et actifs, et (iii) l'augmentation temporaire de la capacité logistique sera assurée grâce à la mise en place de services logistiques communs permettant la matérialisation d'interventions vitales, lorsque des lacunes systémiques entravent une réponse logistique efficace.

Stratégie de la réponse

Le Cluster Logistique priorisera les solutions collaboratives issues d'efforts coordonnés, basés sur la mutualisation des ressources et le renforcement des systèmes logistiques locaux existants. A travers sa cellule de coordination, le Cluster Logistique vise à (i) rationaliser et optimiser les ressources, (ii) réduire la duplication des efforts, et (iii) augmenter la capacité disponible.

Coordination

Afin d'assurer l'efficacité logistique, le cluster entreprendra, en collaboration avec les principaux partenaires, les activités de coordination suivantes :

- Au niveau national, le Cluster Logistique maintiendra une représentation dans les forums de prise de décision, notamment le groupe de coordination inter-clusters (ICCG), CMCoord, Access Working Group Inter-agences, ainsi qu'avec les principaux clusters opérationnels, etc.
- Le Cluster Logistique organisera également des réunions de coordination mensuelles à Ouagadougou.
- Au niveau régional, le personnel du Cluster Logistique participera aux réunions des ICCG régionaux et des autres organes de prise de décision et de coordination opérationnelle, et conduira des réunions de coordination bimensuelles dans les principaux hubs de Dori (au Sahel), Fada (à l'Est), Kaya (au Centre-Nord) et Ouahigouya (au Nord).

Gestion de l'Information

Dans le cadre de ses services de gestion de l'information, le Cluster Logistique continuera, en 2023, à assurer la mise à disposition d'informations utiles et précises liées (i) à la disponibilité des ressources (telles que des bases de données opérationnelles pour le stockage et le transport) et (ii) aux problèmes d'accès (fourniture de cartes des contraintes d'accès et recommandations ad hoc si nécessaire). Le Cluster Logistique veillera également à ce que les aspects logistiques soient pris en compte dans la prise de décision intersectorielle, renforçant ainsi la veille économique de la communauté humanitaire concernant les chaînes d'approvisionnement. D'autres outils seront

fournis, tels que SitReps, listes de contacts, évaluations d'infrastructures et de services logistiques.

Services Logistiques Communs
Le Cluster Logistique a commencé à établir cinq hubs opérationnels à Dori, Fada, Kaya, Ouagadougou et Ouahigouya. De plus, il priorisera ses ressources en 2023 afin de soutenir les efforts des partenaires qui ciblent les populations les plus affectées. Les Services Communs proposés dans le cadre du Cluster Logistique sont destinés à combler les gaps identifiés, et à réduire les risques en mutualisant les capacités / optimisant les opérations donc en réduisant le nombre de mouvements.

Entreposage temporaire
Le Cluster Logistique propose un service de stockage temporaire en capitale et dans les régions, ouvert à l'ensemble des organisations humanitaires à Dori, Fada, Kaya, Ouagadougou et Ouahigouya. En région, dans les zones reculées, le Cluster Logistique facilite le déploiement d'Unités de Stockage Mobiles (MSU) ou d'unités plus petites au profit des partenaires qui en font la demande et en assurent la gestion.

Transport routier
Sous réserve d'accessibilité physique et sécuritaire, le Cluster Logistique pourra également coordonner et consolider les demandes de cargo humanitaire des partenaires ainsi que faciliter l'accès à une flotte dédiée de camions opérationnalisée par le PAM. Ceci permettra de soutenir les cargos humanitaires interagences vers les zones d'accès difficile. Cette activité nécessitera néanmoins un travail significatif (assuré par les équipes du PAM ou d'autres agences actives dans les zones d'accès difficiles) en matière de déconfliction, acceptance des opérations humanitaires, et notification auprès des différentes parties prenantes au conflit. Un système de fourniture de services logistiques sera mis en place entre le PAM et les acteurs humanitaires qui utiliseront le service, qui inclura une procédure de recouvrement des coûts.

Transport aérien (de personnel et / ou de fret humanitaire) d'urgence
UNHAS continuera à fournir – et même développera – des services aériens à la communauté humanitaire pour transporter du personnel et du fret urgent vers des zones enclavées et / ou difficiles d'accès (en fonction des besoins). Il assurera également des évacuations médicales et de sécurité, sûres et efficaces pour le compte des partenaires. Le Cluster Logistique coordonne l'acheminement – par voie aérienne – de l'aide humanitaire vers les zones difficilement accessibles pour certains articles / secteurs identifiés comme prioritaires : Eau Hygiène et Assainissement, Sécurité Alimentaire, Abris, Santé, et Nutrition. Des hélicoptères, opérés par UNHAS, réalisent des rotations à destination de zones géographiques prioritaires. La définition des zones desservies et des marchandises pouvant être affrétées est établie sur la base de priorités définies par l'Equipe Humanitaire Pays et par la Coordination Inter-Clusters.

Formation
Le Cluster Logistique facilite l'accès à des formations visant au développement des capacités des logisticiens présents au Burkina Faso dans les domaines variés de la logistique humanitaire (approvisionnement, gestion d'entrepôt et des stocks, transport, gestion intégrée de corridors humanitaires, etc.). De plus, il est essentiel d'augmenter le nombre de logisticiens expérimentés dans les réponses d'urgences et dans les mécanismes de coordination humanitaire. Dans ce sens, une simulation inter-agences sera organisée en collaboration avec les coordinations logistiques des pays voisins dans le courant de l'année 2023.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
Le Cluster Logistique est au service des partenaires répondant aux urgences. En fournissant des services de coordination, de logistique commune et de gestion de l'information, le Cluster Logistique sert de structure de soutien aux organisations humanitaires pour atteindre leurs objectifs, y compris la prestation de programmes axés sur la réponse d'urgence et la résilience, qui s'alignent sur le lien humanitaire-développement.

FADA/RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO
Les hélicoptères de UNHAS assurent le transport des personnes et des bien sur les villes/ villages enclavés.
Photo : OCHA/Michele Cattani

Coût de la réponse
La réponse logistique nécessite 26 637 964 de dollars pour les opérations de 2023 au Burkina Faso. Le Cluster s'efforce de donner la priorité aux modes de transport les plus efficaces et efficients pour aider les partenaires humanitaires à livrer les articles de secours à temps. La plupart des ressources sont affectées aux services logistiques - en particulier les opérations aériennes (24 000 000 dollars pour le fret et les passagers, sur la base de 16 500 passagers et 1 650 tonnes de fret pour 2023). Cependant, le transport aérien s'est avéré vital dans les opérations des années précédentes, notamment pour permettre d'atteindre les personnes dans le besoin dans les zones enclavées. En outre, 1 800 000 dollars seront utilisés pour poursuivre la mise en place et l'exploitation des centres logistiques dans les capitales régionales. Enfin, le coût de la plateforme logistique et de gestion de l'information s'élève à 825 000 dollars.

Suivi
Le Cluster Logistique, le PAM et UNHAS surveilleront la capacité des partenaires humanitaires et la quantité de marchandises transportées grâce à l'utilisation des plateformes internes.

En 2023, l'analyse des lacunes et des besoins (ALB) logistiques sera remise à jour via des entretiens et consultations menés auprès des partenaires (tant au niveau local que national). De plus, deux enquêtes (questionnaires en ligne) seront mises à disposition des partenaires (aux mois de mai et novembre 2023) afin d'évaluer leur appréciation vis-à-vis des activités et des performances du Cluster Logistique.

3.6 Nutrition

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,3 M	697 k	54%	46%	15%	$54,3 M

Objectifs

- **Objectif sectoriel 1** : Assurer le dépistage, le référencement et la prise en charge adéquate curative et préventive de la malnutrition aigüe dans la population des enfants (filles et garçons), des femmes enceintes et allaitantes.
- **Objectif sectoriel 2 :** Assurer la surveillance nutritionnelle et la prévention contre la malnutrition dans la population des zones à défi sécuritaire et difficile d'accès.
- **Objectif sectoriel 3** : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des services étatiques et des organisations à base communautaire pour la coordination et l'intégration de la nutrition dans les secteurs sensibles et dans le système de santé selon l'approche du triple Nexus.

Stratégie de la réponse

La stratégie de réponse du Cluster Nutrition en 2023, reposera essentiellement sur trois objectifs opérationnels qui visent à sauver les vies tout en renforçant les mécanismes de surveillance, d'alerte précoce et de résilience communautaire dans une vision de triple Nexus.

Les activités identifiées pour l'objectif stratégique n°1, les interventions se focaliseront sur la réduction des risques de mortalité (inférieur à 1/10 000/jour) et de morbidité (taux de malnutrition aigüe globale inférieure à 10%) des enfants des deux sexes, et les femmes enceintes et allaitantes vivant dans des ménages démunis, qui sont atteints de malnutrition aigüe modérée et sévère.

La prise en charge de la malnutrition aigüe sera mise en œuvre selon les directives nationales du ministère de la santé et adaptée au contexte des zones d'intervention ciblées :

- Prise en charge de la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) chez les enfants de moins de 5 ans associées aux complications médicales en hospitalisation et sans complications médicales en ambulatoire ;
- Prise en charge psychosociale des enfants MAS et leur stimulation psycho-cognitive ;
- Prise en charge des cas de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) chez les enfants de 6 à 59 mois ;
- Prise en charge de la malnutrition aigüe chez les femmes enceintes et allaitantes ;
- Equipement des formations sanitaires et des plateformes communautaires, acquisition d'intrants nutritionnels, renforcement des capacités des agents de santé et des agents de santé communautaires, supervisions conjointes, coordination de la réponse, suivi et évaluation, intégration des activités de protection transversale, mécanismes de gestion des plaintes) ;
- Renforcement du dépistage actif et passif (par les Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC), Périmètre Brachial (PB) mères), ainsi que l'intégration du dépistage dans les campagnes de masse (JVA, CPS etc…) ;
- Mise en œuvre d'approches communautaires et simplifiées adaptées au contexte des zones d'insécurité en conformité avec la Directive Nationale : Evaluer la nécessité de mise à l'échelle des approches communautaires en cours selon les résultats obtenus ou réorientation si nécessaire.

Les activités pour l'objectif stratégique n°2, les activités curatives seront accompagnées par le paquet d'activités préventives mis en œuvre sous la stratégie des « 1 000 premiers jours » dans les structures de santé et dans les communautés. Le dépistage systématique sera intégré aux campagnes de masse telles que la vaccination, la supplémentation en vitamine A et la Chimioprophylaxie contre le paludisme saisonnière (CPS) et permettra de couvrir environ 3,5 millions personnes en 2023.

Le système de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce sera renforcé pour le déclenchement d'une réponse rapide en cas de confirmation d'une nouvelle crise nutritionnelle à l'issue des enquêtes SMART Rapide. Le système de collecte et d'analyse des données nutritionnelles sera également maintenu et renforcé ainsi que l"exercice d'analyse IPC Malnutrition Aigüe.

- Suivi de la réponse de la nutrition à travers la collecte, analyse et transmission hebdomadaire des données de prise en charge de la malnutrition aigüe ;
- Réalisation des enquêtes SMART rapide dans les zones identifiées à risque de malnutrition ;
- Mise en œuvre des activités pour la promotion des pratiques adéquates de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'urgence (ANJE-U) ;
- Distribution des farines infantiles enrichies pour la prévention contre la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois et chez les enceintes et allaitantes enfants de moins de 6 mois.

Au niveau de l'objectif stratégique n°3, les activités visent à renforcer la coordination entre les différents secteurs sensibles et contributifs à la nutrition afin d'avoir un impact sur la réduction de la malnutrition ainsi que l'intégration de la nutrition d'une part dans le paquet minimum d'activités de soins de santé et de l'autre part dans le paquet WASH, dans la sécurité alimentaire, dans l'éducation et dans la protection. Elles viseront également à renforcer les capacités de résilience de la population burkinabé affectée par les crises nutritionnelles et alimentaires.

Une attention sera focalisée aux activités suivantes :

- Renforcement des capacités des coordinations sous-nationales **;**
- Mise en œuvre d'un plan d'action et d'un cadre suivi conjoint et intersectoriel entre la nutrition, le WASH, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et la protection de l'enfant.

Renforcement des systèmes locaux : Un accent particulier sera mis en 2023 sur le renforcement des capacités des structures de santé et des organisations à base communautaires (OBS). Les structures ciblées recevront un appui technique pour renforcer le système de santé à travers les six piliers définis par l'OMS dans le but de consolider à long terme l'intégration de la nutrition dans leur Paquet Minimum d'Activités. Ceci favorisera la pérennisation des activités de prise en charge de la malnutrition après le retrait des organisations humanitaires et fera partie intégrante de la stratégie du Nexus.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

Le Cluster envisage d'appliquer cette modalité dans le cadre transport aller/retour en vue d'améliorer l'accès aux unités nutritionnelles via le paiement d'un moyen de transport. L'assistance en cash permettra également d'accroître l'accessibilité aux structures sanitaires pour les enfants malnutris.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

L'intégration des principes de protection dans les analyses permettra aux acteurs de ne pas créer ou d'aggraver les risques de protection pour les personnes affectées par les conflits, d'inclure les besoins spécifiques des personnes à assister et d'améliorer leur sécurité et leur dignité. Cela consistera également à la mise à disposition des centres de nutrition d'un(e) conseiller/conseillère en allaitement ainsi que d'un espace approprié pour les femmes allaitantes.

L'accès aux soins nutritionnels sera assuré pour tous les âges et catégories de population (sans distinction). Le Cluster veillera à la non-exclusion des hommes, et pour ce faire, les impliquera dans toutes les étapes du

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Dépistage de cas de malnutrition lors d'une séance de distribution de céréales du PAM.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

projet dès l'analyse de la situation, à l'organisation de la réponse et aux activités de suivi et évaluation.

La redevabilité envers la population affectée et l'engagement communautaire sont au cœur de la réponse pour la nutrition en situation d'urgence. La communauté sera toujours impliquée activement depuis l'identification des besoins, la mise en œuvre et le suivi-évaluation. Les leaders et les personnes influentes de la communauté seront informés du progrès accompli. Les différentes plateformes communautaires de lutte contre la malnutrition seront renforcées. Les mécanismes pour la réception et le traitement des plaintes existantes seront vulgarisés pour leur utilisation et des enquêtes de satisfaction sur l'offre de service de nutrition seront régulièrement réalisées en vue de réajuster la réponse en fonction de résultats. Le Cluster s'appuiera sur les structures de coordination existantes telles que le CEAWG, les cellules techniques régionales, et l'ICCG pour s'assurer de la mise en œuvre d'une redevabilité collective et intégrée.

Les mécanismes de Prévention contre l'Exploitation et Abus Sexuel (PEAS) seront systématiquement intégrés dans toutes les activités de nutrition. Les personnels de santé seront formés et accompagnés techniquement par le point focal PEAS de partenaire dans la sensibilisation des populations bénéficiaires et dans le signalement de plaintes.

Une attention particulière sera accordée aux personnes avec un handicap qui seront admises pour la prise en charge nutritionnelle. Il est prévu qu'environ 15% de la cible attendue soit des personnes en situation de handicap. Il est prévu de renforcer la coordination entre les différents secteurs œuvrant dans les mêmes zones pour échange d'informations contextuelles, mutualisation des actions (supervision conjointe, formation des partenaires communs, mobilisation communautaire, opérations logistiques).

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
La stratégie Nexus sera transversale aux différentes actions mises en œuvre aussi bien pour la réponse de la nutrition en situation d'urgence que pour le renforcement de la résilience et de la nutrition au cœur du développement communautaire.

1. Nexus dans la nutrition en situation d'urgence : Le renforcement des capacités des structures et des membres de la communauté pour l'implication dans la réponse d'urgence nutritionnelle sera réalisé à travers les activités suivantes :
- Intégration systématique de la formation des mères sur la mesure du Périmètre Brachial (PB mère) et équipement en mètre ruban (Bande de Shakir) ;
- Intégration du traitement de la malnutrition aigüe et de surveillance nutritionnelle dans le paquet PCIME Communautaire.

2. Nexus dans la résilience et la nutrition au cœur du développement, le renforcement de la résilience communautaire sera fait à travers les activités suivantes :
- Prévention de la malnutrition à travers la vulgarisation des pratiques d'ANJE dans la communauté (GASPA : Groupe d'Apprentissage et de Suivi de Pratiques d'ANJE), la supplémentation en micro-nutriments (Vitamine A, Poudre de micro-nutriments) ;
- Mise en place du paquet intégré d'activités multisectorielles pour la nutrition (Santé, nutrition, WASH, Sécurité Alimentaire) ;
- Contribuer au renforcement du système de santé pour consolider l'intégration de la nutrition dans le paquet minimum d'activités.

3. Nexus dans la coordination de la nutrition à tous les niveaux.
- Renforcer les différentes plateformes de coordination pour l'intégration des actions de nutrition dans les secteurs sensibles et contributeurs ;
- Renforcer les capacités du ministère de la santé via la direction de nutrition pour la coordination des partenaires ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la nutrition multisectorielle (Nutrition-Sécurité Alimentaire, Nutrition-Wash, Nutrition-Santé, Nutrition-Protection Sociale, Nutrition-Éducation.)

Les activités nutritionnelles contribueront aussi à la cohésion sociale par le biais de la mobilisation communautaire, des activités collectives (GASPA, Hôpitaux amis de Bébé), etc. en réunissant ensemble les leaders communautaires, les femmes et hommes dans le village autour des plusieurs thèmes. L'organisation des groupes de discussion mixtes réunissant les PDI et leurs hôtes permettront d'échanger sur des thématiques pour l'acceptation mutuelle et intégration communautaire des nouveaux arrivants.

Coût de la réponse
Le budget sectoriel estimé pour 2023 s'élève à 54 millions de dollars avec une valeur moyenne des couts par bénéficiaire autour de 43,3 dollars. Le coût pour le Cluster Nutrition est déterminé sur la base des couts unitaires par bénéficiaire et par type d'activité. Les couts des activités sont regroupés par domaine d'intervention de prévention et de prise en charge de la malnutrition aigüe et tient compte des activités de soutien pour chaque domaine. Le coût unitaire varie entre 10 dollars (achat ration des gardiens des enfants hospitalisés) à 165 dollars (coût de traitement de l'enfant hospitalisé). Les coûts d'intrants prises en charge enfants MAS et MAM sont estimé à 110 dollars et 50 dollars respectivement et les couts de ration de protection chez les enfants est de 50 dollars. Le budget du Cluster inclut 10% du coûts opérationnels, coordination, enquêtes, suivi et évaluation.

Suivi
Les activités menées par les différents partenaires dans le domaine de la nutrition, seront suivies de façon permanente conformément aux normes et les standards en vigueur dans le protocole national de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) et selon les normes Sphère. Pour l'année 2022, la collecte hebdomadaire des données de la PCIMA débutée en janvier 2021 se poursuivra en 2022 à travers la plateforme DHIS2 sous le leadership du ministère de la santé. Des activités des supervisions conjointes pour le suivi et évaluation seront planifiées entre les partenaires humanitaires et le ministère de la santé.

3.7 Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,3 M	697 k	54%	46%	15%	$24,8 M

Objectifs

L'objectif stratégique premier du Cluster Protection pour 2023 est de promouvoir et assurer la Protection et le respect de tous les droits humains de 1,7 millions de femmes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées, hommes, affectés par la crise. Le Cluster Protection et ses domaines de responsabilité ciblent 1 433 864 personnes sur un total de 3 118 440 personnes dans le besoin, dans 11 des 13 régions que compte le Burkina Faso. Le Cluster Protection veillera à ce que les personnes ciblées bénéficient de la Protection et jouissent de leurs droits fondamentaux à travers des interventions de Protection, y compris de Monitoring, de plaidoyer, de renforcement de capacité, d'accompagnement juridique, de sensibilisation des personnes déplacées internes (PDI), des populations hôtes, des autorités nationales et locales, coutumières et religieuses, des Forces de défense et de sécurité (FDS) et leurs affiliés Volontaires de défense de la Patrie (VDP), ainsi que de tous les acteurs humanitaires. Une importance particulière sera accordée aux interventions en faveur des personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées et personnes handicapées) ; tout en gardant la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) comme une priorité transversale et en renforçant son engagement au sein du Réseau PSEA et l'alignement avec le Plan stratégique 2021-2024 de la PSEA de UNCT-HCT.

Des objectifs spécifiques inter-liés faciliteront la mise en œuvre de cet objectif principal du Cluster:

- **Objectif sectoriel 1** : Renforcer la coordination et assurer la centralité de la Protection dans toutes les interventions humanitaires en vue d'une réponse intégrée pour une meilleure Protection des filles, des garçons, les hommes et des femmes, des personnes affectées ;
- **Objectif sectoriel 2** : Le renforcement de l'environnement de Protection à travers une analyse de la situation de Protection des personnes déplacées internes, l'enregistrement individuel, la documentation civile des personnes déplacées internes et la promotion du cadre des solutions durables intégrées (contribue à l'objectif principal du cluster protection).
- **Objectif sectoriel 3 :** La coordination et le renforcement du mécanisme de collecte, d'analyse et de partage des données ; d'analyse des tendances des incidents de Protection, d'orientation, de référencement et contre référencement pour la prise en charge des personnes affectées pour un suivi efficace des cas individuels de Protection y compris l'accès à la justice (contribue à la mise en œuvre de l'objectif sectoriel 1 par un Monitoring de Protection (Projet 21) soutenu et adéquat) ;
- **Objectif sectoriel 4 :** Fournir une assistance individuelle de Protection aux PDI et aux membres de la communauté hôte les plus vulnérables ciblés (contribue à l'objectif sectoriel 2, par une assistance et une prise en charge effective après identification des cas par le Monitoring de Protection (Projet 21)) ;
- **Objectif sectoriel 5** : Assurer l'assistance psychosociale des femmes, filles, garçons, hommes, y compris les personnes handicapées, les victimes de violations et atteinted aux Droits Humains, vivant dans les communautés, sur les sites /zones ou tout autre lieu d'accueil des personnes déplacées.

Stratégie de la réponse

Priorisation : Les crises sécuritaire et socio-politique que connaît le Burkina Faso continuent de dégrader l'environnement de Protection et exposent graduellement les populations à des déplacements forcés qui accroissent leurs vulnérabilités et les exposent à de nombreux risques de protection et violation et atteintes à leurs droits humains. Ainsi, le nombre de femmes qui deviennent cheffes de ménage, des enfants qui sont séparés de leur famille, des personnes âgées et des personnes handicapées laissées pour compte, continuent d'augmenter. En 2023, le Cluster Protection apportera à chacune de ces catégories de personnes déplacées une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques en plus des réponses de Protection générale dont elles bénéficieront. Pour ce faire, 1 433 864 personnes sont ciblées par la Protection Générale, comme suit : 909 752 Personnes déplacées internes (PDI) et 514 113 populations hôtes, 321 496 femmes, 820 279 enfants, 215 080 personnes handicapées, et 43 016 personnes âgées dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord, du Sahel et du Sud-Ouest. Lesdites régions étant les plus affectées par les déplacements forcés où les populations sont fortement exposées aux risques de Protection et où l'essentiel des incidents de violation et atteintes des droits humains sont rapportées.

Le Cluster prévoit de renforcer le Monitoring de Protection et la coordination des analyses de Protection formulées sur la base des données collectées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 21 au Burkina Faso, pour mieux informer et orienter les interventions humanitaires. Les activités d'accompagnement juridique et de documentation civile seront mises en œuvre et le tout renforcé par des activités de sensibilisation et de renforcement de capacités.

Réponse : Le Cluster Protection prévoit d'améliorer et accroitre sa réponse pour couvrir les besoins de Protection de plus en plus grands causés par la crise que connaît le pays, situation qui a été aggravée par l'instabilité politique qu'a connu le pays en 2022 (deux coups d'Etats en l'espace de 8 mois). Ceci est en conformité avec sa stratégie de réponse et avec la stratégie de Protection de l'Equipe Humanitaire Pays (HCT), en fonction des analyses conjointes et multi-sectorielles des incidents et tendances des incidents de protection produites par le Groupe de Coordination des Analyses de Protection (GCAP) du Cluster Protection. Chaque AoR est membre du GCAP et renforcera sa participation effective à l'élaboration d'analyses et de recommandations de Protection au cours de l'année 2023.

Pour apporter une réponse adaptée dans cet environnement de Protection, le Cluster a réaménagé ses objectifs pour une réponse plus efficace. Ainsi, le Cluster prévoit d'élargir ses activités à toutes les régions affectées, surtout à travers le Monitoring de Protection (Projet 21) qui couvrirait toutes les zones à forts défis sécuritaires, notamment le Centre-Est, le Sud-Ouest, qui enregistrent de plus en plus d'incidents.

Activités prioritaires de réponse :

- Renforcer la centralité de la Protection à travers le plaidoyer, le renforcement des capacités des acteurs de la réponse en Protection transversale **;**
- Mettre en œuvre le Monitoring de Protection (Projet 21), auquel s'ajoutent l'identification de risques de protection en vue de l'élaboration d'analyses et de recommandations de Protection informant et orientant les interventions humanitaires, notamment en faveur de l'intégration systématique des principes de Protection, y compris ceux de « Ne pas Nuire », LNOB, PSEA, Age Genre et Diversité **;**
- Appuyer la fourniture de documentation civile (actes d'état civil) afin de faciliter l'accès des personnes ciblées **à** la pleine jouissance de leurs droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, et à l'assistance humanitaire **;**
- Fournir des assistances individuelles de Protection aux PDI et aux membres de la communauté hôte.

KONGOUSSI/RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Des enfants en séance d'apprentissage dans un espace ami des enfants à Kongoussi.
Photo : Plan International

Lien avec les partenaires locaux et les autres Clusters : En tant que partenaire gouvernemental du Cluster Protection coordonnant les activités de protection au sein de la communauté humanitaire se doit de collaborer, de plaider et de nouer les relations nécessaires à la réalisation des activités de protection, le CONASUR, branche technique s'impliquera aux activités du Cluster à travers la prise de décisions stratégiques et l'accompagnement dans la planification et la mise en œuvre d'activités et le renforcement du cadre juridique national. Le Cluster assurera continuellement des sessions de formation visant à améliorer l'intégration des principes de Protection et la qualité des interventions.

En 2023, le Cluster Protection renforcera sa collaboration avec le CONASUR pour faire avancer les chantiers initiés en 2022, dont celui de l'appui à la transposition en droit interne de la convention de Kampala.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions
L'assistance fournie aux personnes affectées peut être adaptée au contexte ainsi qu'aux besoins. Ce qui permet d'offrir plusieurs modalités d'intervention des transferts monétaires (cash physique ou transfert, coupons, ...) en vue de respecter le choix des bénéficiaires. Le souci du respect de la volonté des personnes garantit d'une part la satisfaction des PDI et la qualité des activités en protection d'autre part.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)
Redevabilité et Protection contre les exploitations et abus sexuels (PSEA) : Le Cluster Protection privilégie l'approche d'intervention basée sur la communauté qui facilite la promotion de l'engagement communautaire et le respect de la redevabilité envers les communautés affectées. Pour mieux mesurer l'intégration de l'engagement communautaire et la redevabilité envers les communautés, un grand nombre de mécanismes de collecte des perceptions et des plaintes des communautés ont été mis en place par les partenaires du Cluster Protection. Des efforts d'harmonisation de tous ces mécanismes ont été initiés et continueront en 2023, afin d'assurer l'efficacité des mécanismes et apporter une amélioration de l'impact des interventions de Protection. Aussi, en tant que membre du groupe du travail « engagement communautaire et redevabilité » et s'alignant sur les objectifs du groupe, le Cluster œuvrera à ce que ses différents partenaires adhèrent au système harmonisé pour favoriser la remontée des plaintes de façon efficace et organisée. Enfin, les données collectées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 21 au Burkina Faso permettront d'informer et de nourrir les travaux du groupe de travail « engagement communautaire et redevabilité ».

La Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS) restera au centre des priorités du Cluster pour 2023. Le Cluster continuera à renforcer son engagement au sein du réseau PSEA et le renforcement des capacités de ses membres pour une meilleure prévention et protection contre les EAS. Le Cluster Protection continuera de promouvoir la « tolérance zéro » face à tout manquement ou cas de EAS, et à travailler en synergie au sein du réseau PSEA à cet effet.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
La Protection se définit comme toute activité visant au respect intégral des droits de la personne. La mise en œuvre de ces activités nécessite un engagement avec les acteurs du développement notamment sur le partage d'information sur les besoins de Protection des populations affectées, le plaidoyer, les problématiques d'existence de services sociaux de base et de leur accès par les populations affectées (eau, centre de santé, école, justice, état civil…). Ainsi, le Cluster Protection et les domaines de responsabilités soutiennent les autorités nationales et s'engagent auprès d'elles dans le cadre du renforcement du cadre juridique pour la Protection des PDI, dont entre autres, le processus de transposition en droit interne de la Convention de l'Union africaine sur la Protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) de 2009.

Coût de la réponse
Le budget s'élève à 125 840 926 dollars pour 2023 dont 16 461 525 dollars pour la Protection générale, 71 730 253 dollars pour la Protection de l'enfant, 2 578 137 dollars pour le LTB, 31 733 555 dollars pour le VBG et 3 337 419 dollars pour la LAM. Ce montant a été calculé en fonction des besoins identifiés dans le HNO. Le coût unitaire pour la Protection est de 15 dollars.

Suivi
Pour un suivi de la réponse en Protection, le cadre logique sectoriel est accompagné d'indicateurs. Ces indicateurs permettront d'apprécier l'état de la progression de la réponse. Les données seront collectées mensuellement et les indicateurs seront compilés trimestriellement pour assurer une mise à jour régulière de la situation de réponse. De plus, les chiffres clés seront partagés lors des réunions du Cluster, des domaines de responsabilités ou des groupes thématiques et via les différents outils de partage d'information (factsheet, tableau de bord, infographie, 5W).

3.7.1
AoR Lutte Anti-Mines (LAM)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,5 M	482 k	30%	40%	15%	$3,3 M

Objectifs
L'objectif du domaine de responsabilité lutte antimines est le suivant :

- **Objectif AoR 1** : 482 286 personnes (Femmes, hommes et enfants) bénéficie d'une éducation aux risques posés par les engins explosifs improvisés (EEI).

Pour atteindre cet objectif, le domaine de responsabilité se basera sur trois grands piliers :

- L'éducation au risque pour les populations et l'assistance aux victimes d'EEI ;
- Le renforcement de capacités des acteurs nationaux ;
- La gestion d'informations liés à la menace explosive.

Stratégie de la réponse
La menace explosive est de plus en plus expansive avec une utilisation marquée d'engins explosifs improvisés (EEI) activés par les victimes, ce qui entraîne des pertes élevées parmi les FDS et la population civile. Selon les données collectées par UNMAS (Octobre 2022), 484 incidents ont été enregistrés et ont fait au moins 945 victimes (Civils et FDS) dont 479 tuées et 466 blessés. En 2022, on estime le nombre de victimes civiles à 44% du nombre total des victimes soit 169 dont 77 tuées. La menace explosive a également connu une expansion géographique. 9 régions sur 13 sont impactées et plus de la moitié des incidents (59%) se concentrent dans les régions de l'Est et du Sahel.

Les EEI sont souvent placés le long des axes routiers et déclenchées par les victimes, tuant et blessant de manière indiscriminée. L'évolution des violences armées dans les régions impactées pourraient par ailleurs davantage aggraver la situation avec la contamination potentielle par les restes explosifs de guerre. Les PDI, en particulier, encourent un risque non seulement lors de leurs déplacements, mais également lors de leur retour dans leurs régions d'origine, le contexte sécuritaire ayant peu évoluer. Une évaluation plus poussée sur le profil des personnes à risque, par exemple à travers une enquête sur les connaissances, attitudes, et pratiques, pourrait aider à mieux comprendre la situation et à répondre plus efficacement aux besoins.

En 2023, le domaine de responsabilité poursuivra ses activités de réduction de la menace. Il s'agira de :

- **Assurer et renforcer la coordination et l'intégration de la lutte antimines** auprès des acteurs humanitaires et des acteurs étatiques, au niveau national, régional et local ;
- **Contribuer à la prévention des incidents liés aux engins explosifs** par l'intensification des actions d'éducation aux risques auprès des communautés affectées et des acteurs humanitaires, à travers des sessions directes, indirectes, et une intégration multisectorielle ;
- **Contribuer à sécuriser les zones de retour des populations** déplacées et rapatriées par la diffusion d'informations sur la menace explosive dans ces zones et faciliter la mise en œuvre de mesures nécessaires telles que le marquage de zones contaminées par les acteurs compétents en la matière et les communautés ;
- **Coordonner une approche intégrée multisectorielle pour l'assistance aux victimes d'engins explosifs** notamment dans le cadre de la gestion de l'information, l'identification et la cartographie des services existants pour le référencement. L'appui et la collaboration d'autres acteurs notamment le domaine de responsabilité Protection de l'enfance, le Groupe de Coordination des Analyses de Protection/Mécanisme de coordination du projet 21, le groupe de travail santé mentale et soutien psycho-social et le Cluster santé seront requis afin de mettre en œuvre ces activités ;
- **Collecter et consolider les informations sur la présence d'engins explosifs et la menace explosive** et les porter à la connaissance des acteurs, autorités locales et populations vivant dans ces zones. A cet effet le domaine de responsabilité engagera des discussions et des travaux avec les acteurs nationaux et les ONG locales et internationales du domaine pour le développement d'une base de données consolidées des informations sur les incidents et les victimes (désagrégées par genre et par âge). Les données collectées dans le cadre du Monitoring de Protection (Projet 21) seront mises à disposition de l'AoR pour informer ses travaux ;
- **Assurer le renforcement des capacités au niveau national, régional et local en matière de lutte antimines humanitaire au Burkina Faso** : le domaine de responsabilité, dans un souci de transfert de compétences et de durabilité des résultats, mettra en œuvre des activités de développement de normes nationales d'action contre les mines et de mise en place d'un processus d'accréditation des ONG œuvrant dans le domaine. Il assurera également des formations pour ses membres sur des thématiques diverses en lien avec la coordination humanitaire, la gestion de l'information, l'assurance qualité.

Les activités seront adaptées aux publiques cibles, à travers une démarche inclusive et sensible au genre (notamment dans la composition des équipes opérationnelles) afin de garantir une réponse appropriée pour tous les groupes vulnérables et à risque. Pour une population totale dans le besoin de 1 481 013 personnes, les acteurs de la lutte antimine humanitaire prévoient de cibler 482 286 personnes, dont 80% de PDI, en leur donnant accès aux sessions d'éducation aux risques, ainsi qu'aux services d'assistance aux victimes.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions
L'utilisation des transferts monétaires dans le cadre de lutte antimines au Burkina Faso est très limitée voire inexistante. En effet, les transferts monétaires font partie des modalités de mise en œuvre de l'assistance aux victimes et pour le cas du Burkina Faso, à ce jour, aucun membre de l'AoR LAM ne s'est engagé dans ce domaine bien que cela s'inscrive dans les perspectives futures au regard de l'augmentation du nombre de victimes au fil des années.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE/Genre/PSEA)
Toutes les activités d'action contre les mines, en particulier celle d'éducation au risque, sont mises en œuvre avec une intégration des dimensions genre à travers le ciblage mais également dans l'élaboration des outils de sensibilisation. Les activités incluront également un dispositif de remonter d'informations liées à la PSEA, lors des sessions d'éducation au risque pour les populations.

En tant que Membre du Groupe de Coordination des Analyses de Protection (GCAP) du Cluster Protection, l'AoR LAM participera activement aux sessions d'analyse mensuelle et mettra son gestionnaire de l'information en relation avec les gestionnaires de l'information œuvrant à la mise en œuvre effective du Projet 21 au Burkina Faso.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
A travers la mise en œuvre d'activités d'éducation aux risques des EEI, le domaine de responsabilité lutte antimines contribuera à réduire les vulnérabilités des populations notamment en facilitant l'accès aux terres cultivables réduisant les tensions communautaires, facilitant également la liberté de mouvement aussi bien des humanitaires que des populations et en réduisant le climat de terreur induit par la menace explosive.

DJIBO/ RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Personne déplacée en situation de handicap
venantde recevoir sa dotation
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

Coût de la réponse
Le budget s'élève à 3 337 419 dollars en 2023, avec un cout unitaire de 6,92 dollars.

Suivi
L'indicateur de suivi LAM « le nombre de personnes sensibilisées aux risques des engins explosifs » va être renseigné grâce à la collecte de données relatives aux bénéficiaires de sessions d'éducation au risque, partagées par les partenaires de mise en œuvre et membres LAM AoR, dans le cadre de la coordination. La fréquence sera mensuelle, en accord avec la fréquence des réunions du groupe et le suivi 5W. La dégradation de la situation sécuritaire pourrait entraver la transmission des données depuis les lieux de mise en œuvre, notamment si les réseaux de télécommunications étaient affectés. Dans ce cas, il faudrait opter pour un transfert de données analogues, par d'autres moyens, comme le recours aux représentants du Cluster Protection dans les régions par exemple.

3.7.2
AoR Logement Terre et Biens (LTB)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,7 M	625 k	23%	59%	15%	$2,6 M

Objectifs
L'AoR Logement Terre et Biens (LTB) cible 90 050 ménages dont 625 439 personnes réparties dans 35 communes pour l'année 2023. Deux objectifs de l'AoR LTB sont retenus en lien avec l'objectif stratégique 3 :

- **Objectif AoR 1 :** Promouvoir les droits d'accès aux Logements, Terres et Biens au profit des femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapés affectés par la crise ;
- **Objectif AoR 2 :** Faciliter un accès sécurisé des femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapés affectés par la crise au logement, à la terre et aux biens.

Stratégie de la réponse
Les problématiques d'accès au Logement, à la terre et aux Biens (LTB) au Burkina Faso sont exacerbées par la crise sécuritaire et le déplacement continu des populations. Les besoins LTB restent concentrés dans les zones urbaines et péri-urbaines qui accueillent la majorité des Personnes Déplacés Internes (PDI). Ces zones sont pour la plupart difficiles d'accès du fait du blocus des groupes armés, de la présence des Engins Explosifs Improvisés (EEI) et de la conduite d'opérations militaires. L'assistance juridique par l'utilisation du cash, la Protection transversale et le triple nexus seront priorisés. Le cash sera nécessaire pour la prise en charge des frais liés à la documentation LTB (timbre, délimitation des parcelles, frais des Attestations de Possession Foncière Rurale [APFR]).

La transversalité des questions LTB, en rapport avec les autres Clusters est importante pour apporter une réponse holistique aux personnes dans le besoin. Le retard ou la non-satisfaction des besoins liées aux LTB a un impact direct ou indirect sur les secteurs de la Protection, des abris, de l'EHA de la sécurité alimentaire, de la gestion des sites, de l'éducation. etc.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions
Une subvention en espèces sera envisagée pour une assistance juridique afin de couvrir les frais de représentation juridique, de documentation civile, de transport pour assister aux audiences judiciaires, visites au bureau du cadastre de la mairie pour suivre les demandes relatives aux attestations de propriété foncière ou à d'autres documents liés au LTB. L'AoR LTB et ses partenaires débloqueront du cash pour l'assistance juridique en faveur des propriétaires terriens et des PDI pour l'obtention des documents pertinents (APFR, documents de prêts). Pour articuler une réponse efficace en matière de cash, l'AoR LTB travaillera en synergie avec le Cash Working Group (CWG).

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)
L'accès sécurisé à la terre doit être soutenu par une bonne compréhension des droits fonciers des personnes nouvellement déplacées, des femmes cheffes de ménages, des enfants non accompagnés et des personnes à besoins spécifiques. Les mécanismes existants doivent être présentés ainsi que l'éclaircissement des droits fonciers locaux et les stratégies de subsistance. Etablir un inventaire des terres et prévoir un soutien à la planification des sites d'accueil des personnes déplacées internes consti-

tuent certaines des mesures pratiques pouvant être prises pour garantir la Protection des droits fonciers et ainsi garantir la viabilité de l'assistance humanitaire.

En tant que Membre du Groupe de Coordination des Analyses de Protection (GCAP) du Cluster Protection, l'AoR LTB participera activement aux sessions d'analyse mensuelle et mettra son gestionnaire de l'information en relation avec les gestionnaires de l'information œuvrant à la mise en œuvre effective du Projet 21 au Burkina Faso.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Dans le cadre de l'opérationnalisation du triple nexus l'AoR LTB travaillera avec les acteurs qui mettent en œuvre des activités WASH, Sécurité Alimentaire et moyens d'existence, Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT) sous l'angle de l'humanitaire et du développement. En effet, les programmes de sécurité alimentaire nécessitent une compréhension de la relation des bénéficiaires à leur propriétés et à leurs terres. Concernant les programmes de moyens de subsistance/relèvement rapide, il est essentiel de soutenir l'accès aux terres agricoles. Pour les programmes dans les domaines de WASH, il faut disposer de terres pour fournir des infrastructures temporaires ou permanentes et adéquates. Ceci nécessite des critères clairs de sélection du site pour éviter les expulsions forcées, les retards dans les travaux de construction ou l'occupation de terres privées sans l'autorisation préalable du propriétaire. Pour les acteurs impliqués dans la coordination et la GSAT, il est également important de comprendre le statut d'occupation lors de la sélection d'un site, ainsi que les permis de construire nécessaire et la manière de faciliter l'accès à l'eau et aux terres agricoles. Ainsi, L'AoR LTB renforcera donc sa collaboration avec les Clusters Sécurité Alimentaires, WASH, Abris/AME, GSAT en examinant attentivement les droits des propriétaires des logements et des terres des membres des communautés d'accueil pour garantir la sécurité d'occupation, afin d'éviter les expulsions (forcées) et les différends. L'AoR et les Clusters susmentionnés ont déjà mis en place un cadre de collaboration dit « Forum de coordination » afin de mutualiser les efforts dans la réponse en matière d'accès à la terre. Par ailleurs, le domaine de responsabilité LTB collaborera avec le ministère de l'urbanisme de l'habitat et des affaires foncières pour une synergie d'action dans le cadre de son plan de réponse relatif à l'habitat et au foncier dans le contexte humanitaire. Les données collectées dans le cadre du Monitoring de Protection (Projet 21) seront mises à disposition de l'AoR et de l'ensemble des Clusters susmentionnés pour informer leurs travaux.

Coût de la réponse

Le budget requis pour la réponse LTB est de 2 578 137 dollars avec un coût unitaire estimé à 4,09 USD.

Suivi

Pour un suivi de la réponse en LTB, le niveau de progression pour chaque indicateur sera renseigné par chaque partenaire et partagé avec l'AoR LTB National. Ces données permettront d'apprécier l'état de la progression de la réponse. La collecte sera mensuelle grâce à la matrice 5W et à la matrice des formations qui sont renseignées périodiquement les toutes les organisations membres de l'AoR LTB. Lors des réunions mensuelles des AoR LTB régionaux, de l'AoR national et du Cluster Protection les chiffres sur le niveau de progression seront partagés via les différents outils de partage d'information (factsheet, tableau de bord, infographie, 5W). Ce qui permettra non seulement de partager les défis avec les acteurs humanitaires mais aussi la prise de mesures de mitigation afin de réorienter la réponse en fonction de l'évolution du contexte humanitaire et des difficultés de mise en œuvre rencontrées par les acteurs sur le terrain.

3.7.3 AoR Protection de l'enfant (PE)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,5 M	747 k	52%	48%	15%	$71,7 M

Objectifs

En 2023, le AoR Protection de l'Enfant (PE) se propose de cibler près de 747 190 enfants en besoin de protection, en priorité ceux à besoins spécifiques. Il s'agira de renforcer leurs capacités de résilience, de celles des familles ainsi que des communautés, qui se verront davantage protégées avec une plus grande implication des acteurs du système de protection tant au niveau communautaire qu'au niveau national avec 4 objectifs :

- **Objectif AoR 1 : Assurer l'accès aux services de protection** de l'enfant conformément à leurs besoins en santé mentale et soutien psychosocial.
- **Objectif AoR 2 : Assurer l'assistance d'urgence intégrée** assurant survie, sécurité et dignité par une gestion des cas redynamisée qui touche pour chaque enfant un parent/tuteur.
- **Objectif AoR 3 : Renforcer l'environnement protecteur pour les enfants** par la réduction des atteintes à la liberté de mouvement à l'intégrité physique et morale et les violences basées sur le genre.
- **Objectif AoR 4 : Soutenir le renforcement du système national de protection** de l'enfant et les mécanismes de protection des enfants à base communautaire (pour renforcer l'accès aux services essentiels de base).

L'analyse des besoins, contraintes d'accès, des capacités de réponse des acteurs de protection de l'enfance, impose de privilégier les services de santé mentale et l'appui psychosocial, l'aménagement/ réhabilitation/ équipement des espaces amis des enfants (EAE) fixes et mobiles, d'espaces sûrs pour les femmes et filles et accessibles, la prise en charge psychosociale, médicale et holistique des enfants victimes de violences, la gestion des cas pour les enfants non accompagnés et séparés. Aussi seront renforcés et/ou mis en place les mécanismes communautaires de protection de l'enfant en intégrant les enfants qui vivent avec un handicap et les coûts y afférents dans la budgétisation et les mères ou les filles qui s'occupent d'enfants. Le AoR CP encouragera la délivrance des actes de naissance, l'organisation de sessions sur les compétences de vie courante, l'identification, le rétablissement de lien familial, la réunification familiale, ou la mise en place de solutions alternatives pour les enfants associés aux forces et groupes armés. La collaboration sera renforcée avec les Clusters WASH, Éducation et Santé, l'AoR éducation pour l'évaluation conjointe des besoins de protection et l'AoR VBG pour le partage des informations sur les données désagrégées.

Stratégie de la réponse

Soutenir et encourager au niveau communautaire et systémique la collaboration étroite entre les acteurs de protection de l'enfant et ceux d'autres secteurs humanitaires autour du cadre national de prise en charge des enfants mis en place par l'Etat. Faciliter l'accès au système national intégré de protection et de protection sociale pour compléter les interventions des acteurs engagés dans la réponse humanitaire. Également le CP AoR soutiendra l'opérationnalisation des mécanismes de signalement des cas d'abus et d'exploitation sexuelle qui tiennent compte des avis, suggestions des enfants et des femmes.

BARSALOGHO/RÉGION DU CENTRE-NORD, BURKINA FASO
Sur le site de Barsalogho, deux enfants s'amusent à pédale.
Photo : UNFPA/Pélagie Nabolé

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

En fonction des exigences de la zone d'intervention, les transferts monétaires seront privilégiés et ce, en étroite collaboration avec le groupe de travail, le panier minimum pour la gestion des cas urgents de protection sera revu pour harmoniser les montants, le rendre conforme à la réalité des prix pour satisfaire les besoins de protection de l'enfance non couverts par ailleurs.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

Pour aller partout où les enfants ont des besoins et dans les zones difficiles d'accès, la stratégie mobile sera déployée avec un paquet d'interventions minimum, le monitoring des incidents de protection étendu à toutes les communes possibles et ses acteurs formés à la prise en charge psychosociale. Mères et femmes qui s'occupent d'enfants seront aidées pour avoir un accès direct au cash transfert qui réduit les inégalités de genre liées au numérique ; elles verront leurs compétences renforcées en matière d'atténuation des risques de VBG. Chaque intervention sera menée à partir de l'analyse des besoins exprimés par les communautés, la redevabilité sera renforcée par le partage d'informations, la participation, les consultations des femmes, des filles et des garçons et les évaluations régulières de la réponse. L'analyse régulière des risques aidera à les mitiger en fournissant les orientations nécessaires liées au principe de "Ne pas Nuire" qui assure la protection et l'accès effectif dans la dignité aux services et des réponses adaptées aux besoins des filles et des garçons.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Le CP AoR, à travers ses partenaires, réalisera avec les acteurs de développement et de paix, des interventions groupées pour renforcer la planification humanitaire et le financement pluriannuel conjoint ; la pérennisation des EAE est envisagée autour d'une collaboration effective entre acteurs de la protection des enfants de l'urgence/acteurs du développement/Communes dans la complémentarité pour faire des EAE, par exemple, des salles d'études où, le soir tous les enfants sans exception peuvent faire leur devoirs, sous une surveillance d'adultes bienveillants et aidant, des lieux polyvalents où diverses activités de cohésion sociale, de formation peuvent se tenir… Le ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille continuera à jouer son rôle important dans la coordination et assurera le relais entre les humanitaires et les autres secteurs ministériels. La localisation sera rendue possible grâce à l'implication des acteurs locaux dans la coordination régionale du domaine de responsabilité de la protection de l'enfant, le CP AoR national mettra l'accent sur le renforcement des capacités et le soutien institutionnel, avec l'engagement des autorités dont le rôle est essentiel au niveau national et local. Le renforcement de la collaboration avec la Direction Générale de la Famille et de l'Enfant et la mise en place d'un plan de transition favorisera l'alignement des activités humanitaires à celles du développement.

Coût de la réponse

Pour 2023, le budget de protection de l'enfance s'élève à 71 730 253 millions de dollars; l'estimation des coûts de la réponse a été faite sur la base du coût moyen des activités prioritaires suivantes :

350 dollars par enfant pour l'identification, documentation, prise en charge transitoire et recherche familiale pour le retour en famille et dans la communauté des EAFGA et des ENA ; la documentation, prise en charge temporaire, recherche et réunification familiale et/ou recherche de solutions durables et réintégration socioéconomique/professionnelle des EAFGA ou réinsertion scolaire selon les besoins ; Identification et prise en charge holistique (psychosocial, médicale, socio-économique, juridique) des enfants victimes de violences, y compris de violences sexuelles ;

- 70 dollars par personne pour le renforcement des capacités des acteurs et des membres des cellules communautaires sur la protection des enfants en situation d'urgence pour l'identification et la prise en charge des enfants vulnérables ;
- 130 dollars le kit individuel pour enfants vulnérables composé des items de la liste validée par le CPAoR.
- 60 dollars par enfant/adulte Activités psychosociales et de soutien en santé mentale pour les enfants et leurs familles, incluant la prise en charge psychosociale à travers les EAE ou via un appui individuel

Suivi

Le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'enfant effectuera le suivi systématique de la réponse à travers les outils de collecte des données renseignées mensuellement par les acteurs membres du secteur, notamment la matrice 5W. Les données remontées par les partenaires seront consolidées et analysées par le gestionnaire d'information et un retour leur sera fait de manière systématique. Des tableaux de bord dynamiques et statiques seront produits mensuellement et mis en ligne pour le suivi des tendances et des réalisations. Les indicateurs seront désagrégés par sexe, âge, handicap et d'autres facteurs de vulnérabilité pertinents afin de faciliter le suivi des activités et ajuster la réponse en fonction des besoins. En vue d'assurer un suivi régulier, les partenaires de l'AoR PE assureront le rapportage trimestriel pour l'objectif stratégique 3 et les objectifs spécifiques et indicateurs du cadre logique.

3.7.4
AoR Violence basée sur le Genre (VBG)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
1,1 M	530 k	64%	29%	15%	$31,8 M

Objectifs
Les objectifs de l'AoR sont les suivants :

- **Objectif AoR 1 :** Assurer la prise en charge multi-sectorielle des survivant(e)s de Violence Basée sur le Genre (VBG).
- **Objectif AoR 2 :** Prévenir les actes de violence basées sur le genre, y compris la violence infligée par le partenaire intime et d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et mitiger les risques de violence basée sur le genre.

Stratégie de la réponse
En 2023, la cible prioritaire du domaine de responsabilité VBG concerne 166 148 personnes (46 676 filles, 1 248 garçons, 116 809 femmes et 1 416 hommes) ayant besoin de Protection contre la violence basée sur le genre. Il s'agira spécifiquement de 19 199 personnes survivantes (4 575 filles, 1 248 garçons, 11 960 femmes et 1 416 hommes) des violences basées sur le genre y compris celles d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) à travers une prise en charge multisectorielle ainsi que 146 950 femmes et filles (42 101 filles et 104 849 femmes) vulnérables et/ou à risque de violences basées sur le genre à travers la distribution des kits de dignité et la distribution de cash/assistance en espèces à usage multiple. Des groupes de parole seront organisés dans les espaces sûrs au profit de 45 057 femmes et 19 765 filles.

La cible indirecte du domaine de responsabilité VBG est constituée de 530 041PDI et non PDI soit 40 097 hommes, 338 625 femmes, 34 543 garçons et 116 866 filles pouvant contribuer à la prévention et/ou la réponse aux violences basées sur le genre. Le domaine de responsabilité VBG aura pour domaine d'intervention tout le territoire du Burkina Faso avec en priorité les zones à fort défi sécuritaire que sont la Boucle du Mouhoun, le Centre Est, l'Est, le Centre Nord, le Nord et le Sahel. Les Cascades pourraient être la prochaine région ou un AoR VBG régional serait activé.

Cette priorisation des interventions tient compte de l'ampleur de la crise, de l'exposition de plus en plus accentuée des groupes les plus vulnérables à la violence, notamment les VBG, et des capacités opérationnelles du domaine de responsabilité VBG. Avec l'appui technique de la coordination, les membres devraient continuer à développer des stratégies pour assurer une prise en charge psychosociale ou autres prestations dans les zones d'accès difficile (recours aux cliniques mobiles, fonds alloué au cash transfert pour le transport et le séjour des survivantes de VBG et leur accès aux services, etc…).

Le paquet d'activités sera mis en œuvre à travers deux axes principaux : (i) la prise en charge multisectorielle ; (ii) la prévention et l'atténuation des risques de VBG. Pour ce qui est (i) de la prise en charge multisectorielle des personnes survivantes de VBG, elle se fera à travers des services de gestion des cas appropriés et de qualité, y compris les soins (intégration SSR et VBG) et un soutien coordonné pour accéder aux autres services qui sont disponibles (système de référencement). La prévention et l'atténuation des risques d'exposition à la VBG consisteront de manière spécifique : (ii) dans le renforcement des activités de communication sociale au niveau communautaire sur la VBG ; (iii) dans la distribution des kits des dignités et/ou le cash transfert en faveur des femmes et filles vulnérables. Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des victimes de SEA et les enfants et adolescents survivants de violences sexuelles, le domaine de responsabilité VBG va poursuivre le déploiement en 2023 de la gestion de cas des enfants et adolescents survivants de violences sexuelles dans les régions du Sahel, du Centre Nord et de la Boucle du Mouhoun (coopération avec l'AoR Protection de l'Enfant/UNICEF).

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
De jeunes garçons appuient à la collecte de l'eau avec la citerne.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions
La modalité cash pourrait être utilisée par les acteurs intervenant dans le domaine des violences basées sur le genre pour faciliter l'accès des personnes à risque ou des survivantes de VBG aux services. Le cash sera utilisé pour faciliter l'acquisition des kits de dignité, le transport des survivantes vers certains prestataires de services et d'autres besoins importants identifiés par les bénéficiaires. La coordination de l'AoR VBG va poursuivre la finalisation du guide sur l'utilisation du cash dans le domaine des VBG avec le Cash Working Group (CWG).

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE/Genre/PSEA)
Une collaboration active est déjà amorcée avec le Réseau PSEA pour une meilleure prise en charge des victimes de SEA dans le système de gestion des cas de VBG et pour un plaidoyer en vue de mobiliser plus de ressources conjointes pour améliorer la faible couverture de la prise en charge de qualité pour les victimes des VBG. Par ailleurs, le plaidoyer pour l'intégration des efforts d'atténuation des risques de VBG dans tous les secteurs humanitaires continus.

En tant que Membre du Groupe de Coordination des Analyses de Protection (GCAP) du Cluster Protection, l'AoR VBG participera activement aux sessions d'analyse mensuelle et mettra son gestionnaire de l'information en relation avec les gestionnaires de l'information œuvrant à la mise en œuvre effective du Projet 21 au Burkina Faso.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
Pour assurer la continuité des services, l'AoR VBG soutient le gouvernement du Burkina Faso dans l'amélioration de la qualité des services de prise en charge à travers le renforcement des capacités des acteurs étatiques. Au titre de l'année 2022, la coordination nationale du domaine de responsabilité VBG a procédé au renforcement des capacités de 150 gestionnaires de cas issus des structures étatiques (70%) et des ONG (30%) grâce à l'appui financier des membres dans les régions de l'Est, du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Est. L'effort se poursuivra en 2023 avec la prise en compte des régions non couvertes.

Coût de la réponse
Le budget s'élève à 31 733 555 dollars en 2023. Ce budget a été estimé sur la base des détails ci-dessous :

- 590 dollars pour la prise en charge multisectorielle par survivant - e de VBG. Ce budget inclut (i) paiement des gestionnaires des cas de VBG, l'aménagement des espaces sûrs, le cash transfert aux suivantes de VBG pour l'accès aux services payant et/ou non disponible dans la zone.
- 90 dollars par kit de dignité à distribuer par femme ou fille. Ce budget inclut l'achat des kits de dignité, frais de transport et planification / sélection des bénéficiaires / sélection du site/paiement de la main d'œuvre, impression de cartes d'information – avec les principaux messages de communication sur les risques de VBG et de sauvetage / informations sur les services VBG contenant les coordonnées du système de référence/numéro vert.
- 15 dollars par personne pour la dissémination des messages clés sur la GBV, les services disponibles. Ce budget comprend le paiement des mobilisateurs communautaires, la conception et l'impression des matériels d'Information, Éducation et Communication (IEC).
- 10 dollars par personne pour le budget incluant les frais des formations et de suivi sur le terrain.

Suivi
Les données qui alimentent le cadre de résultats du HRP volet VBG seront produites par les organisations membres du domaine de responsabilité VBG. Les données collectées renseigneront les cinq indicateurs du domaine de responsabilité VBG et seront transmises mensuellement à la coordination du domaine de responsabilité qui procèdera à la compilation et à la transmission au Cluster Protection. Par ailleurs, la coordination se chargera de la compilation trimestrielle des données par indicateur, de la production des dashboards pour informer du niveau d'atteinte des indicateurs et assurera leurs mises en ligne (sur RPM-Response Planning and Monitoring Module et sur le site Humanitarian Response d'OCHA).

3.8 Santé

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
2,8 M	1,8 M	25%	55%	15%	$49,2 M

Objectifs
En 2023, le Cluster Santé cible 1,7 million de personnes pour assurer l'offre des soins de santé d'urgence promotionnels, préventifs et curatifs intégrés pour la population affectée par la crise humanitaire. Les objectifs du Cluster sont les suivants :

- **Objectif sectoriel 1** : Réduire la surmortalité et la sur morbidité parmi les populations vivant dans les zones difficiles d'accès en assurant l'offre des soins de santé primaires et secondaires d'urgence y compris la réponse aux épidémies, la santé sexuelle et reproductive et les soins post viol (contribue à l'objectif spécifique 2.1) ;
- **Objectif sectoriel 2 :** Réduire la morbidité et la mortalité liées aux troubles mentaux et neurologique au sein des populations affectées par la crise humanitaire (contribue à l'objectif spécifique 2.1) ;
- **Objectif sectoriel 3 :** Assurer des soins vitaux d'urgence de qualité aux enfants souffrant de malnutrition sévère aiguë avec complications (contribue à l'objectif spécifique 1.3) ;
- **Objectif sectoriel 4** : Assurer l'offre des soins promotionnels, préventifs et curatifs intégrés enfin de protéger et améliorer la santé de la population affectée par la crise humanitaire (contribue à l'objectif spécifique 2.1).

Stratégie de la réponse
La complexité et la gravité de la crise humanitaire au Burkina Faso entrainent une augmentation sans cesse du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance médicale. La réponse à ces besoins pour l'amélioration des résultats en matière de santé de la population, nécessite une mise en œuvre à l'échelle des huit régions humanitaires des interventions de santé dont l'efficacité est prouvée.

Afin de renforcer davantage l'accès aux services de santé, les partenaires du Cluster Santé vont collaborer avec les autorités sanitaires pour la mise en œuvre de certaines interventions de terrain, notamment dans les zones d'accès difficiles et ou avec formations sanitaires fermées ou fonctionnant à minima. Il s'agira de redynamiser l'offre des soins de santé d'urgence dans les formations sanitaires, les cliniques mobiles, les post médicaux avancés et les interventions communautaires en mettant à contribution les réseaux des agents de santé à base communautaire (ASBC) mis en place par le ministère de la santé.

Les partenaires du Cluster Santé ont une présence opérationnelle dans ces régions et ils travailleront à la renforcer de sorte à pouvoir atteindre toutes les personnes dans le besoin de soins de santé. Le Cluster Santé coordonnera l'action de ses partenaires pour pouvoir riposter efficacement aux éventuelles épidémies au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Le Cluster Santé va également continuer à travailler étroitement avec les autres Clusters notamment avec le Cluster WASH, le Cluster Nutrition, le Cluster Sécurité Alimentaire ainsi que le Cluster Protection, pour apporter une réponse multisectorielle et complémentaire.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

L'accessibilité financière des populations aux soins de santé reste un énorme défi. En effet, les mécanismes actuels de gratuité ne concernant que les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans et ne permettent pas de couvrir les besoins des plus vulnérables qui n'ont pas de quoi payer les soins afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Le Cluster Santé considère la modalité de transferts monétaires comme une approche qui peut être mise en œuvre en fonction de certains contextes spécifiques. Le transfert monétaire sera conditionné à l'utilisation des services de santé sous forme de coupons pour payer les frais de services. Cette modalité sera conditionnée aux résultats de l'utilisation de services. En 2021 et en 2022, de nombreux partenaires du Cluster Santé ont mis en œuvre le transfert monétaire et la modalité a montré son efficacité permettant de soulager la souffrance de nombreuses personnes déplacées internes ainsi que des populations hôtes. La stratégie de réponse de 2023 s'appuiera encore sur le transfert monétaire tel que sera proposée dans les différents projets des partenaires. Le plaidoyer sur la gratuité des soins en faveur des populations affectées qui a commencé depuis 2021 sera au programme du Cluster Santé pour faciliter une amélioration des conditions de vies des populations affectées.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

Au cours de la réponse du secteur santé, les acteurs s'efforceront de prendre en considération les éléments clés de la protection transversale :

- La sécurité, dignité et « Ne Pas Nuire » ;
- L'accès significatif (l'équité) ;
- La Redevabilité ;
- La participation et l'autonomisation.

Le Cluster santé soutiendra la prise en considération de la protection transversale dans la programmation sectorielle au moyen de conseils, de directives et de formations.

Ainsi les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- Le renforcement des capacités des membres du Cluster Santé en protection transversale ;
- Le renforcement des capacités des agents de santé en protection (PSP, VBG, Identification et référence de cas de protection) ;
- L'intégration des activités de protection en santé ;
- La collaboration avec les autres secteurs dans la gestion des cas en besoin de protection ;
- La formation des acteurs de la santé sur la prise en charge médicale des cas de VBG.

La redevabilité envers les populations affectées sera au cœur de l'action des partenaires du Cluster Santé au cours de l'année 2023. Le Cluster encouragera ainsi la mise en place au cours de toutes les interventions d'un mécanisme de redevabilité et de gestion des plaintes, y compris celles liés à la PSEA. L'existence de ces mécanismes sera indiquée aux parties prenantes lors des réunions de lancement/présentation des interventions et sera rappelée lors des séances de sensibilisation. Ces mécanismes seront le plus inclusifs possibles et adaptés à toute la population, toutes les informations sur l'existence et le fonctionnement des mécanismes seront traduites en langues locales. Par exemple, des boîtes à suggestions seront mises en place dans des endroits stratégiques accessibles, sûrs et discrets (PSA, Formations sanitaires, Sites de clinique mobile et aussi en communauté) pour recueillir les avis des utilisateurs des services. Le Cluster encouragera également l'utilisation des lignes vertes existantes, surtout celle du PAM, pour permettre aux personnes ne pouvant ou ne voulant pas utiliser les boîtes à suggestion de s'exprimer par un autre moyen.

Les partenaires du Cluster Santé devront mettre en place des comités de gestion ou des points focaux pour le traitement des informations recueillies avec des membres choisis par la communauté qui les représentent (en veillant spécifiquement à intégrer le genre, notamment à avoir un représentant des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap). Les retours seront traités de manière confidentielle et anonyme afin de respecter le principe du Do No Harm et des réponses apportées aux communautés pour l'ensemble des plaintes. Les partenaires du Cluster

BARSALOGHO/RÉGION DU CENTRE NORD, BURKINA FASO
Zourata Sawadogo, 20 ans, tient son bébé qui souffre de malnutrition aiguë sévère, dans le service de pédiatrie du centre médical de Barsalogho.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

Santé veilleront à l'organisation d'ateliers de capitalisation et de redevabilité à la fin de leurs interventions.

Le Cluster et ses partenaires travailleront en synergie avec le Groupe de travail (GT) sur l'engagement communautaire et la redevabilité (Community Engagement and Accountability Working Group ou CEAWG) et ses cellules techniques de redevabilité au niveau des régions pour l'établissement d'un consensus pour la diffusion commune de messages, une analyse commune des retours de la communauté, et les référencements.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Les interventions du Cluster Santé pour la réponse humanitaire seront déployées dans des zones dont la sévérité des besoins est en phase d'urgence humanitaire. Ainsi une coordination avec les acteurs de développement sera importante pour permettre une synergie des actions dans les régions ciblées. Les acquis des actions de développement seront capitalisés lors des interventions humanitaires dans les zones ciblées et vice-versa. Une articulation sera faite avec les acteurs de développement (des réunions conjointes, des approches d'interventions communes, et rationalisation des ressources) pour les mêmes zones d'intervention. Le Cluster Santé déploiera une stratégie inclusive et participative avec les différents partenaires et les autorités aux niveaux national et régional pour mutualiser les ressources et les efforts de réponse des différents partenaires humanitaires et de développement et permettre ainsi une cohésion dans la réponse.

Le cadre d'échange déjà établi avec certains acteurs du développement, auquel le Cluster Santé assiste, continuera à être capitalisé en 2023. Ce cadre permet

d'éviter les doublons mais aussi de capitaliser les ressources et efforts qui seront orientés pour couvrir les besoins. Le Cluster Santé participera régulièrement aux rencontres stratégiques et contribuera au cadre de travail des partenaires du développement (techniques et financiers) pour assurer une continuité des actions dans l'optimisation de l'offre des soins de santé.

Le renforcement du système de santé à travers des interventions d'urgence tant pour les réponses critiques que pour la réponse visant à améliorer les conditions de vie des populations, permettra une résilience du système santé. Aussi la mise en place des stratégies « health surge » qui visent à rendre le système de santé plus résilient tout au long de la réponse permettra aux acteurs de développement d'assurer la suite des interventions dans certaines zones. La gratuité des soins de santé est un défi et doit être plus inclusive et pas limitée seulement aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans. Ainsi une considération spéciale du niveau national pour mettre des nouvelles politiques sur la gratuité des soins de santé reste nécessaire. Le Cluster Santé va utiliser ce cadre des partenaires techniques et financiers pour le développement enfin de s'assurer que la gratuité des soins de santé est prise en compte au-delà du cadre en cours d'application mais que cela soit bien pris en compte dans des documents de référence comme le Plan National de Développement Sanitaire.

Coût de la réponse

Le budget du Cluster Santé s'élève à 49 159 563 dollars en 2023. Il est estimé à 28 dollars par personne /par an x 1 755 699 personnes ciblées par l'intervention dégageant un budget de 49 159 563 dollars pour les régions ciblées par l'intervention.

Suivi

Les indicateurs dans le cadre sectoriel seront suivis à travers un cadre de travail harmonisé et les outils validés avec les partenaires du Cluster Santé. Le Cluster Santé possède une unité de gestion de l'information qui se chargera d'assurer la mise en œuvre efficace du cadre de suivi des activités. L'unité de gestion de l'information travaillera en étroite collaboration avec les partenaires pour la collecte d'informations de fréquence trimestrielle. Toutes les activités seront consignées dans un plan détaillé de suivi, défini dans un outil utilisé pour suivre les performances des indicateurs. Les enquêtes seront régulièrement utilisées pour recueillir les informations. En plus, le bulletin du Cluster Santé, produit à la fréquence mensuelle, sera utilisé pour renseigner certains indicateurs. Les réunions mensuelles prendront soins de passer en revue les défis rencontrés dans la mise en œuvre des interventions et proposer des pistes des solutions aux différents partenaires selon les besoins. Le mécanisme de coordination de la réponse rapide du Cluster contribuera aussi à capitaliser les interventions.

Pour assurer la redevabilité et la participation au projet, le Cluster Santé s'appuiera aussi sur le groupe thématique pour la redevabilité et la coordination inter sectorielle abordant certains défis pour trouver des solutions conjointes aux besoins spécifiques des populations desservies.

La situation sécuritaire étant très instable et imprévisible, la coordination du Cluster Santé avec ses partenaires mènera des interventions pour négocier l'accès dans le respect des principes humanitaires enfin de permettre une mise en place des interventions humanitaires aux populations vulnérables. Les partenaires du Cluster Santé seront appelés au respect strict des protocoles de sécurité selon la politique et orientation de l'Equipe Humanitaire Pays mais aussi à l'observance et au respect des principes humanitaires qui occupent une place centrale dans l'établissement et le maintien de l'accès aux soins de santé des populations touchées. La promotion du respect des principes humanitaires pendant la réponse constituera un élément essentiel pour les partenaires du Cluster Santé.

3.9 Sécurité Alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
3,5 M	2,5 M	25%	54%	15%	$322,2 M

Objectifs

En 2023, le Cluster de Sécurité Alimentaire ciblera 2,5 millions de personnes. Les objectifs du Cluster sont les suivants :

- **Objectif Sectoriel 1 :** Sauver des vies face à l'insécurité alimentaire aiguë par la mise en œuvre d'une assistance alimentaire d'urgence visant à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des personnes les plus vulnérables (contribue à l'objectif spécifique 1.1) ;
- **Objectif Sectoriel 2** : Protéger et reconstituer les moyens d'existence essentiels des populations affectées par les crises sécuritaire et climatique, en soutenant les productions végétales et animales pour prévenir le recours à des stratégies d›adaptation négatives et assurer un accès durable à la nourriture (contribue à l'objectif spécifique 1.1).

Stratégie de la réponse

La stratégie de réponse du Cluster Sécurité Alimentaire repose sur les résultats du Cadre Harmonisé (CH) de mars 2022 qui a classifié 3,45 millions de personnes en insécurité alimentaire élevée (phase 3 et 4 du CH) en période projetée (couvrant la période juin - août 2022). Pour définir la cible, le Cluster Sécurité Alimentaire a convenu de couvrir 100% des personnes en phase CH 4 (628 464) et CH3 (2 029 624) se trouvant sur le territoire des cinq régions prioritaires. Ce ciblage géographique préliminaire évitera la dilution de l'impact des interventions et garantira l'efficience de la mise en œuvre. Bien qu'une nouvelle analyse du Cadre Harmonisé pour le Burkina Faso ait été réalisée au mois de novembre 2022, la stratégie de Cluster Sécurité Alimentaire restera basée sur les résultats du CH du mars 2022. La CH du mars 2022 est basé sur les évaluations pré-soudure par conséquent ces évaluations sont plus cohérentes avec les projections des besoins et de la cible.

Les zones géographiques prioritaires sont les régions de la Boucle de Mouhoun, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel. Elles sont sévèrement affectées par l'impact de plusieurs chocs/crises humanitaires qui contribuent à l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë, tels que les mouvements de population liées aux conflits et aux désastres naturels, la guerre en Ukraine et l'inflation.

Les personnes ciblées sont particulièrement les Personnes Déplacées Internes (PDI), les résidents vulnérables, les familles d'accueil les plus vulnérables en priorisant les ménages ayant des enfants de moins de 5 ans malnutris, des femmes allaitantes et enceintes, des personnes handicapées, des personnes malades chroniques et des personnes âgées en leur sein, et enfin les communautés qui ont raté leur saison agricole et ont perdus leurs animaux d'élevage à cause de conflits, d'aléas climatiques ou de maladies phyto-zoo-sanitaires.

La stratégie mise en place par le Cluster visera dans un premier temps à atténuer les effets immédiats de l'insécurité alimentaire aiguë au sein des ménages les plus vulnérables et dans un deuxième temps à reconstituer leurs moyens de subsistance pour permettre aux personnes affectées par l'insécurité alimentaire de se relever et d'être en mesure de produire leur nourriture

et satisfaire par elles-mêmes leurs besoins essentiels. La sécurité alimentaire et sanitaire du cheptel des ménages constitue également une priorité compte tenu de l'importance des animaux dans les moyens d'existence des ménages burkinabé.

Afin d'apporter une réponse rapide et efficace aux besoins vitaux des personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère (objectif spécifique 1), les actions du Cluster Sécurité Alimentaire viseront à assurer la couverture des besoins alimentaires en vivres ou en transferts monétaires. Les 100% des personnes en phase d'urgence (CH 4) sur l'ensemble du territoire et les 75% les plus vulnérables en phase de crise (CH 3) au sein des zones présentant un score de sévérité intersectorielle 3 et plus sont ciblés, pour un total de 2,15 millions de personnes. Les enfants et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë seront dépistés et référés vers les structures de prise en charge, sur la base d'une approche intersectorielle Sécurité Alimentaire – Nutrition. La réponse aux besoins vitaux, suite aux mouvements de populations, sera initialement mise en œuvre à travers les mécanismes de Réponse Rapide (RRM), qui seront étroitement suivis par le cluster, notamment en termes de coordination post-RRM.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins liés à la dégradation des moyens d'existence (objectif spécifique 2) et limiter la dépendance à l'aide alimentaire, le Cluster Sécurité Alimentaire soutiendra des activités liées au relèvement socio-économique et la restauration des moyens de production. Ces interventions se focaliseront sur la reconstitution et la protection du capital productif végétal et animal des ménages agropastoraux, incluant des transferts monétaires conditionnels et inconditionnels, le renforcement d'urgence de la production à travers la distribution d'intrants agrosylvopastoraux améliorés et l'appui aux activités génératrices de revenus (AGR). Les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire soutiendront également le développement des chaînes de valeur agricoles (formation, production, stockage, transformation, et commercialisation) ainsi de la gestion des déchets alimentaires dans l'optique de promouvoir une économie circulaire visant à la durabilité environnementale et économique. Dans les zones identifiées comme prioritaires, le Cluster Sécurité Alimentaire ciblera 1,5 million de personnes pour cet objectif. Ces personnes sont incluses dans les 2,5 millions de personnes ciblées dans le cadre de la réponse en besoins vitaux, afin d'assurer des synergies entre actions d'urgence et de relèvement rapide.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

Les transferts monétaires et plus particulièrement le transfert d'espèce (Cash), notamment sous forme électronique, sont des modalités d'intervention encouragées si adaptées. Cependant la modalité d'intervention de chaque action doit dépendre du contexte, des objectifs et effets directs et indirects attendus de l'assistance, et des études de faisabilité réalisées, tenant compte des différents aspects de la protection transversale et du principe « ne pas nuire ». Au vu des dynamiques de marché et du niveau de prix atypiques des denrées, l'analyse de la ou des meilleures modalités et mécanismes devra faire l'objet d'une attention particulière en envisageant et préparant des options alternatives. Un lien rapproché est nécessaire avec le Cash Working Group (CWG) à cet effet.

La ration alimentaire de trois mois, devra couvrir 2 100 Kcal et se composer d'aliments diversifiés, équilibrés et de qualité conformément aux standards SPHERE, préférablement achetés auprès des producteurs locaux. Dans le cas d'assistance en transferts monétaires, l'assistance pour la soudure devra être basée sur le gap de MEB par type de ménage tel que calculé par le CWG et idéalement aligné sur les modalités des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) à moins qu'une évaluation pré-intervention spécifique ait démontré une particularité locale dans les ressources disponibles au sein des ménages ciblés par rapport au gap moyen de la province. Concernant l'assistance pour couvrir les besoins des PDI, le premier versement doit être basé sur le panier alimentaire complet tel qu'il est calculé par le CWG, proportionnellement à la taille de ménage et avec un plafond. Les deuxième et troisième versement seront basés sur le gap PDI longue durée au niveau national.

ZONDOMA/RÉGION DU NORD, BURKINA FASO
Récolte d'oignon sur un site de maraîchage aménagé par la FAO.
Photo : FAO/Aminata Diallo

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)

Afin de consolider les capacités des partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS), la participation des membres du Cluster à des formations spécifiques sera essentielle. Les thèmes transversaux (genre et âge, diversité, handicap, VIH/SIDA et environnement) et le respect des principes de ne pas nuire, de sécurité et dignité, de redevabilité, et de participation des bénéficiaires seront systématiquement intégrés dans la réponse du Cluster. Dans le cadre de la redevabilité aux populations affectées (AAP), les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire s'engagent à partager avec les communautés affectées des informations sur la sélection des bénéficiaires dans le cadre des interventions, tandis que des enquêtes de monitoring post-distributions (PDM) et des évaluations participatives seront menées par les partenaires dans l'optique d'apprécier la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires pendant et après les interventions.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Le cluster Sécurité Alimentaire promeut le Nexus Humanitaire-Développement-Paix, en particulier en favorisant le phasage des interventions assistance alimentaire – relèvement des moyens de subsistance – développement socio-économique et des filières agrosylvopastorales, halieutique et faunique – mise en place de filets sociaux. Par ailleurs, le cluster encourage ses partenaires à envisager les conséquences secondaires à long terme de leurs interventions, afin de minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs. Par exemple, les interventions de transferts de liquidité seront favorisées lorsqu'elles sont réalisables et les plus adaptées, afin de permettre l'injection des liquidités dans le tissu économique local

et le soutien aux opérateurs de marché. Le Cluster encourage également ses membres à apporter une attention particulière à la sensibilité aux conflits et aux questions de propriété et d'accès aux ressources naturelles (terre, eau) afin de ne pas attiser les conflits potentiels au sein des communautés appuyées. Les partenaires du Cluster rechercheront des synergies entre les activités de soutien à la production agropastorale prévues à l'objectif stratégique 2 et les acteurs de développement afin de soutenir et promouvoir des chaines de valeur agricoles contribuant à la création d'emploi et de valeur ajoutée.

Coût de la réponse

Le budget de la réponse du Cluster Sécurité Alimentaire s'élève à 322 millions de dollars pour 2023[26] :

- Assistance alimentaire d'urgence : 21 dollars par personne par mois en vivres et en transferts monétaires ;
- Assistance alimentaire saison soudure : 16 dollars par personne par mois en vivres et en transferts monétaires ;
- Soutien aux moyens d'existence : 300 dollars par ménage pour un paquet de transfert monétaire accompagné d'intrants agrosylvopastoraux et de formation.

Suivi

Des enquêtes de suivi-évaluation (baseline, suivi post-distributions (PDM) et endline) et des analyses de la qualité du ciblage et des effets de l'assistance sur la sécurité alimentaire (y compris la diversité alimentaire) devront être réalisées par les partenaires et partagées au sein du cluster. Il est également attendu que ces analyses puissent être désagrégées par type de ménages assistés (PDI récents, PDI de longue durée, ménages d'accueil, résidents vulnérables).

Une étroite coordination sera maintenue avec les autres Clusters pour une complémentarité des actions de réponse, afin d'éviter une utilisation duplicative des ressources limitées et mieux répondre aux besoins multidimensionnels des populations ciblées. Le Cluster Sécurité Alimentaire s'engage à continuer à développer des synergies multisectorielles avec les Clusters Abris/AME, Éducation, EHA, Logistique, Nutrition, Santé et Protection pour réduire les vulnérabilités des ménages affectés par la crise. Et plus particulièrement, une forte coordination avec les clusters nutrition, EHA et santé.

Le Cluster Sécurité Alimentaire effectuera le suivi et l'analyse mensuelle de la réponse à travers des indicateurs de réalisation, incluant le nombre de personnes bénéficiant d'assistance alimentaire et des différents types de soutien aux moyens de subsistance, et les types de modalités et mécanismes d'assistance. Les partenaires devront rapporter mensuellement les informations demandées par le cluster au moyen d'un rapportage mensuel 5W. En parallèle, le Cluster Sécurité Alimentaire compilera, diffusera les résultats/rapports et soutiendra le déploiement d'enquêtes nationales et locales, notamment l'analyse du Cadre Harmonisé et les évaluations rapides menées par ses partenaires dont le Gouvernement, les ONG, la FAO et le PAM, afin de proposer une vision globale de l'évolution de l'insécurité alimentaire dans le pays et de l'effet de l'assistance.

3.10 Coordination

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP	FONDS REQUIS (US$)
-	-	-	-	-	$6,3 M

Stratégie de la réponse

La coordination de la réponse humanitaire des acteurs humanitaires internationaux et nationaux sera assurée à travers l'Equipe Humanitaire Pays au niveau stratégique et l'ICCG au niveau opérationnel à Ouagadougou et sur le terrain. OCHA assure la liaison avec le gouvernement pour faciliter la coordination et la complémentarité entre la réponse du gouvernement et celle de la communauté humanitaire d'une part, et d'autre part pour renforcer la collaboration et la communication avec les acteurs étatiques. OCHA continuera à intensifier ses efforts pour une gestion efficace de la crise multidimensionnelle qui prévaut dans le pays.

La gestion du cycle de la programmation humanitaire du pays, fondée sur l'analyse approfondie des besoins, est aussi l'une des activité clé de la coordination. Également, il est prioritaire de renforcer l'intégration des questions transversales (AAP, engagement communautaire, genre, PSEA, etc.) dans la réponse humanitaire. De plus, OCHA continue à soutenir les partenaires humanitaires en termes du plaidoyer collectif, de l'accès humanitaire et de la coordination civilo-militaire. La capacité de gestion de l'information permet le partage en temps réel de données humanitaires avec analyse, ce qui permet aux bailleurs de fonds, donateurs et aux partenaires de mieux cerner la complexité de la crise et la réponse humanitaire apportée. En outre, OCHA et NRC, en tant que le Lead et co-Lead, la coordination du Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse (GCORR) assurent l'organisation continue de la réponse rapide coordonnée et opportune avec les acteurs du mécanisme de réponse rapide (RRM) et d'autres partenaires.

OCHA gère les financements du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) et du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF). En 2022, plus de 46 millions de dollars (FHRAOC et du CERF) ont été alloué au Burkina Faso, permettant la réalisation de 65 projets de réponse humanitaire, grâce à un processus d'allocation inclusif et coordonné, reposant sur une analyse critique et dynamique de la sévérité des besoins et des capacités réelles de réponse d'une part et d'autre part tenant compte des priorités dans le pays.

La communauté humanitaire visera également à renforcer les services communs, qui vont au-delà de la logistique. Par exemple, un service commun pour les technologies de l'information permet aux partenaires humanitaires d'avoir accès à l'internet et à la communication, ce qui contribue à maintenir la présence physique des partenaires humanitaires dans les zones sans réseau, dans l'esprit de «Stay and Deliver». Les acteurs de la coordination exploreront la possibilité d'améliorer différents services communs afin de maximiser et mutualiser les ressources limitées et de faciliter les opérations humanitaires sur le terrain.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

Conformément au modèle de coordination CASH de l'Inter-Agency Standing Committee (IASC), en 2023, le Burkina Faso s'assure que la phase de transition pour s'adapter au nouveau modèle sera gérée sans interruption majeure. L'amélioration de la coordination du CASH sous le leadership du Cash Working Group

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
En visite au Burkina Faso, le Secrétaire général adjoint des nations unies a parlé avec les populations.
Photo : OCHA/Amadou Cissé

(CWG) est une priorité étant donné les besoins croissants et la réponse du CASH dans le pays.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/CE / Genre/ PSEA)
La structure de coordination humanitaire au Burkina Faso dispose de plusieurs groupes de travail et de réseaux abordant les questions transversales, notamment le groupe de travail AAP/Engagement Communautaire, le réseau PSEA et le réseau des points focaux sur le genre, etc. Il a également été suggéré d'améliorer l'inclusion des personnes avec un handicap dans le mécanisme de coordination, ce qui doit être abordé en 2023. Les acteurs de la coordination continuent à améliorer la fonctionnalité de ces groupes et à renforcer le lien entre ces groupes ainsi que le lien avec l'ICCG.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix
Les partenaires humanitaires jouent un rôle essentiel dans l'intégration et l'opérationnalisation du nexus entre l'humanitaire et le développement. Dans tous les forums de coordination, des discussions actives seront encouragées pour refléter le concept du nexus dans la programmation de la réponse humanitaire. En particulier, le HCT et l'ICCG travaillent collégialement pour assurer le lien entre le HRP et l'UNIDAP.

Coût de la réponse
Le budget de la coordination est d'environ 6,3 millions de dollars, y compris les coûts de fonctionnement d'OCHA et du GCORR, ainsi que les coûts de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) et des évaluations liées à AAP et à l'engagement communautaire.

Suivi
Le suivi de la réalisation des activités indiquées dans ce plan de réponse sera rapporté de façon trimestrielle dans le rapport de suivi. Certaines activités, telles que l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA), l'enquête de perception des populations affectées et l'enquête de satisfaction auprès de partenaires d'OCHA sont conduites une fois dans l'année.

Partie 4 :
Plan de Réponse pour les Réfugiés

DORI/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Une jeune fille réfugiée dans un camp à Dori.
Photo : OCHA/Gilles Clark

Réfugiés

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
30 k	30 k	22%	61%	2%

Objectifs
En 2023, la cible du multi secteur réfugiés est de 29 845 réfugiés et demandeurs installés dans les communautés d'accueil au Burkina Faso. Les personnes dans le besoin ciblées se situent principalement dans la région du Sahel, plus spécifiquement dans les villes de Dori (16 317) et de Djibo (8 098) et dans diverses localités des provinces (Oudalan, Soum, Seno). De même, 2 676 réfugiés et demandeurs sont installés dans la province de l'Oubritenga dans la région du Plateau Central, 2 381 dans la région du Nord et 379 dans la région de la Boucle du Mouhoun. L'objectif spécifique unique retenu consiste en la fourniture d'une assistance d'urgence multisectorielle nécessaire à la survie de 30 000 réfugiés dans les localités d'accueil. De manière plus spécifique, les objectifs sectoriels ci-dessous seront poursuivis :

- Fournir des services de protection notamment à travers l'accès à l'enregistrement et la documentation ;
- Construire ou augmenter la capacité des points d'eau ;
- Fournir des abris d'urgence et des abris semi-durables ;
- Assurer l'accès aux services de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires ;
- Assurer l'enrôlement des réfugiés dans l'éducation primaire et secondaire ;
- Assurer l'appui à la formation professionnelle et l'accès au marché du travail ;
- Prévenir la violence basée sur le genre et l'assistance aux survivants, ainsi que la protection des enfants à risque.
- Fournir une aide alimentaire en quantité et qualité suffisantes.

Stratégie de la réponse
A travers l'assistance fournie à la population de réfugiés et demandeurs d'asile dans les zones couvertes, le multi-secteur réfugiés contribuera aux objectifs stratégiques 1 et 2.

En 2023, le multi-secteur réfugiés va maintenir sa dynamique d'intervention fondée sur la protection et la recherche de solutions durables d'une part, et d'autre part travaillera à consolider les acquis de sa réponse à travers le renforcement de la coordination des interventions et la consolidation des partenariats au bénéfice des réfugiés. Passée la phase d'installation d'urgence des réfugiés à Dori en 2022 et l'adaptation du dispositif de protection au contexte urbain, les efforts vont se poursuivre pour le renforcement de leur inclusion dans les mécanismes nationaux afin de parvenir à l'objectif de fourniture d'une assistance basée sur la vulnérabilité et non le statut. Malgré le contexte difficile, le partenariat avec les autorités locales sera renforcé afin de permettre également de consolider l'installation des réfugiés dans la ville de Djibo où ils se sont déplacés et vivent dans une situation précaire. Pour les réfugiés installés à Ouahigouya, Yako et Oula, dans la région du Nord, l›accent sera mis sur le renforcement des structures locales communautaires pour l'intégration des réfugiés dans le tissu socio-économique et sur l'assistance aux plus vulnérables.

Protection Générale : Dans un contexte de mouvements mixtes amplifiés par les différentes problématiques sécuritaires au niveau régional, les demandeurs d'asile bénéficieront d'une réponse en protection relative à la facilitation de leur accès au territoire à travers le monitoring de protection, la formation et le plaidoyer auprès des autorités frontalières dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel. L'enregistrement continu des demandeurs d'asile et la délivrance des documents d'identification à tous les réfugiés, au niveau du guichet unique de Dori et à travers des missions au niveau de Djibo, seront poursuivis avec un renforcement des actions dans la région du Nord. Il en est de même pour l'accès des réfugiés aux documents d'état civil dans un contexte où un bon nombre d'entre eux ont rejoint la ville de Dori en provenance des hors camps où les naissances n'étaient pas systématiquement documentées. Des audiences foraines seront donc organisées pour délivrer des jugements déclaratifs de naissance à ces enfants. Dans un contexte de situation mixte et de vulnérabilité des populations dans les zones d'accueil, les activités de coexistence pacifique continueront de tenir une place prépondérante avec une plus grande implication des organisations à base communautaire. L'information et la sensibilisation des réfugiés sur le maintien du caractère civil et humanitaire de l'asile demeureront également essentielle dans une dynamique d'accompagnement des efforts du Gouvernement pour la sécurisation et pour le maintien d'un espace d'asile favorable aux réfugiés.

Violences Basées sur le Genre : Dans le cadre de ses activités de prévention, d'atténuation des risques et de réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG), le multi-secteur réfugiés continuera à organiser des campagnes de sensibilisation et d'information sur les VBG ainsi que sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS). Dans cette optique, il va mettre l'accent sur la communication pour le changement de comportement et l'implication des hommes et des garçons dans la lutte contre la VBG, et sur le renforcement des mécanismes communautaires de prévention et de mitigation des risques de VBG (y inclus d'EAS) existants.

Le multi-secteur réfugiés offrira des assistances matérielles et favorisera l'autonomisation socio-économique des personnes à risque pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins essentiels (notamment en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, de sécurité, de santé et d'éducation) et ainsi réduire les risques liés à l'exploitation et aux abus sexuels. Les mécanismes communautaires de prévention en matière de VBG, d'identification et orientation des personnes survivantes vers les services de prise en charge seront renforcés (structures communautaires existantes, points focaux VBG, leaders communautaires, différents comités). L'accès sécurisé aux combustibles et à l'énergie sera facilité afin de réduire les risques liés à la collecte de bois de chauffe.

A travers la mise en place d'espaces sûrs et d'équipes mobiles VBG, le multi-secteur réfugiés assurera que les personnes survivantes qui y consentent, ont accès à des services de prise en charge adéquats et bénéficient d'une assistance multisectorielle appropriée et adaptée à leurs besoins spécifiques (enfants, hommes et autres groupes à besoins spécifiques) et les référencements effectués en conformité avec les SOPs en place. Les communautés touchées seront également impliquées dans la mise en place et le développement de mécanismes de protection communautaire. La collaboration avec d'autres secteurs sera assurée afin d'atténuer les risques de VBG (y inclus d'EAS). Le renforcement des capacités des services étatiques sera également assuré.

Protection de l'Enfance : En matière de Protection de l'Enfance, le multi-secteur réfugiés continuera à fournir une protection aux enfants réfugiés en répondant à leurs besoins spécifiques et aux risques auxquels ils sont exposés afin de mettre en œuvre des solutions correspondant à leur intérêt supérieur. Des campagnes de sensibilisation et d'information en matière de protection de l'enfance seront organisées, et les mécanismes communautaires de Protection de l'Enfance seront identifiés et soutenus, en renforçant notamment leur capacité à identifier et à signaler les enfants et les familles à risque aux services compétents.

La gestion efficace et confidentielle des cas sera assurée en coordination systématique avec les autorités, l'AoR Protection de l'Enfant, les enfants et les communautés. Une procédure de détermination de l'intérêt supérieur pour les enfants non accompagnés et séparés est en place et les enfants réfugiés ont accès aux services de recherche et de regroupement familial. Les enfants qui sont exposés à un risque élevé,

ayant des besoins spéciaux ou qui sont victimes de violences, de sévices, de négligence et d'exploitation sont identifiés et bénéficient d'une assistance adaptée à leur âge et leur situation. Les enfants qui sont en conflit avec la loi ont accès à une assistance juridique et des procédures juridiques adaptées à l'enfant sont en place. Les enfants et leurs familles seront impliqués dans la planification et la prise de décision de leur propre prise en charge afin de garantir que les services fournis sont appropriés et efficaces.

Des espaces amis d'enfants sont en place et des activités récréatives développées, tout en promouvant la cohabitation pacifique. Ils renforceront la résilience et les capacités d'adaptation des enfants. Le multi-secteur réfugiés favorisera l'accès à l'éducation secondaire et aux formations professionnelles ou AGRs au profit des enfants refugiés ayant dépassé l'âge scolaire. En matière de documentation, les communautés réfugiées seront sensibilisées aux procédures d'enregistrement des naissances et à l'importance que revêtent les documents légaux, y compris dans la prévention de l'apatridie des enfants. Les enfants et adolescents ne disposant pas de documents d'état civil, la plupart depuis le Mali, seront accompagnés pour la délivrance de tels documents par l'Ambassade du Mali.

Accès aux services (éducation, santé, EHA, abris) : En collaboration avec les clusters WASH, Santé et Éducation ainsi qu'avec les Ministères sectoriels et les directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la santé, le multi-secteur s'assurera de l'accès des réfugiés aux différents services y relatifs de la même façon que pour les personnes déplacées internes et les populations hôtes. La lutte contre la maladie et la malnutrition constituera la base des interventions du multi-secteur réfugiés en 2023. Afin d'assurer un accès équitable et inclusif, 49% de filles réfugiées dans les régions du Sahel, du Nord et de la Boucle du Mouhoun seront scolarisés dans le respect de la Stratégie Nationale de l'Éducation en Situations d'Urgence (SN-ESU 2019-2024).

Les infrastructures hydrauliques existantes à Dori seront réhabilitées et/ou renforcées à travers la construction ou réhabilitation des points d'eau communautaires existants dans les zones d'accueil ainsi que la transformation des pompes à motricité humaine (PMH) à gros débit en postes d'eau autonome pour tenir compte des besoins. Des kits WASH seront également distribués aux ménages. L'accent sera mis sur la construction des latrines familiales afin de limiter les risques de VBG liée à l'utilisation des latrines communautaires. Celles-ci disposeront d'un mécanisme intérieur de fermeture. Les femmes et les hommes bénéficieront de latrines différentes. De même, les latrines seront aménagées à prendre en compte les besoins des bébés et des personnes handicapées. Dans la mesure du possible, des lampes solaires pour l'éclairage seront installées dans les toilettes ou distribuées aux ménages pour assurer la protection physique des utilisateurs. Les points d'eau et les latrines seront équipés de rampes d'accès pour faciliter l'accès à tous, y compris des personnes handicapées. De même, les éviers et les robinets de puisage seront installés à une hauteur adaptée. Des comités mixtes de gestion des points d'eau composés d'hommes et de femmes seront mis en place pour assurer une gestion efficiente des ressources. Les points d'eau et les douches seront construits avec des canalisations (puits perdus pour l'évacuation des eaux usées) bien protégées par des dalles de couverture. Des articles WASH (savon, pot de défécation pour bébé et/ou serviettes hygiéniques) seront distribués aux ménages et aux femmes/filles en âge de procréer afin d'éviter qu'elles n'aient recours à des moyens de survie négatifs pour les obtenir.

La stratégie du secteur abris se décline en deux formes d'assistance : l'assistance en abris d'urgence et l'assistance en abris semi-durables à travers la modalité de transfert monétaire. En collaboration avec les autorités locales et l'AoR Logement, Terre et Biens (LTB), le multi-secteur poursuivra le plaidoyer pour la sécurisation foncière afin d'orienter les interventions en matière d'abris vers des solutions pérennes et permettre la poursuite de la construction des abris semi durables commencés en 2022. La maintenance de 10% des abris construits en 2020 et 2021 sera effectué et les ménages nouvellement enregistrés seront pourvus en abris d'urgence et AME. Les questions de protection de l'environnement seront prises en compte avec notamment le renforcement de l'utilisation des énergies renouvelable par les ménages réfugiés. Le secteur abris accorde une attention particulière aux besoins spécifiques liés au genre, à l'âge et au handicap, dans l'assistance fournie. C'est pourquoi, l'accent est mis sur le ciblage et le profilage des bénéficiaires. De plus, durant tout le cycle programmatique de la réponse, les questions d'inclusion et de redevabilité occupent une place importante. Non seulement, les typologies des abris seront discutées et approuvées avec les bénéficiaires mais aussi les plans tiendront compte des besoins spécifiques des personnes sous mandat du HCR. Des comités consultatifs seront mis en place avant tout projet et les propositions seront prises en compte dans la planification et la mise en œuvre.

Moyens d'existence et inclusion économique : Afin de contribuer à l'autosuffisance et à la recherche de solutions durables pour les réfugiés, le multi-secteur réfugiés adoptera une approche de programmation intégrée permettant de garantir que les réfugiés et les communautés affectées par les déplacements sont protégés, qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin et que leurs droits économiques et sociaux sont respectés. La programmation intégrée consiste donc à combiner intentionnellement une ou plusieurs interventions sectorielles pour renforcer les résultats de l'action humanitaire en s'appuyant sur l'éducation et l'inclusion financière des réfugiés, sur des pratiques et des technologies adaptées et sur une approche fondée sur le marché.

Pour le déploiement des activités, le multi-secteur réfugiés accordera la priorité aux 93% des réfugiés très pauvres installés dans la région du Sahel notamment à Dori et Djibo, puis pour les réfugiés de Ouahigouya, région du Nord. Il s'agira dans cet optique, de poursuivre la formation professionnelle au profit de 100 jeunes apprenants, d'aménager un site maraicher à Somiaga à Ouahigouya, d'accompagner les réfugiés à la reconstitution de leur cheptel, d'encourager la pratique de l'aviculture et de mettre en place ou renforcer des entreprises de réfugiés inclusives, durables et pérennes (notamment à travers « le projet Made 51 »). Les capacités des réfugiés seront également renforcées afin qu'ils puissent s'organiser pour la collecte et la transformation des déchets plastiques dans leurs villes d'installation.

En raison du contexte sécuritaire difficile et afin de faciliter l'accès aux réfugiés, le multi-secteur privilégiera l'approche localisation dans le cadre de ses interventions. Ainsi, dans le cadre de la poursuite de sa politique entamée en 2022, des partenaires communautaires (associations ou institutions publiques) seront identifiés dans la plupart des secteurs et leurs capacités seront renforcées pour la mise en œuvre des activités. Cette stratégie, qui a l'avantage de permettre une utilisation efficiente des ressources, aura également un impact sur la qualité des interventions dans la mesure où celles-ci seront menées par des structures ayant une meilleure connaissance du milieu en termes de capacités et de besoins.

Utilisation de la modalité des transferts monétaires dans les interventions

En 2023, 10% du budget du multi-secteur réfugiés sera alloué aux interventions utilisant la modalité de transfert monétaire pour les activités ci-dessous :

- Construction des abris semi-durables à travers des transferts monétaires conditionnels ;
- Subvention en espèces dans le cadre des activités génératrices de revenus au profit des jeunes réfugiés à risque de migration ;
- Subvention en espèces pour soutenir la création d'initiatives économiques conjointes pour les réfugiés qui ont terminé les différentes formations professionnelles ;
- Subvention en espèces aux réfugiés pour le renforcement des activités de micro-entreprises ;
- Subvention en espèces aux femmes réfugiées à risque de la violence basée sur le genre pour la conduite d'activités génératrices de revenus.

Le cash à usages multiples (MPC) sera également utilisé pour :

- Les besoins essentiels de base tels que l'achat des articles ménagers essentiels ;
- Les services aux Personnes à Besoins Spécifiques dans le cadre des activités de monitoring de protection. Cette activité vise à fournir une réponse et des solutions rapides, flexibles et adaptées aux personnes affectées par des incidents de protection et à prévenir d'autres risques ;

- Les kits de dignité : pour l'acquisition de kits de dignité par les réfugiés ayant des besoins spécifiques et les survivants de la violence basée sur le genre ;
- L'achat de gaz de cuisson et de recharges pour les réfugiés maliens vulnérables. L'activité vise à atténuer le risque des violences basées sur le genre, à favoriser la coexistence pacifique et la protection de l'environnement.

Questions transversales (Protection transversale/AAP/ CE / Genre/ PSEA)

Le multi-secteur s'assurera de la redevabilité envers les communautés (Accountability to Affected Population - AAP) dans ses interventions à travers les trois axes que sont la consultation et l'implication des communautés affectées dans la planification et la programmation, le retour d'information aux communautés par la mise en place de canaux de communication adaptées aux réalités des communautés concernées ainsi que la documentation sur les efforts de responsabilisation. Dans le cadre de cette stratégie, il s'agira d'accompagner les réfugiés pour la mise en place d'un comité directeur des réfugiés dans la région du Nord et de continuer à appuyer les mécanismes existants au niveau du Sahel ; soit le comité directeur des réfugiés (bureau de 13 membres dont 2 femmes/8 membres et 5 conseillers) ainsi que le club d'enfants réfugiés (bureau de 8 membres dont 4 filles) de Dori, le Comité d'écoute communautaire (bureau de 4 membres dont 2 femmes), le comité d'entraide (bureau de 4 membres dont 2 femmes) ainsi que le comité d'enfants réfugiés (bureau de12 membres dont 4 filles) de Djibo.

Le renforcement des activités de localisation viendra également renforcer l'implication des structures ou organisations à base communautaire inclusives dans les interventions. Les évaluations participatives dans le respect des questions d'âge, de genre et de diversité seront également poursuivies sur base régulière avec différentes catégories de personnes, notamment les réfugiés et demandeurs d'asile en vue d`évaluer leurs besoins, identifier des solutions conjointes et assurer leur participation dans toutes les phases du cycle de planification. Afin de maintenir la communication avec les communautés et de renforcer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des réfugiés, les mécanismes de plaintes et de feedback seront renforcés afin d'assurer qu'ils sont effectivement utilisés par les réfugiés et que des feedbacks sont données de manière adaptée.

Un diagnostic mené en 2022 a permis de déceler les points faibles des mécanismes existants tel que l'accès limité aux analphabètes ou aux réfugiés, à faible niveau d'instruction ainsi qu'aux enfants, la faible couverture des zones d'intervention, le long délai de traitement de certaines plaintes, les SOP non à jour et la non prise en compte optimale des préférences des réfugiés. Des recommandations ont été formulées dans le cadre de cet état des lieux et seront mises en œuvre en 2023. En outre, dans le cadre de l'atténuation des risques de VBG dans les interventions, le multi-secteur continuera de veiller à ce que les évaluations effectuées par les secteurs comprennent systématiquement des questions permettant d'identifier les risques et les lacunes en matière de VBG, y compris la PSEA et les actions possibles pour les atténuer. Des consultations seront organisées sous forme de groupes de discussion, en tenant compte de l'approche Age Genre Diversité (AGD), afin d'identifier les facteurs de risque, les contraintes logistiques et environnementales et les besoins spécifiques des Persons of Concern (PoCs). De plus, le multi-secteur réfugiés poursuivra la formation des partenaires au signalement et à la référence en toute sécurité des survivants de la VBG, y compris les victimes d'exploitation et d'abus sexuels. Les communautés seront en outre informés et sensibilisés sur l'existence des codes de conduite des acteurs humanitaires ainsi que sur les endroits où signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis ces derniers.

Afin de renforcer l'engagement communautaire et la communication, de multiples canaux de communication (des réseaux sociaux, des radios, des centres communautaires et agents de relais communautaires) seront utilisés. En effet, l'étude réalisé en 2022 par IT4Life et SEKOU sur "l'accès numérique, les besoins de communication et les pratiques communautaires" pour les réfugiés, demandeurs d'asile, PDI et communautés hôtes, a révélé que les réfugiés dans la région du Sahel et du Nord ont une préférence pour plusieurs de ces canaux.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

Le multi-secteur réfugiés travaillera au renforcement du Triple Nexus en 2023, spécialement en mettant à profit le manuel des normes éducatives dans un contexte d'urgence et la Feuille de route institutionnalisant le Triple Nexus dans le secteur de l'éducation. De façon concrète, il s'agira de i) renforcer les capacités des structures locales en charge de la santé ; ii) développer de nouveaux partenariats stratégiques, iii) planifier en se basant sur les besoins des populations affectées iv) renforcer les stratégies de réduction de risques pour contribuer à la résilience. La fourniture d'abris tiendra également compte de la construction des abris durables et dans des zones viables, de l'accès aux services de bases, l'accès à l'eau, aux soins de santé, aux infrastructures éducatives ainsi que des questions de protection de l'environnement. Aussi, une collaboration avec les différents services étatiques est nécessaire pour réussir ce nexus, car il s'agit de s'aligner sur les objectifs de développements régionales ou locaux. Les installations d'eau et d'assainissement seront également construites conformément au plan de développement du Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso. Afin de limiter la dépendance accrue des réfugiés à l'aide humanitaire et d'assurer la durabilité des installations, les comités de gestion des points d'eau seront identifiés et formés à la réparation des ouvrages et recevront des kits d'entretien minimum.

Suivi

De manière global, le multi-secteur réfugiés dispose d'un mécanisme de suivi-évaluation dont la systématisation à travers son implémentation dans la plateforme ActivityInfo est en cours, pour une gestion efficace et efficiente du suivi de la mise en œuvre des interventions dans les différents domaines tels que définis dans les accords de partenariat. Ce suivi est axé sur la mesure des performances réalisées par le biais d'une collecte continue des données de mise en œuvre des projets/activités au travers des guides de suivi des indicateurs de performance qui sont élaborés de concert avec les partenaires avant le démarrage de la mise en œuvre. Dans son implémentation, le suivi est opéré par les responsables sectoriels et les points focaux des partenaires de chaque secteur d'intervention qui travaillent de manière étroite pour la réalisation des activités. Une collecte mensuelle des données de mise en œuvre sera faite à l'effet de mesurer les performances des partenaires et le niveau de réalisation des interventions. Une équipe multifonctionnelle assurera la supervision de la mise en œuvre pour s'assurer de l'exactitude des réalisations et des progrès de manière trimestrielle. Pour garantir l'efficacité de ces visites de suivi, un rapport de suivi sera produit et une séance de débriefing organisée après chaque visite. Le rapport de suivi inclue la date de la visite, le site visité, les objectifs de la visite et la méthodologie utilisée pour suivre les activités, un bref compte rendu de la visite comprenant des observations générales, les principaux constats y compris les réalisations, les problèmes ou les goulots d'étranglement de la mise en œuvre.

Sur le plan sectoriel, pour ce qui est du secteur Abris/ AME, le suivi sera assuré par les administrateurs en charge du secteur Abris du multi-secteur réfugiés. Le suivi de la mise en œuvre des activités se fera au quotidien, pour s'assurer que les techniques de constructions et la qualité des abris sont respectées. La mise à jour mensuelle des réalisations sera également partagée à travers le guide de suivi des indicateurs de performance. Un suivi conjoint (multi-secteur réfugiés et service de l'Etat) sera mis en place.

Dans le secteur VBG/PSEA, un suivi régulier des activités réalisées et des actions prises en matière de VBG et PE sera également assuré par les points focaux aux niveaux régional et national. Les partenaires fourniront également des rapports réguliers (hebdomadaires et mensuels). Des équipes multisectorielles réaliseront également un suivi deux fois par an (à mi-parcours et en fin d'année) pour déterminer si les objectifs ont été atteints. Le suivi quotidien sera assuré par les points focaux terrain en charge de la mise en œuvre des activités. Un plan de suivi (cadre de résultats et indicateurs) est établi et sera mis à jour mensuellement. Un suivi conjoint (multi-secteur réfugiés et service de l'Etat) sera aussi mis en place

Partie 5 :
Annexes

DJIBO/RÉGION DU SAHEL, BURKINA FASO
Des hommes discutent à l'ombre d'un arbre.
Photo : OCHA/Bénédicte Bama

5.1
Analyse de la Réponse

Sur la base des résultats de l'analyse des besoins multisectoriels (JIAF), qui a identifié un total de 4,65 millions de personnes dans le besoin dans 11 des 13 régions du Burkina Faso, le ciblage pour le HRP 2023 a été élaboré sur base de quatre critères.

#	CRITÈRE	SCORE	SCORE - EXPLICATION	SOURCE
1	Sévérité de besoin	2 – 5	2= Pression 3= Sévère 4= Extrême 5= Catastrophique	JIAF
2	Accès aux services (eau, école, santé, électricité, téléphone et marché)	0 – 6	0 = aucune 6 = les services de toutes les 6 catégories sont disponibles	Données compilées par OCHA
3	Contraintes accès humanitaire	1 – 3	1= contraintes d'accès faible 2= contraintes d'accès modérées 3=Contraintes d'accès élevées	Groupe de Travail Accès
4	Cadre Harmonisé	1 – 5	1= Minimal 2= Sous pression 3=Crise 4=Urgence 5=Catastrophe	Cadre Harmonisé

La communauté humanitaire au Burkina Faso cible 3,1 millions de personnes. Au vu du tableau ci-dessus, la cible des communes, déterminant le nombre de personne ciblée, a été établi selon les critères suivant.

Le HRP 2023 cible seulement les communes avec des niveaux de sévérité 3 (sévère), sévérité 4 (extrême) et sévérité 5 (catastrophique). D'une part, au sein des communes de sévérité 4, seulement celles avec des contraintes d'accès humanitaires 2 (modérées) et 3 (élevées) ont été prises comme cible. D'autre part, ont été ajoutés pour toutes les communes (toujours de sévérité 3 et plus) celles avec des contraintes d'accès humanitaires 3 ou celles avec la population ayant un accès à 50% ou moins aux services (correspondant de 0 à 3 sur le tableau). De plus, toutes les communes (sévérité 3 et plus) avec des contraintes d'accès humanitaires 2 ont également été ajoutées. Enfin, les communes avec des personnes classées dans le Cadre Harmonisé comme en sévérité 4 (IPC 4) ont été ajouté à la cible, sans considérer les deux autres critères (accès humanitaire et accès aux services) tant que les communes sont classées comme sévérité 3 et plus.

5.2
Méthodologie de calcul des coûts unitaires sectoriels

Abris/AME

Le budget de l'objectif sectoriel 1 est de 56,65 millions de dollars. Il inclut les activités de distribution de Kit d'Articles Ménagers Essentiels (AME), les solutions des abris d'urgence et l'appui technique pour la construction. Le coût unitaire par ménage est de 135 dollars de l'assistance en AME, 610 dollars de construction d'abris d'urgence, 110 dollars pour l'appui pour la construction d'abris d'urgence minimum léger et 100 dollars pour l'assistance technique pour la construction d'abris d'urgence.

Le budget de l'objectif sectoriel 2 est de 12,66 millions de dollars. Le coût unitaire des activités de cet objectif par ménage est de 1 200 dollars pour l'abris transitionnel, 150 dollars pour l'assistances techniques, 350 dollars pour la réhabilitation d'abris d'urgence, 50 dollars pour l'assistances techniques pour la réhabilitation des abris, 300 dollars pour l'appui au loyer pour les ménages vulnérables et 500 dollars pour l'activité de réduction d'impacts environnementaux des travaux de construction d'abris.

Près de 150 000 dollars est prévu pour l'objectif sectoriel 3 qui cible les activités de renforcement de capacités, localisation et le suivi et évaluation.

Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

Les couts unitaires ont été calculés pour chaque activité sur la base du référentiel des coûts unitaires du Cluster WASH qui a été mise à jour en août 2022. Ensuite, le coût unitaire par volet (eau / assainissement / hygiène) a été calculé sur la base d'une pondération du nombre de bénéficiaires ciblées par les différentes activités. Le coût unitaire moyen est de 50,8 dollars/personne. Les coûts par volet sont les suivants :

- **Accès à l'eau potable : 21,13 dollars par personne.** Ce budget inclut la construction ou réhabilitation de 2 790 points d'eau, la formation de 2 790 Associations des usagers de l'Eau (AUE) ou d'artisans réparateurs, la distribution d'eau par camion-citerne pour 100 000 personnes, l'amélioration de l'approvisionnement en eau dans 50 écoles et 70 centres de santé.
- **Accès à l'assainissement : 33,97 dollars par personne.** Ce budget inclut la construction/ réhabilitation/ vidange de 50 000 latrines, la subvention de l'assainissement pour 10 000 personnes, l'amélioration de l'accès à l'assainissement dans 50 écoles et 150 centres de santé.
- **Accès à l'hygiène : 10,49 dollars par personne.** Ce budget inclut les campagnes de sensibilisation pour 1,8 million de personnes, la distribution de kits d'hygiène pour 100 000 ménages, la subvention de l'achat de kits d'hygiène pour 50 000 ménages, la distribution de kits de dignité/GHM pour 100 000 femmes.
- **WASH-in-Nutrition : 32,06 dollars par personne.** Ce budget inclut la mise à disposition du paquet minimum WASH in Nut à 20 000 couples enfants malnutris/ accompagnant des centres de prise en charge jusqu'à domicile (kits d'hygiène, messages, suivi à domicile, etc.)
- **Coûts de support** : 20% des coûts opérationnels en moyenne pour les 47 tructures membres du Cluster WASH, représentants les coûts de la logistique (location bureau, parc automobile, etc.) et du staff d'appui (staff administratif, chauffeurs, etc.).
- **Coûts de coordination** : 1% représentant le salaire de 1 coordinateur dédié, 1 co-coordinateur dédié, 1 gestionnaire de l'information dédié, 3 coordinateurs régionaux à temps partiel, et un budget opérationnel pour les études, les missions, le renforcement des capacités, les ateliers et réunions, l'appui aux partenaires étatiques, etc.

Éducation

Le Cluster Éducation suit un processus consultatif afin de se mettre d'accord sur l'approche et les calculs des coûts. Cela comprend la révision du calcul des coûts de 2022, l'enregistrement des facteurs clés et des défis rencontrés par les partenaires tout au long de l'année.

Le Cluster a pris en compte l'échelle de la réponse et la couverture géographique spécifique des activités prévues. Les défis liés aux transports et à l'augmentation du coût des matériaux disponibles localement. Un autre niveau de complexité est lié à l'augmentation anticipée des prix du carburant et de la nourriture qui affecte considérablement l'estimation des coûts des interventions.

Pour assurer la rentabilité, les partenaires ont envisagé de soutenir les marchés locaux et de sauvegarder la dignité des personnes touchées en adoptant la modalité de réponse la plus appropriée, y compris la fourniture d'un paquet minimal. Le cluster augmentera sa couverture grâce à des modalités d'apprentissage alternatives moins coûteuses (apprentissage à distance) ce qui a permis de réduire le coût global par personne de la réponse d'éducation- ceci est largement dû à la fermeture des écoles et au manque d'accès.

En 2023, le coût est estimé à 62,4 millions de dollars pour apporter une assistance à 911 233 enfants et personnel éducatif, avec un cout moyen par personne de 68 dollars.

Gestion des Sites d'Accueil Temporaires

Le calcul des coûts utilisé par le Cluster Gestion des Sites d'Accueil Temporaires (GSAT) a suivi les étapes ci-dessous :

- Evaluation des coûts moyens unitaires de chaque activité GSAT, mise en œuvre pour un Site d'Accueil Temporaire (SAT) ou une Zone d'Accueil des Déplacés (ZAD) par chaque partenaire, dans les différentes zones d'intervention.
- Evaluation des modalités d'intervention selon le niveau d'accès des communes ciblées par la GSAT. Deux types d'interventions ont été considérés pour 2023 :
  Modalité 1 : Intervention standard dans les SAT et ZAD dans les communes avec des contraintes d'accès faibles ou modérés. Ces communes cibles représentent 66% de la cible sectorielle GSAT.
  Modalité 2 : Intervention standard minimum dans les SAT et ZAD dans les communes avec des contraintes d'accès élevées. Ces communes cibles représentent 34% de la cible sectorielle GSAT.
- Détermination des activités sectorielles et du coût unitaire global par modalités d'intervention
  Modalité 1 :
  Cible : 362 247 Personnes Déplacées Internes (PDI)
  Coût unitaire : 28,16 USD/PDI
  Modalité 2 :
  Cible : 187 138 PDI
  Coût unitaire : 5,87 USD/PDI
- Le coût global par modalité d'intervention est déterminé en multipliant le coût unitaire et la cible par modalité d'intervention.
- Le budget requis du cluster est déterminé à partir de la sommation des coût globaux des modalités d'intervention.
  Coût unitaire global : 20,57 USD/PDI

Nutrition

- Coût intrants prise en charge enfants MAS : $110,00 (per personnes), 4 627 personnes ciblées (total : $10 408 970)
- Coût intrants prises en charge enfants MAM : $50,00 (per personnes), 109 279 personnes ciblées (total : $5 463 950)
- Coût prise en charge MAS avec Complications médicales : $165,00 (per personnes), 14 194 personnes ciblées (total : $2 342 018)
- Coût ration accompagnant UPCI (Hospitalisation) : $10,00 pour 14 194 personnes ciblées (total : $141 941)
- Coût intrants prises en charge femmes enceintes et allaitantes malnutries aigues : $50,89 (per personnes), 48 039 personnes ciblées (total : $2 444 705)

- Coût intrant BSFP enfants de 6-23 mois : $50,00 (per personnes), 114 964 personnes ciblées, (total : $5 748 200)
- Coût activités de promotion des pratiques ANJE en situation d'urgence : $12,00 (per personnes), 330 255 personnes ciblées (total : $3 963 060)
- Coûts d'activités MAS sans complications, MAM et BSFP : $51,44 (per personnes), 366 909 personnes ciblées (total : $18 873 799)
- Coûts opérationnels, coordination, enquêtes, suivi et évaluation (10%) : $54 325 307

Protection

Les couts unitaires ont été calculés sur la base des couts individuels par activité prévue. C'est la moyenne des différents couts qui donne le forfait de 15 dollars pour la protection.

Santé

Le coût par bénéficiaire est estimé à 28 dollars par personne /par an x 1 755 699 des personnes ciblées par l'intervention dégageant un budget de 49 159 572 dollars pour les régions ciblées par l'intervention. Plusieurs déterminants impactent le coût de soin notamment le transport sanitaire pour les évacuations, les approvisionnements dans les zones difficiles d'accès, la charge du personnel (mesures incitatives, salaires, apports en denrées de première nécessité), les intrants et produits de santé (coût d'achat, fret, distribution). L'inflation de prix sur le marché ainsi que les stratégies adaptatives mises en place pour faciliter l'offre de soins dans les zones d'afflux (clinique mobile, postes médicaux avancés, plateau technique, les stratégies santé communautaire) sont aussi des éléments impactant le coût des soins.

Sécurité Alimentaire

Objectif stratégique 1 : PDI : 713 000 personnes – 3 mois d'assistance

- 1e versement: 81 000 XOF (Full food basket)
- 2e versement: 54 000 XOF (Gap)
- 3e versement: 54 000 XOF (Gap)

Soudure : 1,8M personnes – 3 mois d'assistance - 3 versement – 48 000 XOF/ mois/ ménage

Objectif stratégique 2 : 1.5M personnes/241,286 ménages (300USD/ménage) :

- Kits moyens d'existence comprenant du cash inconditionnel et des intrants agropastoraux le coût est en 2023 de 300 dollars, compte tenu de l'inflation et des coûts de transport aérien. Ceci est une augmentation de coût de 50 dollars par rapport à 2022.

5.3
Organisations Participantes

ORGANISATION	FONDS REQUIS (US$)	PROJECTS
Programme Alimentaire Mondiale	276,4 M	4
Fonds des Nations unies pour l'enfance	151,0 M	6
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	86,7 M	4
Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture	60,0 M	2
Save the Children	21,0 M	7
Catholic Relief Services, Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité	17,6 M	1
African Initatives for Relief and Development	14,6 M	1
Norwegian Refugee Council	12,8 M	7
Plan International	10,6 M	6
Alliance for International Medical Action	10,5 M	1
International Rescue Committee	10,5 M	6
Agency for Technical Cooperation and Development	10,1 M	5
All for Peace And Dignity	9,8 M	4
Action Contre la Faim	8,8 M	5
Solidarités International	8,3 M	3
Oxfam	8,1 M	4
WeWorld - Gruppo Volontariato Civile Onlus	7,8 M	3
Danish Refugee Council	7,0 M	3
Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité	6,2 M	4
Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V.	5,8 M	3
Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	5,6 M	1
ACT Alliance / Christian Aid	5,5 M	2
Terre des Hommes - Lausanne	5,0 M	6
World Health Organization	5,0 M	1
Burkinabe Red Cross Society	4,8 M	2
Qatar Charity	4,4 M	1

ORGANISATION	FONDS REQUIS (US$)	PROJECTS
ACT Alliance / Norwegian Church Aid	3,8 M	1
Première Urgence Internationale	3,4 M	3
Associazione Internazionale Volontari Laici	3,3 M	1
Action Jeunesse UEMOA	3,0 M	3
Solidarités International, Première Urgence Internationale	2,6 M	1
Enfants du Monde	2,5 M	2
United Nations Population Fund	2,5 M	1
Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement	2,1 M	4
INTERSOS Humanitarian Aid Organization	2,0 M	2
Médecins du Monde	2,0 M	1
International Organization for Migration	2,0 M	1
Terre des Hommes - Italy	1,9 M	1
Tearfund	1,7 M	1
End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes-France	1,7 M	1
Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement en Afrique	1,5 M	2
Développement Endogène Durable et Innovation	1,4 M	2
Médicos del Mundo Spain	1,3 M	2
Observatoire National du Foncier au Burkina Faso	1,2 M	1
Vétérinaires sans Frontières - Belgium	1,0 M	1
Association Bon Samaritain pour l'Epanouissement de la Jeunesse	1,0 M	1
Association forum pour une Autre Afrique	1,0 M	1
Association SOS Foncier	1,0 M	1
World Vision Burkina Faso	1,0 M	1
Endogenous Development Aid	877,1 k	1
IMPACT Initiatives	850,0 k	1
Solidarité Développement Inclusif	834,9 k	1
Catholic Relief Services	827,1 k	1
ONG - Développement / Association pour la Paix et la Solidarité	750,0 k	1
Appui Moral, Matériel et Intellectuel à l'Enfant	749,0 k	1
Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI)	726,9 k	1
Association Tin Tua	700,0 k	1

ORGANISATION	FONDS REQUIS (US$)	PROJECTS
Children Believe, Ma'Nathan Protection de l'Enfant	647,0 k	1
Cooperazione Internazionale - COOPI	642,6 k	2
Winrock International	606,7 k	1
Coordination Nationale des Associations des Enfants et Jeunes Travailleurs du Burkina	598,7 k	1
Christian Relief & Development Organization	550,0 k	1
WaterAid	468,0 k	1
Afrique Secours Assistance	444,5 k	1
Secours Islamique France	414,8 k	1
Progettomondo.mlal	390,0 k	1
Planète Enfants & Développement	387,0 k	1
POZOS SINFRONTERAS	336,0 k	1
SOS SAHEL International Burkina Faso	319,3 k	1
CARE International	275,0 k	1
Association Cri de Cœur pour le Soutien des Orphelins, des Veuves et des Démunis du Centre Nord	232,9 k	1
Bureau de Promotion des Initiatives de Développement et de la Gouvernance	214,9 k	1
Association pour la Solidarité, le Développement et l'Intégration Sociale	173,6 k	1
Association Todima	166,0 k	1
Viamo	157,9 k	1
Educo - Fundación Educación y Cooperación, ChildFund Alliance member	100,0 k	1
Eau Vive Internationale	94,2 k	1
Centre pour la Qualité du Droit et la Justice	93,0 k	1
Centre d'information et de documentation citoyennes	87,4 k	1
Ensemble Sécurisons le Futur	76,6 k	1
Initiative: Eau	55,0 k	1

CLUSTER	#PARTNERS	NOMBRE DE PROJETS
Abris et Articles Ménagers Essentiels	15	16
Eau, Hygiène et Assainissement	42	47
Éducation	9	10
Gestion des Sites d'Accueil Temporaires	4	5
Nutrition	15	20
Protection	18	22
Protection Lutte Anti-Mines	5	6
Protection Logement, Terre et Biens	6	7
Protection de l'Enfance	24	30
Protection Violence Basée sur le Genre	30	36
Santé	18	21
Sécurité Alimentaire	20	25
Réfugiés	1	1
Coordination	3	3
Logistique	1	2
Cash à usage multiple	1	1

5.4 Chiffres de Planification par Secteur et par Zone Géographique

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)	PARTENAIRES
4,65 M	3,1 M	$876,7 M	80

Par Secteur

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	FONDS REQUIS (US$)	PARTENAIRES D'OPÉRATION
Abris et Articles Ménagers Essentiels	1,8 M	0,6 M	$69,5 M	15
Eau, Hygiène et Assainissement	3,2 M	1,8 M	$91,0 M	42
Éducation	1,0 M	0,9 M	$62,4 M	9
Gestion des Sites d'Accueil Temporaires	0,9 M	0,5 M	$11,3 M	4
Logistique			$30,4 M	1
Nutrition	1,3 M	0,7 M	$54,3 M	15
Protection	3,1 M	1,4 M	$24,8 M	18
Protection Lutte Anti-Mines	1,5 M	0,5 M	$3,3 M	5
Protection Logement, Terre et Biens	1,7 M	0,6 M	$2,6 M	6
Protection de l'Enfance	1,5 M	0,7 M	$71,7 M	24
Protection Violence Basée sur le Genre	1,1 M	0,5 M	$31,8 M	30
Santé	2,8 M	1,8 M	$49,2 M	18
Sécurité Alimentaire	3,5 M	2,5 M	$322,2 M	20
Coordination			$6,3 M	3
Réfugiés	30 k	30 k	$45,9 M	1

Par secteur et par zone géographique

Abris

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	58,3 k	13,2 k
Cascades	9,1 k	0,5 k
Centre	0	0
Centre-Est	44,4 k	2,4 k
Centre-Nord	571,1 k	174,2 k
Centre-Ouest	0	0
Centre-Sud	0	0
Est	220,6 k	61,3 k
Hauts-Bassins	0	0
Nord	327,6 k	98,9 k
Plateau-Central	30,5 k	0
Sahel	560,5 k	261,9 k
Sud-Ouest	0	0

Eau, Hygiène et Assainissement

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	308,8 k	216,0 k
Cascades	40,5 k	6,2 k
Centre	0	0
Centre-Est	83,8 k	19,6 k
Centre-Nord	575,7 k	402,3 k
Centre-Ouest	232,6 k	0
Centre-Sud	0	0
Est	588,7 k	403,2 k
Hauts-Bassins	33,8 k	0
Nord	472,6 k	232,1 k
Plateau-Central	177,7 k	0
Sahel	662,0 k	497,1 k
Sud-Ouest	47,6 k	15,3 k

Éducation

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	39,0 k	30,9 k
Cascades	4,0 k	1,0 k
Centre	0	0
Centre-Est	21,3 k	3,2 k
Centre-Nord	308,6 k	280,0 k
Centre-Ouest	0	0
Centre-Sud	0	0
Est	137,1 k	114,3 k
Hauts-Bassins	0	0
Nord	168,4 k	156,3 k
Plateau-Central	0	0
Sahel	316,6 k	315,2 k
Sud-Ouest	10,4 k	10,2 k

Gestion des Sites d'Accueil Temporaires

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	34,6 k	28,0 k
Cascades	5,6 k	0
Centre	0	0
Centre-Est	31,9 k	0
Centre-Nord	243,5 k	213,5 k
Centre-Ouest	0	0
Centre-Sud	0	0
Est	135,4 k	64,0 k
Hauts-Bassins	0	0
Nord	138,8 k	95,5 k
Plateau-Central	7,0 k	0
Sahel	316,0 k	148,5 k
Sud-Ouest	17,9 k	0

Nutrition

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	84,2 k	51,6 k
Cascades	15,1 k	2,6 k
Centre	0	0
Centre-Est	38,0 k	4,8 k
Centre-Nord	337,7 k	203,7 k
Centre-Ouest	50,2 k	0
Centre-Sud	0	0
Est	178,2 k	107,2 k
Hauts-Bassins	10,1 k	0
Nord	242,4 k	134,2 k
Plateau-Central	66,5 k	0
Sahel	295,0 k	179,5 k
Sud-Ouest	31,9 k	12,2 k

Protection

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	248,0 k	106,3 k
Cascades	50,2 k	7,4 k
Centre	0	0
Centre-Est	85,7 k	17,5 k
Centre-Nord	789,7 k	431,9 k
Centre-Ouest	19,1 k	0
Centre-Sud	0	0
Est	561,8 k	244,3 k
Hauts-Bassins	32,8 k	0
Nord	535,7 k	246,5 k
Plateau-Central	98,9 k	0
Sahel	646,9 k	355,1 k
Sud-Ouest	54,0 k	24,9 k

Réfugiés

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	0,4 k	0,4 k
Cascades	0	0
Centre	0	0
Centre-Est	0	0
Centre-Nord	0	0
Centre-Ouest	0	0
Centre-Sud	0	0
Est	0	0
Hauts-Bassins	0	0
Nord	2,4 k	2,4 k
Plateau-Central	0	0
Sahel	27,1 k	27,1 k
Sud-Ouest	0	0

Santé

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	190,2 k	134,3 k
Cascades	46,5 k	6,4 k
Centre	0	0
Centre-Est	63,2 k	15,0 k
Centre-Nord	556,3 k	439,3 k
Centre-Ouest	214,9 k	0
Centre-Sud	0	0
Est	371,4 k	275,0 k
Hauts-Bassins	31,7 k	0
Nord	413,1 k	246,0 k
Plateau-Central	184,9 k	0
Sahel	666,0 k	610,7 k
Sud-Ouest	60,7 k	25,3 k

Sécurité Alimentaire

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN / CIBLÉES
Boucle du Mouhoun	229,9 k	187,8 k	
Cascades	27,0 k	2,7 k	
Centre	416,3 k	0	
Centre-Est	83,4 k	5,1 k	
Centre-Nord	575,1 k	575,1 k	
Centre-Ouest	73,8 k	0	
Centre-Sud	43,6 k	0	
Est	591,8 k	591,8 k	
Hauts-Bassins	63,9 k	0	
Nord	549,1 k	484,1 k	
Plateau-Central	59,9 k	0	
Sahel	685,7 k	685,7 k	
Sud-Ouest	54,0 k	5,9 k	

5.5 Cadre de Suivi

Abris

Objectif Stratégique 2 (OS 2) : En 2023, 3.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

OS2.1 : 2.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés.

2.1.1 : Assurer une couverture adéquate et immédiate en abris d'urgence et en AME aux populations affectées par la crise.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de ménage affectés par la crise qui disposent d'une quantité suffisante d'articles appropriés de couchage, cuisine et éclairage.	Fourniture de kits standards d'AME en nature et/ou en cash modalite mixte, nature et cash.	Nombre de ménages ayant bénéficié d'une distribution des kits AME.	87 728
% ménages affectés par la crise qui ont accès à un abri d'urgence adéquats selon les normes SPHERE et approprié selon les habitudes de la population.	Fourniture d'abris d'urgences en nature et/ou en cash qui répondent aux recommandations du Cluster Abris de Burkina Faso.	Nombre de ménages ayant reçu une solution d'abri d'urgence (duree de vie entre 6 mois - 1 ans).	60 181
		Nombre de ménages ayant reçu un appui pour la construction d'abris d'urgence minimum leger (duree de vie entre 1 - 3 mois)	25 793
		Nombre de ménages qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les activités de construction menées dans leurs abris d'urgence	52 637

2.1.2 : Assurer sur le moyen et le long terme, l'accès équitable à des conditions de vie dignes pour les personnes affectées par la crise (personnes déplacées internes, familles d'accueil et le cas échéant retournés), en facilitant l'accès à un abri sécurisé et à des AME appropriés.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% d'espaces d'accueil ayant bénéficié des travaux d'aménagement.	Réalisation de travaux d'aménagement, afin d'améliorer les conditions d'habitat dans les espaces d'accueil et les infrastructures de base fournissant des services à la population déplacée.	Nombre de sites ayant reçu l'appui aux travaux de conception de plans d'aménagement et de parcellisation de sites.	10
% ménages affectés par la crise qui ont accès à des conditions de logement adéquates pour moyen ou le long terme.	Construction d'abris semi-durables adaptés au contexte local pour les ménages affectés par la crise.	Nombre de ménages affectés par la crise qui ont bénéficié des travaux de construction d'abris transitionnel (durée de vie 1 ans et plus) dans le respect des pratiques de construction sûres adaptées au contexte naturel.	6 141
		Nombre de ménages affectés par la crise qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les activités de construction d'abris transitionnel (durée de vie 1 ans et plus) menées dans leurs maison.	6 141
		Nombred'activités permettant la réduction de l'impact environnemental	45
	Réalisation des travaux de réhabilitation du logement afin d'améliorer les conditions d'habitat des familles d'accueil particulièrement vulnérables et des PDIs (normes SPHERE).	Nombre de ménages affectés par la crise qui ont bénéficié des travaux de réparation ou rénovation de leur abri d'urgence dans le respect des pratiques de construction sûres adaptées au contexte naturel.	6 141
		Nombre de ménages affectés par la crise qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les travaux de réhabilitation menées dans leurs abris d'urgence.	6 141
	Appui au loyer pour les personnes déplacées particulièrement vulnérables si le contexte local le permet.	Nombre de ménages ayant besoin d'une aide au loyer et qui en ont bénéficié.	6 141

2.1.3 : Assurer la coordination et la qualité dans la mise en œuvre de solutions d'urgence et durables à travers la collecte, l'analyse et le partage des données, le renforcement des capacités et la préparation aux urgences.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Résultat positif de l'exercice d'évaluation "Cluster Coordination Performance Monitoring"	Collecte, analyse et partage de données relatives aux besoins et aux interventions des partenaires et aux leçons apprises (à travers de la réalisation d'enquête post intervention et des activités de suivi & évaluation).	Nombre de réunions de coordination tenue mensuellement par le Cluster National et les Sous-Clusters régionaux.	12
		Nombre de réunions de coordination tenue mensuellement par les Sous-Clusters régionaux.	48
		Nombre de fois de réactualisation de la stratégie abris en fonction de l'évolution de la situation.	1
		Nombre de fois la matrice 5W est mise à jour.	12
		Nombre de fois les besoins non couverts (GAP) dans le domaine abris/AME est mise à jour.	12
		Nombre des rapports de suivi post-distribution produits	12
		Nombre des ONGs nationale et OSC par commune identifiée y compris les structures féminines (mapping ONG et OSC nationales par commune)	1
		Nombre d'evaluation des besoins spécifiques en matière d'abris au Burkina Faso sensible au genre	8
	Renforcement des capacités techniques.	Nombre d'ateliers d'appui technique aux partenaires fournis pour la planification et l'aménagement des espaces d'accueil.	8
		Nombre d'ateliers de formations techniques pour les partenaires (ONG nationales et OSC) dans la construction autochtone des bonnes pratiques (Build Back Better), sur la protection transversale/GenCap et PSEA.	8
		Nombre des outils développer qui facilite la mise en œuvre de solutions d'abris avec la modalité de Cash	1
	Améliorer la capacité de préparation à la réponse	Nombre de régions ayant mis en place un système de gestion des stocks de contigence	5

Eau, Hygiène et Assainissement

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

OS1.4 : 1.8 millions de personnes ont un accès sécurisé aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, nécessaire pour garantir leur survie.

1.4.1 : Assurer un accès sécurisé, adéquat et équitable à de l'eau salubre et en quantité suffisante pour couvrir les besoins d'eau de boisson et usage domestiques des femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, retournées et autres populations non-déplacées).

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant un accès durable à au moins 15 l/j/p d'eau aux normes de qualité standards	Réhabilitation ou construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable dans les sites et communautés, basée sur la consultation des femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap (PMH, AEP, PEA)	Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant un accès durable à au moins 15 l/j/p d'eau aux normes de qualité standards	1 454 147
	Formation ou redynamisation d'AUE et artisans réparateurs		
	Construction/ réhabilitation/ amélioration de point d'eau dans les écoles et espaces amis des enfants		
	Construction/ réhabilitation/ amélioration de point d'eau dans les centres de santé		
	Subvention à l'achat de l'eau pour les populations vulnérables à travers un appui monétaire ou coupon ou un financement à l'opérateur		
	Approvisionnement temporaire d'eau d'urgence par camion-citerne (water trucking)		

1.4.2 : Assurer un accès sécurisé, adéquat et à tout moment à des infrastructures d'assainissement aux femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, retournées et autres populations non-déplacées)

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant un accès sécurisé et adéquat à des latrines, hygiénique fonctionnelles et sécurisées	Réhabilitation, vidange ou construction d'infrastructures d'assainissement dans les sites, communautés, basée sur la consultation des femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap (latrines, tranchées de défécation, douches, aires de lavage, système de drainage, etc. incluant les approches telles que l'ATPC en situation d'urgence)	Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant un accès sécurisé et adéquat à des latrines, hygiénique fonctionnelles et sécurisées	1 201 936
	Mise en place ou amélioration de système de gestion des déchets solides		
	Construction/ réhabilitation/ amélioration de latrines dans les écoles et espaces amis des enfants		
	Construction/ réhabilitation/ amélioration de latrines dans les centres de santé		
	Subvention partielle ou totale de la construction de latrines domiciliaires à travers un appui monétaire ou coupon		

1.4.3 : Améliorer les pratiques d'hygiène des femmes, hommes, filles et garçons dans le besoin (déplacées internes, retournées, autres populations non-déplacées)

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant bénéficié des activités de promotion à l'hygiène et mobilisation communautaire	Activités de promotion à l'hygiène et de mobilisation communautaire avec les femmes, hommes, filles et garçons pour contribuer au changement de comportement	Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant bénéficié des activités de promotion à l'hygiène et mobilisation communautaire	1 791 730
	Distribution de kits d'hygiène		
	Fourniture d'items d'hygiène aux ménages à travers un appui monétaire ou coupon		
	Fourniture de kits de dignité aux femmes en age de procréer (kits pour la gestion de l'hygiène menstruelle - GHM)		
	Mise à disposition du paquet minimum WASH in Nut aux couples enfants malnutris/ accompagnant des centres de prise en charge jusqu'à domicile (kits d'hygiène, messages, suivi à domicile, etc.)		

Éducation

Objectif Stratégique 2 (OS 2) : En 2023, 3.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

OS2.1: 2.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés.

2.1.1 : Rétablir un accès inclusif, sain et protecteur à l'éducation formelle et non formelle de qualité pour 911,233 enfants affectés par les crises sécuritaire dans les régions les plus affectés.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre d'enfants non scolarisés âgés de 3 à 17 ans touchés par la crise ayant accès à l'éducation de base formelle ou non formelle	Assurer la fonctionalite des espaces d'apprentissage	Nombre d'enfants affectés par la crise qui bénéficient des ETA et espaces convertis en facilité d'apprentissage	25 000
	Accès physique à l'éducation formelle	Nombre d'enfants d'âge scolaire affectés par la crise ayant accès à l'éducation formelle	35 000
	Organiser des cours de rattrapage	Nombre d'enfants qui bénéficient d'un cours de rattrapage (curricula ESU)	30 000
	Organiser des cours de remise a niveau	Nombre d'enfants qui bénéficient de cours de mise à niveau	30 000
	Mise en œuvre d'alternatives educatives non-formelles	Nombre d'enfants affectés par la crise qui beneficient du l'éducation non formelle	50 000
	Appui à la formation pre-professionnelle d'urgence pour les jeunes affectés par les urgences	Nombre des jeunes affectés par la crise ayant complété une formation pré-professionnelle	10 000
	Mise en place d'un programme d'éducation par la radio (PER)	Nombre d'enfants d'âge scolaire affectés par la crise ayant accès à d'un apprentissage inclusif à distance/à domicile (PER)	740 000

Objectif Stratégique 3 (OS 3) : En 2023, la protection et le respect de tous les droits humains de 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et handicapées affectés par la crise sont assurés.

OS3.1 : 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap, à risque et victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés ou dans des lieux de regroupement ont accès à une assistance multisectorielle et / ou intégrée en protection (psychosociale, juridique informations et sécurité physique).

3.1.1 : Améliorer l'environnement d'apprentissage afin de le rendre sain, protecteur et résilient.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre d'écoles appliquant des protocoles scolaires sûrs (y compris prévention)	Organiser des campagnes de retour à l'école lors de la rentrée scolaire 2023 - 2024	Nombre de campagnes de sensibilisation sur le retour à l'école lancées	10
	Renforcer la capacite des enseignants et animateurs	# d'enfants d'âge scolaire affectés par la crise ont assisté à des cours ou l'enseignant a été formé à l'appui psycho-social PSS	500 000
		# d'enseignants/animateurs ayant été formés à l'approche Safe School, PSS.	10 000
	Distribution des materiels scolaire	# d'enfants affectés par la crise recevant du matériel d'apprentissage individuel	911 233
	Distribution des cantines scolaires d'urgences	# d'élèves d'âge scolaire affectés par la crise ayant reçu un repas scolaire au moins pendant 80% des jours d'école	150 000

Gestion des Sites d'Accueil Temporaires

Objectif Stratégique 2 (OS 2) : En 2023, 3.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

OS2.2 : Les conditions de vie de 549k PDI sur les sites s'améliorent grâce à une gestion coordonnée et participative des sites, incluant des services d'information, de plainte et de protection.

2.2.1 : Renforcer l'accès sûr, égal et coordonné des PDI dans les sites d'accueil temporaires, les zones d'accueil de déplacés et les établissements similaires aux services multisectoriels.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# de sites d'accueil temporaires (SAT), zones d'accueil de déplacées (ZAD), d'établissements similaires avec des mécanismes de gestion de site établis et fonctionnelles	Mettre en place des mécanismes de gestion dans les SAT, ZAD ou d'établissements similaires	# d'habitants des SAT/ZAD touchés par les services de gestion du site	549 385
		# SAT & ZAD dotés d'équipes de gestion de site fonctionnelles	158
	Réaliser des activités de suivi des services visant à mettre en évidence les besoins et lacunes au niveau des SAT, ZAD ou d'établissements similaires et à garantir le respect des normes minimales.	# SAT & ZAD couverts par un suivi multisectoriel prévisible	121
		# d'évaluations de besoins conduites dans les SAT, ZAD et établissements similaires.	4

2.2.2 : Identifier et permettre un meilleur environnement de protection et d'assistance aux personnes déplacées.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# de SAT et ZAD bénéficiant d'une intervention standard en gestion de site d'accueil temporaire	# d'évaluations de besoins conduites dans les SAT, ZAD et établissements similaires.	# Audits de sécurité réalisés en coordination avec les acteurs de la protection et avec la participation des représentants des communautés au niveau du SAT/ZAD	242
		% SAT & ZAD équipés de kits d'outils et de matériel pour la maintenance, la sécurité et la prévention des risques.	60
		% des mesures d'atténuation recommandées à partir de l'audit de sécurité directement intégrées dans la maintenance du SAT/ZAD et traitées avec les activités de maintenance du site.	100
		% SAT & ZAD améliorés par des interventions d'entretien et de maintenance, y compris les infrastructures communautaires réhabilitées par des initiatives de travail contre rémunération	60

2.2.3 : Renforcer la résilience individuelle et communautaire par l'autonomisation des PDI, leur participation aux décisions qui affectent leur vie, la communication entre les acteurs de l'aide humanitaire et les communautés, ainsi que la cohésion sociale entre les PDI vivant dans divers espaces d'accueil (ZAD ; SAT ; centres collectifs et de transit) et les communautés environnantes

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# de sites, de zones d'accueil de déplacées et d'établissements similaires disposant de gouvernance communautaire fonctionnelles et d'informations sur la disponibilité des services	Renforcer l'autogestion communautaire et l'accès à l'information par les populations déplacées.	# de comités d'auto-gestion communautaires fonctionnels avec une participation inclusive et équilibrée des hommes et des femmes	158
		# de SAT & ZAD dotés de mécanismes fonctionnels de plaintes et de rétroaction établis	121
		# de personnes incitées à travailler à l'entretien des sites par le biais du volontariat ou d'une rémunération en espèces (ventilé par sexe)	2 420
		# de projets communautaires visant à la gestion du site et à l'appropriation par la communauté.	60
		# de campagnes d'information de masse menées	484

OS2.3 : 100% des acteurs humanitaires renforcent leurs capacités de planifications basées sur l'évidence avec un accent particulier sur la préparation à la réponse aux catastrophes, leurs ciblages des bénéficiaires, leurs options d'assistances (Cash ou autres)

2.3.1 : Renforcer l'accès sûr, égal et coordonné des PDI dans les sites d'accueil temporaires, les zones d'accueil de déplacés et les établissements similaires aux services multisectoriels.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# d'acteurs humanitaires ayant amélioré leur connaissance et compétence en gestion de site d'accueil temporaire	Mener des activités de renforcement de capacités au profit des acteurs gouvernementaux et humanitaires en utilisant l'approche par zone.	# de gestionnaires/équipes de gestion de site ayant bénéficié de renforcement de capacités sur les outils de gestion de site	110
		# d'acteurs (Acteurs gouvernementaux et humanitaires) ayant bénéficié de renfrocement de capacités en coordination et gestion de sites	350

Nutrition

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

OS1.3 : 252k filles, garçons et enfants de 0 à 5 ans et femmes enceinte et allaitantes, reçoivent une prise en charge intégrée contre la malnutrition incluant l'accès à une prise en charge de qualité, de l'eau potable et de la nourriture.

1.3.1 : Assurer la prise en charge adéquate des personnes souffrant de la malnutrition aiguë

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# d'enfant de 6-59 mois d'enfants malnutris aigüe sévère (MAS) prise en charge	Prise en charge des cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) chez les enfants de moins de 5ans	Prise en charge des cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) chez les enfants de moins de 5ansPrise en charge des cas de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) chez les enfants de moins de 5ans	94 707
# d'enfants de 6-59 mois souffrant de malnutrition aigüe modéré (MAM) ayant été prise en charge	Prise en charge des cas de Malnutrition aigue moderé (MAM) chez les enfants de 6-59 mois	Prise en charge des cas de Malnutrition aigue moderé (MAM) chez les enfants de 6-59 mois	109 265
# de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition aigüe (MA) prise en charge	Prise en charge de la malnutrition aigüe chez les FEFA	Nombre des femmes enceintes et allaitantes souffrant de MA pris en charge	48 140

Objectif Stratégique 2 (OS 2) : En 2023, 3.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons, personnes âgées et personnes en situation de handicap affectés par la crise humanitaire ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance digne et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.

OS2.1 : 2.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés.

2.1.1 : Renforcer la prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les FEFA dans les zones vulnérables

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
#Total de femmes enceintes et allaitantes (FEFA) en besoin d'activités de promotion des bonnes pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U)	Sensibilisation des Femmes Enceintes, Femmes Allaitant (FEFA) des enfants de moins de 2 ans aux pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) en situation d'urgence	Nombre de FEFA bénéficiant d'activités Protection et promotion des bonnes pratiques ANJE	330 214
Nombre d'enfant de 6 à 23 mois en risque de malnutrition ayant besoin de rations de protection (BSFP)	Assurer une ration alimentaire de couverture aux enfants âgés de 6 à 23 mois	Nombre d'enfant de 6 à 23 mois bénéficiant de distribution de rations de protection	115 061

Protection

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

OS3.1 : 1,5 million de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap, à risque et victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés ou dans des lieux de regroupement ont accès à une assistance multisectorielle et / ou intégrée en protection (psychosociale, juridique informations et sécurité physique).

3.1.1: Renforcer la coordination et assurer la centralité de la protection dans toutes les interventions humanitaires en vue d'une réponse intégrée pour une meilleure protection, des filles, des garçons, les hommes et des femmes, personnes affectés

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de clusters/ groupes de travail/ organisations/ structures formés et ayant un point focal designé pour la promotion et le renforcement de l'intégration de la protection dans leurs activités	PG :Assurer la centralité de la proteciton à travers les mécanismes de coordination pour une réponse integrée	# de missions d'evaluation des risques de protetion interagences effectuées	400
		# de personnes atteints avec les activités de sensibilisation sur les sujets de protection	813 342
		# d'actions de plaidoyer menées auprès des services compétents en faveurs des victimes de violations de droits humains	110
		#des personnes formes sur les sujets lies a la protection	10 000

3.1.2: Renforcer l'environnement de protection par l'enregistrement individuel et la documentaiton des personnes deplacés internes

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de publications faites a l'issue de l'enregistrement individuel de personnes deplacés internes	PG: Assurer l'enregistrement des deplacés internes	# de personnes deplacées internes enregistrés nouvellement	350 000

3.1.3: Renforcer l'environnement de protection à travers une analyse de la situation de protection des personnes déplacées par l'enregistrement individuel, la documentation des personnes déplacées internes et la promotion du cadre des solutions durables intégrées

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% des personnes déplacées internes ayant été enregistrés individuellement	PG: Renforcer la documentation et l'analyse des tendances de protection682314	# des rapports mensuels analytiques des tendances de monitoring de protection diffusés	12

3.1.4: Coordonner et renforcer le mécanisme de collecte et de partage des données, d'analyse des incidents de protection, d'orientation, de référencement et contre référencement pour la prise en charge des personnes affectées pour un suivi efficace des cas individuels de protection y compris l'accès à la justice

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de cas orientés et/ou référés	PG: Assurer le fonctionnement des mecanismes de referecencement	# des cas orientés et/ou référés	77 961
		% de sites ou le système de référencement est fonctionnel	100
		# de mecanismes communautaires mis en place	300

3.1.5: Fournir une assistance individuelle de protection aux PDI et aux communautes hotes vulnerqbles

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de personnes en situation de vulnérabilité ayant recu une assistance individuelle de protection	PG: Fournir une assistance individuelle de protection aux PDIs et communautes hotes	# de personnes en situation de vulnérabilité ayant recu une assistance individuelle de protection	1 171 181

VBG | 3.1.6: Prévenir les actes de violence basée sur le genre y compris la violence infligée par le partenaire intime et l'exploitation et Abus sexuels et mitiger les risques de violence basée sur le genre

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# de personnes touchées par les activités d'atténuation des risques de VBG	VBG : A.1. Distribuer des kits de dignité et/ou donner une aide en espèces pour de réduction des risques de VBG et la promotion de la sécurité et la dignité.	# de femmes et adolescentes (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié de kits de dignité (en nature) pour l'atténuation des risques de VBG et la promotion de la sécurité et de la dignité	127 210
		# de femmes et adolescentes (PDI et Non-PDI) ayant bénéficié d'assistance en espèce/Cash pour l'atténuation des risques de VBG et la promotion de la sécurité et de la dignité	19 740
	VBG : A.2. Organiser dans les espaces sûrs des groupes de paroles des femmes et filles pour l'identification/cartographie des sites à risques et la mise en place des mesures d'atténuation des risques de VBG	# des femmes et filles ayant participé aux groupes de paroles pour l'identification/cartographie des sites à risques et la mise en place des mesures d'atténuation des risques de VBG	64 822
# de personnes touchées par les activités de prévention des risques de VBG	VBG : A.3. Organiser des actions de sensibilisation centrées sur la VBG, les services disponibles, le référencement et l'Exploitation et Abus Sexuel en lien avec la COVID-19 (spots radio et TV, sensibilisation des petits groupes...)	# de personnes (PDI et Non-PDI) touchées par les activités de sensibilisation sur les Violences Basées Genre dont l'Exploitation et Abus Sexuels	530 041
	VBG : A.4. Accompagner les secteurs humanitaires sur l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire	# de secteur accompagner dans l'intégration d'intervention ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire	11

VBG | 3.1.7: Assurer la prise en charge multisectorielle des survivant(e)s de Violence Basée sur le Genre

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# de survivant (e)s de violences basées sur le genre ayant eu accès aux services de prise en charge multisectoriels (médicale, psychosociale, juridique, hébergement protégé, économique) incluant le cash transfert.	VBG : A.5. Renforcer la disponibilité et l'accès aux services de prise en charge des cas de VBG	# de survivant (e)s de violences basées sur le genre ayant eu accès aux services de prise en charge multisectoriels (médicale, psychosociale, juridique, hébergement protégé, économique) incluant le cash transfert.	19 199

PE | 3.1.8: La protection des enfants affectés par la crise humanitaire (PDI et non-PDI) et l'assurance du respect de leurs droits humains sont assurés

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# d'enfants affectés par la crise humanitaire dont l'environement protection est amélioré et le respect de leurs droit accru	A1.1. Sensibilisation sur les thèmes de protection de l'enfant en situation d'urgence	# de personnes sensibilisées sur la protection de l'enfant en situation d'urgence	130 758
	PE: A1.2. Assurer le renforcement des capacités des prestataires de services sur les thèmes de protection de l'enfant en sitution d'urgence	# de prestataires de services formés sur la protection de l'enfant en situation d'urgence	11 208
	PE: A1.3. Renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfant	# de mécanismes communautaires de protection de l'enfant renforcés et opérationnels	200

PE | 3.1.9 : L'amélioration immédiate des conditions de vie des enfants affectées par la crise (PDI et non-PDI) et en priorité les plus vulnérables est assurée

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
# d'enfants affectés par la crise humanitaire qui ont accès à des services de santé mentale et soutien psychosocial de qualité	PE: A2.1. Aménager / réahabiliter et équiper les espaces amis des enfants (EAE) fixes et autres espaces sûrs	# d'espaces amis des enfants fixes et autres espaces sûrs aménagés et/ou réhabilités, équipés et opérationnels	200
		# d'espaces amis des enfants mobiles mis en place et animés	300
	PE: A2.2. Animer les activités de santé mentale et soutien psychosocial dans les espaces amis des enfants fixes ou mobiles et autres espaces sûrs	# d'enfants bénéficiant des services de santé mentale et psychosocial à travers les espaces amis des enfants fixes ou mobiles et autres espaces sûrs	747 190
		# d'adolescents (filles et garçons) ayant bénéficiés des activités de compétence de vie	56 039
	PE: A2.3. Assurer la prise en charge alternative des enfants non accompagnés et séparés(ENAS) en lien avec la gestion de leurs cas	# d'enfants non accompagnés et séparés (ENAS) identifiés	13 499
		# d'enfants non accompagnés et séparés (ENAS) identifiés dont les cas ont été gérés y compris la prise en charge alternative (placement en FAT)	10 384
		# d'enfants non accompagnés et séparés (ENAS) dont le lien familial a été retabli et la réunification familiale est effective ou bénéficiant des solutions alternatives	7 269
	PE: A2.4. Assurer la prise en charge alternative des enfants associés aux forces ou aux groupes armés (EAFGA) en lien avec la gestion de leurs cas	# d'EAFGA identifiés dont les cas ont été gérés	200
		# d'EAFGA dont le lien familial a été retabli et la réunification familiale est effective ou bénéficiant des solutions alternatives	182
	PE: A2.5. Assurer une prise en charge des enfants à risques ou victimes de la maltraitance physiques et psychologique ou de pire forme de travail en lien avec la gestion de leur cas	# d'enfants identifiés à risques ou victimes de la maltraitance physique et psychologique ou de pires formes de travail des enfants qui reçoivent des services de qualité en gestion des cas de protection de l'enfance.	5 750

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
	PE: A2. 6. Assurer la distribution du cash inconditionnel plus et kit individuel aux enfants issus des ménages vulnérables	# d'enfants issus de ménages vulnérables bénéficiant du cash transfert inconditionnel	8 122
		# d'enfants issus de ménages vulnérables bénéficiant d'un kit individuel	8 122
	PE: A2.7. Soutenir la délivrance des actes de naissance en faveur des enfants vulnérables	# d'enfants dotés d'un acte de naissance	41 500
	PE: A.2.8.Assurer une prise en charge psychosociale, médicale et holistique des enfants et adolescent(e)s victimes de violences y compris de VBG	# de filles et de garçons (y compris celles et ceux en situation de handicap) srvivantes de VBG ayant bénéficié de la prise en charge psychosociale , médicale et holistique / gestion de cas (psychosociale , médicale , juridique etc)	2 000

LAM | 3.1.10 :482.286 personnes (Femmes, hommes et enfants) bénéficie d'une éducation aux risques posés par les engins explosifs improvisés

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes sensibilisées aux risques des engins explosifs	LAM :Conduire des sessions d'éducation aux risques posés par les engins explosifs au profit des populations vulnérables	Nombre de personnes sensibilisées aux risques des engins explosifs	482 286

LTB | 3.1.11 : Promouvoir les droits d'accès aux logements Terres et Biens au profit des femmes, hommes, filles, garçon, personnes agées et handicapés affectés par la crise

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
proportion de personnes ayant des connaissances sur les droits LTB dans les situations de crises	LTB: Renforcement de capacités et sensibilisation sur les droits LTB	Nombre de personnes sensibilisées sur les LTB	625 439
		Nombre de personnes ayant bénéficié de renforcement de capacité sur les LTB	6 304
	LTB : Prévenir et gérer les conflits fonciers dans les zones de déplacement	# de personnes qui bénéficient de renforcement de capacités pour la prévention et la gestion pacifique des conflits fonciers	3 152

LTB | 3.1.12 : faciliter un accès sécurisé des femmes, hommes, filles, garçon, personnes agées et handicapés affectés par la crise aux logement à la terre et aux biens

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
proportion de menage ayant un accès sécurisé aux LTB	LTB: Plaidoyer pour l'acquisition de terres sécurisées aux profit des PDI	# d'individus rencontrés pour toutes questions de négociation en lien avec l'accès à la terre(reunions;visite terrain)	617
		superficie(parcelles) mobilisées suite aux actions de plaidoyer pour l'accès à la terre	100
	LTB : Assistance légale des personnes affectées pour faciliter un accès sécurisé aux LTB	Nombre de personnes accompagnées légalement pour l'acquisition sécurisée des droits LTB	264

Santé

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

OS1.3 : 252k filles, garçons et enfants de 0 à 5 ans et femmes enceinte et allaitantes, reçoivent une prise en charge intégrée contre la malnutrition incluant l'accès à une prise en charge de qualité, de l'eau potable et de la nourriture.

1.3.1 : Les enfants souffrant de malnutrition sévère avec complication beneficient des soins de santé médical d'urgence de qualité

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre d'enfants malnutris avec complication ayant été pris en charge	Renforcer les plateaux techniques pour la prise en charge des cas de malnutrition	# d'enfants malnutris avec complication ayant été pris en charge	31 986
	Assurer la capacité transfusionnelle et la disponibilité de l'oxygène pour la gestion d'enfants sévèrement malnutris	# d'enfants malnutris avec complication ayant été pris en charge	31 986

OS2.1 : 2.1 millions de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap plus vulnérables vivant dans les zones les plus difficiles d'accès ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Abris, Éducation, Santé, Nutrition), un habitat digne, une alimentation appropriée et des moyens de subsistance adaptés.

2.1.1 : Assurer l'offre des soins promotionnels, préventifs et curatifs intégrée enfin de protéger et améliorer la santé de la population affectée par la crise humanitaire

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre des personnes ayant bénéficiées des soins de santé au niveau communautaires	Offre des soins aux population affectées par la crise humanitaire	# des personnes ayant bénéficié des services de santé au niveau communautaire	1 643 289

2.1.2 : Réduire la surmortalité et la surmorbidité parmi les populations vivant dans les zones difficiles d'accès en assurant l'offre des soins de santé primaires et secondaires d'urgence compris la santé sexuelle et reproductive et les soins post viol.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre des personnes ayant reçu les soins de santé d'urgence par niveaux d'offre des soins, y compris en situation d'épidémie.	Assurer l'offre des soins de santé d'urgence dans les formations sanitaires redynamisées, clinique mobile et post médicaux avancés et les interventions communautaires.	# des personnes ayant reçu les soins de santé d'urgence par niveaux d'offre des soins, y compris en situation d'épidémie.	541 499
Nombre des personnes ayant reçu des soins de santé sexuelle et reproductive d'urgence	Assurer la disponibilité du dispositif minimum d'urgences pour la santé sexuelle et reproductive et incluant la prise en charge médicale des viols.	# des personnes ayant reçu des soins de santé sexuelle et reproductive d'urgence	26 766

2.1.3 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux troubles mentaux et neurologiqu au sein des population affectées par la crise humanitaire .

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre des personnes ayant bénéficié de service de santé mentale et soutien psychologique	Assurer l'offre des soins de santé mentale à travers les équipes mobiles/post médicaux avancé et lesformations sanitaires fonctionnelles	# des personnes ayant bénéficié de service de santé mentale et soutien psychologique	159 450

Sécurité Alimentaire

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

OS1.1 : 2,5 millions personnes en insécurité alimentaire critique ont accès une assistance alimentation adéquate.

1.1.1 : 2.5 millions personnes en insécurité alimentaire aigüe ont accès une assistance alimentaire répondant à leur besoins alimentaires et nutritionnels

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes ciblées ayant reçu une assistance alimentaire d'urgence (en nature, espèce ou coupons)	Assistance alimentaire d'urgence (en nature, espèce ou coupons)	Nombre de personnes ciblées ayant reçu une assistance alimentaire d'urgence (en nature, espèce ou coupons)	2 540 154

1.1.2 : Reconstituer les moyens d'existence de 1, 5 M des personnes vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire aigüe afin de leur permettre de se relever à la suite d'un choc ou d'une crise

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
Nombre de personnes ciblées ayant reçu un appui en agriculture pluviale (en nature, espece, coupons)	Reconstituer les moyens d'existence de 1, 5 M des personnes vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire aigüe afin de leur permettre de se relever à la suite d'un choc ou d'une crise	Nombre de personnes ciblées ayant reçu un appui en agriculture pluviale (en nature, espece, coupons)	560 000
Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en élevage (en nature, espece, coupons)		Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en élevage (en nature, espece, coupons)	400 000
Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en maraichage en nature, espece, coupons)		Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en AGR (en nature, espece, coupons)	240 000
Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en maraichage en nature, espece, coupons)		Nombre de personnes ciblées ayant reçu d'appui en maraichage en nature, espece, coupons)	300 000

Réfugiés

Objectif Stratégique 1 (OS 1) : En 2023, 2.5 millions de personnes bénéficient d'une assistance humanitaire d'urgence multisectorielle en temps opportun, et intégrée nécessaire pour prendre en charge leurs problèmes critiques liés au bien-être physique et mental, avec une attention chez les enfants, les femmes et les personnes vivants avec un handicap.

Objectif Specifique OS1.5 : 30k réfugiés dans les camps et hors camps ont reçu une assistance d'urgence multi-sectorielle nécessaire à leur survie.

1.5.1 : Appui aux mesures correctives telles que les procédures d'enregistrement tardif des naissances et renforcement des tribunaux itinérants.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de personnes possédant un document d'identité	Appuyer le Gouvernement pour l'organisation d'audience foraine pour la délivrance de documents d'identités (jugements supplétifs d'acte de naissance, cartes/attestations de refugies) aux refugies et demandeurs d'asiles.	Nombre de documents d'identité délivrés au cours des audiences foraines aux refugies et demandeurs d'asile	4 400
% d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile.		Nombre d'actes de naissances délivrés	850

1.5.2 : Construction d'infrastructure d'eau

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de PoC utilisant au moins des services d'eau potable de base.	Construction ou Réhabilitation des points d'eau communautaires existants dans les zones d'accueil (PMH - PEA). Transformation des PMH a gros débit en post d'eau autonome (system solaire). Distribution des kits WASH aux ménages)	Nombre de forages construits ou transformer en post d'eau autonome (PEA)	5

1.5.3 : Construction d'infrastructure d'assainissement.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de PoC ayant accès à des toilettes domestiques sûres.	Sensibilisation et formation des PoCs sur la bonne pratique d'hygiène. Distribution du savon pour le lavage des main (1 boules de savon/ Person/mois) ;	Nombre de personne sensibilisations sur l'hygiene et l'assainissement	6 000
	Construction, rehabilitation et vidange des latrines,	Nombre de latrines construits , rehabiliter ou vidanger	5

1.5.4 : Fourniture en abris.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de ménages vivant dans des logements décents	Fourniture d'abris d'urgence pour les menages nouvellement enregistrés	Nombre d'abris d'urgence fournis	2 000
	Construction d'abris semi durables	Nombre d'abris semi durables fournis	850
	Fourniture de Kit abris de renouvellement et maintenance des abris en mauvais etat	Nombre de kits abris de renouvellement fournis	300

1.5.5 : Appui à l'accès aux services de soins de santé primaires.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de PoC ayant accès aux services de santé	Assurer les consultations et soins curatifs aux PoC	Nombre de consultations de PoC enregistrées	32 400

1.5.6 : Fourniture d'aide alimentaire en quantité et qualité suffisantes.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de POCs à risque d'insécurité alimentaire	Assurer la distribution générale des vivres	Nombre de distributions de vivres	24

1.5.7 : Mise a disposition des Kits scolaire

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de PoC inscrits dans l'enseignement primaire	Distribution de kits scolaires aux élèves du primaire	Nombre d'enfants ayant reçu des Kits scolaires	3 430
% de PoC inscrits dans l'enseignement secondaire	Distribution de kits scolaires aux élèves du post primaire et secondaire	Nombre d'enfants ayant reçu des Kits scolaires	362

1.5.8 : Appui à la formation professionnelle

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de personnes relevant de la compétence du HCR ayant déclaré des changements positifs dans leurs revenus par rapport à l'année précédente	Capacitation des jeunes sur les métiers porteurs et innovants	Nombre de jeunes formes	50

1.5.9 : Appui à l'accès au marché du travail

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de personnes relevant de la compétence du HCR ayant déclaré des changements positifs dans leurs revenus par rapport à l'année précédente	Facilitation au marché de travail et à l'auto-emploi	Nombre d'emplois crées	50

1.5.10 : La prévention de la violence basée sur le genre est assurée par la lutte contre l'inégalité de genre, la discrimination et les rapports de force inégaux et les mécanismes de signalement des incidents de VBG sont en place et les personnes survivantes ont accès à des services de prise en charge efficaces, non discriminatoires et qui répondent à leurs besoins spécifiques

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de survivants satisfaits des services de gestion de cas de VBG	Les personnes survivantes de VBG (y inclus EAS) refugiees beneficient d'une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique, socio-economique) appropriée et adaptée a leurs besoins spécifiques	# de personne survivante de violences basées sur le genre ou survivants d'EAS refugiees pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique	40
	Organiser des séances/ campagnes de sensibilisation et d'information sur les VBG (y inclus en PSEA), sur les risques de VBG et vulgarisation des services de prise en charge.	# de personnes formees au cours de séances/ campagnes de sensibilisation et d'information sur les VBG conduites	3000
	Organisation de séances de formations à l'intention des personnes ressources (structures communautaires existantes, points focaux VBG, leaders communautaires, différents comités) et PoCs en matière de prévention et réponse aux VBG	# de personnes ressources (structures communautaires existantes, points focaux VBG, leaders communautaires, différents comités) et PoCs formés en matière de VBG	120

1.5.11 : Renforcer les systèmes de production.

INDICATEUR SECTORIEL	ACTIVITÉS SECTORIELLES	INDICATEUR DES ACTIVITÉS	CIBLÉS
% de personnes relevant de la compétence du HCR ayant déclaré des changements positifs dans leurs revenus par rapport à l'année précédente	Les personnes avec qui nous travaillons sont impliquées dans des activités commerciales génératrices de biens et de services commercialisables, abordables, répondant à une demande, qui représentent une valeur ajoutée pour l'économie locale et favorisent les solutions durables.	Nombre de refugies touchés par les activités d'autonomisation et d'inclusion économiques	400

5.6 Et si nous ne répondons pas ?

Abris/AME

Les conséquences de la non-réponse seront la dégradation des conditions de logements des PDI, une forte promiscuité, l'augmentation accrue des besoins en Abris/AME susceptible d'accroitre les risques de protection, notamment la VBG et une forte pression sur les ressources des communautés hôtes pouvant dégrader le vivre ensemble. De fait, le coût de l'inaction sera la dégradation rapide des interventions et des risques de protection, et l'augmentation du nombre des personnes ayant besoin d'un logement et d'AME.

Eau, Hygiène et Assainissement

L'absence d'une réponse EHA entraînerait des conséquences dramatiques sur la survie et le bien-être des 1,8 millions de personnes le plus durement affectées par la crise. Les besoins les plus critiques (sévérité 4 et 5) sont concentrés au Centre-Nord et au Sahel : la survie de 600 000 personnes pourrait être mise en danger si une assistance humanitaire adéquate n'est pas mise en place. Si aucune action n'est prise, la situation de ces personnes va davantage s'aggraver avec une augmentation de la morbidité et la mortalité en lien avec les maladies hydriques, une aggravation de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire, un accroissement des conflits communautaires autour des points d'eau, et des risques élevés de protection surtout pour les femmes et les enfants.

La non-fourniture d'eau dans les zones d'accueil de PDI, et la non-réparation des services d'eau interrompus dans les zones insécures ou enclavées, réduiront la disponibilité d'eau par individu et pousseront les populations vers des stratégies d'adaptation négatives, engendrant des conséquences sanitaires en raison du manque d'hygiène et de la consommation de sources d'eau non potables. L'absence de réalisation de latrines et de distribution d'articles d'hygiène faciliteront la propagation de maladies hydriques et les risques d'épidémie tel que l'hépatite E ou le choléra. La non-construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans les centres de santé et la non-promotion des bonnes pratiques d'hygiène augmenteront le risque d'infections nosocomiales. L'environnement insalubre et l'augmentation des diarrhées créées par l'absence d'une réponse EHA engendreront une aggravation de l'état nutritionnel surtout pour les enfants. La longue durée de la corvée d'eau pour les mères est un facteur limitant pour l'observation de bonnes pratiques de soins à l'enfant par les mères, avec des risques de maladies et malnutrition des enfants.

L'absence de fourniture d'accès à l'eau pour les PDI et communautés hôtes fera augmenter le temps d'attente, accroissant les conflits autour des points d'eau surtout au détriment des groupes les plus vulnérables qui seront discriminés (filles et enfants, personnes âgées ou handicapées, minorités, etc.). L'absence de fourniture d'accès à l'eau et à l'assainissement augmentera les risques de protection et de violences basées sur le genre en raison de la longue distance à parcourir par les femmes et les enfants pour la corvée d'eau, et de la vulnérabilité créé par des latrines insuffisantes ou non-adéquates (non séparées par genre, non fermées à clef, trop éloignées, non éclairées). La longue durée de la corvée d'eau pour les enfants engendrera une augmentation de l'abandon scolaire ; qui sera également aggravé en cas de non-réponse EHA et gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) en milieu scolaire, dans un contexte où l'accès à l'éducation est déjà très fragile.

Éducation

Le coût de ne pas soutenir l'éducation au Burkina Faso est énorme. Le contexte fragile et volatile dans la majorité des régions met la vie et les perspectives des enfants à risque. Il faut souligner que lorsque les enfants ne sont pas scolarisés, les risques d'abus,

d'exploitation (y compris sexuels) et de recrutement dans les groupes armés sont plus élevés. Particulièrement les filles sont les plus vulnérables aux violations si les efforts de prévention échouent, contribuant à des mécanismes d'adaptation négative notamment le travail des enfants, la vente et l'échange de sexe, la mendicité et le recrutement forcé.

L'accès, la continuité et la qualité des services éducatifs sont mis jusqu'à présent en jeu. Sans soutien humanitaire et sans une réponse critique en matière d'éducation, une génération entière grandira sans les compétences nécessaires pour contribuer au développement de leur pays et de leur économie, ce qui aggravera la situation déjà désespérée de millions d'enfants, de leurs familles et communautés.

Gestion des Sites d'Accueil Temporaires

L'incapacité à fournir l'aide humanitaire indispensable aux populations déjà vulnérables en raison du manque de financement exacerbera les conditions de vie déjà sordides dans les SAT et ZAD, exposant les personnes déplacées à divers risques de protection. Les régions du Centre-Nord, du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, continueront à être des zones prioritaires si le financement reste insuffisant. Cela concerne notamment les femmes, les filles et les personnes vivant avec un handicap qui restent particulièrement vulnérables et exposées aux violences sexuelles, tant à l'intérieur des sites de déplacement que dans les zones environnantes. Cette situation s'accentuera avec le déplacement forcé continu des populations et la mise en place de nouveaux SAT.

Nutrition

La non-réponse aura conséquences suivantes pour le secteur de la nutrition :

- Fermeture des bureaux de la plupart de partenaires membres du cluster nutrition ;
- Absence ou diminution de collaboration intersectorielle pour une réponse multisectorielle ;
- Remise en cause des questions d'engagement communautaire et de redevabilité envers les communautés affectées.

Les taux de malnutrition augmenteront de manière spéculaire avec le risque de mortalité élevée dans la population vulnérable.

Protection

La crise au Burkina Faso a été déclarée comme une crise de protection. Les incidents de protection se produisent chaque jour et provoquent la séparation des familles (enfants séparés, enfants non accompagnés), les femmes et les jeunes filles courent un risque élevé d'exploitation et d'abus sexuels et autres formes de VBG telles que le viol et les violences sous toutes leurs formes. Les personnes déplacés internes sont de plus en plus exposées aux effets des mines, à des expulsions et extorsions de biens. Il est important de mener des évaluations rapides de protection, des monitorings de protection pour mieux orienter les réponses à fournir par tous les autres secteurs. Il est à craindre un accès difficile à la cible et un déficit de financement. Pour ce faire, les populations affectées verront leurs conditions de vie, déjà déplorables, s'aggraver ; ce qui pourrait engendrer une catastrophe humanitaire aggravée et des problèmes de cohésion sociale.

Santé

L'interruption du déploiement de l'offre des soins de santé dans les districts inaccessibles dont les formations sanitaires ne fonctionnent pas, pourrait entrainer des conséquences néfastes avec l'augmentation des maladies et des décès parmi les populations, particulièrement les personnes déplacées internes et les communautés hôtes vulnérables.

Une recrudescence et résurgence des maladies sont à craindre. Certaines régions font face aux flambées épidémiques comme la rougeole, la polio, résultantes du déplacement des populations qui se trouvent avec une faible couverture vaccinale.

Sécurité Alimentaire

Sans assistance alimentaire et protection/renforcement des moyens d'existence, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes les plus vulnérables s'aggravera, risquant de faire basculer un plus grand nombre de personnes en phases CH 3+. A terme l'insécurité alimentaire aiguë se traduira par une

augmentation des personnes en situation de catastrophe, de la malnutrition, exposant les populations affectées à une plus grande vulnérabilité face aux maladies infectieuses, et donc à une augmentation de la morbidité et la mortalité. Une forte incidence de l'émaciation impose par ailleurs un fardeau durable pour le développement socio-économique du pays, par d'importants retards de croissance, de développement et d'apprentissage cognitif chez les enfants, ainsi que la baisse de la productivité des adultes. Enfin, sans action forte en moyens de subsistance/moyens de production agrosylvopastoraux, la dépendance à l'aide alimentaire s'aggravera, augmentant les besoins de financements au cours des années à venir.

Réfugiés

Malgré la prolongation du temps d'asile, la protection et l'assistance multisectorielle demeurent des besoins importants pour les demandeurs d'asile et les réfugiés compte tenu du contexte de vulnérabilité actuel couplé à l'arrivée continue de demandeurs d'asile. Ainsi, une absence de réponse du multi-secteur réfugiés priverait les demandeurs d'asile de l'accès à l'asile et entrainerait des refoulements ce qui serait une infraction grave au droit des réfugiés. En outre, l'absence d'enregistrement et de documentation des réfugiés les exposeraient au refoulement, arrestations arbitraires et autres violations graves de leurs droits fondamentaux dans la mesure où ils ne pourraient pas justifier de leur identité et de leur statut dans un pays d'accueil lui-même en proie à l'insécurité. Enfin, le manque d'assistance entrainerait une vulnérabilité accrue des réfugiés qui vivent dans des zones où les ressources sont pressurisées par l'afflux de PDI et où les possibilités d'activités génératrices de revenus sont limitées. Une telle situation engendrerait des problèmes de cohabitation pacifique entre les communautés.

5.7
Comment Contribuer

Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire
Pour voir l'aperçu des besoins humanitaire, le plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au plan, merci de visiter :

https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso

https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/

Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF)
Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous-financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF :

cerf.un.org/donate

Contribuer via le Fonds Humanitaire
Le Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) s'appuie sur le succès du modèle des Fonds Humanitaires Communs pour les pays (plus connus sous l'appellation Country-based Pooled Funds, sous l'acronyme CBPFs), instruments de financement humanitaire multi-donateurs établis par le coordonnateur des secours d'urgence (ERC), et gérés par OCHA au niveau du pays sous la direction du Coordinateur Humanitaire (HC).

Pour en savoir plus sur les FHRAOC et CBPF, visiter le site web

https://www.unocha.org/rowca/fonds-humanitaire-regional

https://www.unocha.org/our-work/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf

Pour savoir comment apporter une contribution, merci de contacter
ocha-rhfwca@un.org

5.8
Acronymes

AGDM	Age, Gender, Diversity Mainstreaming
GR	Activités Génératrices de Revenus
AME	Articles Ménagers Essentiels
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
AoR	Area of Responsibility
ASBC	Agents de santé à base communautaire
AUE	Associations des Usagers de l'Eau
BSFP	Blanket Supplementary Feeding Programme (Programme d'alimentation complémentaire de couverture)
CERF	Central Emergency Response Fund
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEAWG	Groupe de travail sur l'engagement communautaire et la redevabilité
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CMR	Crude Mortality Rate (Taux brut de mortalité)
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COVID-19	Coronavirus Disease 2019 / Maladie à Coronavirus 2019
CPSA	Comité de Prévision de la Situation Alimentaire
CWG	Cash Working Group (Groupe de Travail sur les Transferts monétaires)
IEC	Information, Éducation and Communication
C4D	Communication for Development
CH	Cadre Harmonisé
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DS	District Sanitaire
EAE	Espaces Amis d'Enfants
EAFGA	Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés
ECHO	European Commission's Humanitarian Aid and Civil Protection Department
EDS	Enquête Démographique et de santé
EEI	Engins Explosifs Improvisés
EFSA	Emergency Food Security Assessment (Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence)
EHP	Equipe Humanitaire Pays
ENA	Enfant Non Accompagné
ENIAM	Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
EPA	L'Enquête Permanente Agricole
ERP	Evaluation Rapide de Protection
ESH	Enfants en situation d'handicap
ESNA	Enfants séparés et non accompagnés
FAO	Food and Agriculture Organization
FEFA	Femmes Enceintes Femmes Allaitantes
FCFA	Francs des Communautés Financières d'Afrique
FTS	Financial Tracking System
GA	Groupe Armé
GBV	Gender-based violence
GCORR	Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse Rapide
GHM	Gestion de l'hygiène menstruelle
GTPE	Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant
GTS	Ground Truth Solutions
HCT	Humanitarian Country Team
HDP	Humanitarian Development Peace (Nexus)
HEA	Household Economy Analysis (Etude économique des ménages)
HERAMS	Health Resources and Services Availability Monitoring System
HNO	Humanitarian Needs Overview
HRP	Humanitarian Response Plan
ICCG	Inter-Cluster Coordination Group
IEC	Information, Éducation et Communication

IED	Improvised Explosive Device
ILS	Initiatives locales de sécurité
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
JAM	Joint Assessment Mission
JIAF	Joint Intersector Assessment Framework
LAM	Lutte Anti-Mine
LTB	Logement Terre et Biens
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MEB	Minimum Expenditure Basket (Panier de Dépense Minimum)
MENAPLN	Ministère de L'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MIRA	Multi-Cluster Sector Initial Rapid Assessment
MOU	Memorandum of Understanding
MFSNFAH	Ministère de la Femme, Solidarité nationale, Famille et de l'Action Humanitaire
MRR	Mécanisme de Réponse Rapide
MSNA	Multi-Sector Needs Assessment
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIM	Organisation Mondiale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONGN	Organisation Non Gouvernementale Nationale
OOSC	Out Of School Children (Enfants en dehors du système éducatif)
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PE	Protection de l'Enfant
PEC	Prise en Charge
PEV	Programme Elargi de vaccination
PiN	People in Need (Personnes dans le Besoin)
PIB	Produit Intérieur Brut
PNSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PoC	Persons of Concern (Personnes concernées)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PSEA	Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
RECO	Réseau Communautaire
REG	Restes Explosifs de Guerre
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RRM	Rapid Response Mechanism
SAT	Site d'Accueil Temporaire
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SFR	Services du Foncier Rural
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
TMM5	Taux de Mortalité des Moins de 5 ans
TNT	Télévision Numérique Terrestre
UN	United Nations
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	United Nations Population Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children's Fund
USD	United States Dollar
VAR	Vaccination Anti Rougeoleuse
VBG	Violences Basées sur le Genre
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie
WASH/EHA	Water, Sanitation and Hygiene (Eau, Hygiène et Assainissement)
3W	Who What Where

5.9
Notes Finales

1. ACLED https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard
2. Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au BF au 30 Septembre 2022, N°08/2022, CONASUR, Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDI au BF au 31 décembre 2022.pdf - Google Drive
3. En considérant la population du Grand Ouaga qui, aux termes du décret d'adoption du Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga (SDAGO), est urbaine, le taux d'urbanisation recalculé sur la base des données du RGPH 2019, est de 29,71%.
4. Ce chiffre prend en compte les PDIs de toutes les communes du Grand Ouaga (Ouagadougou, Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Loumbila, Pabré, Tanghin-Dassouri.
5. Selon les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM-2018),
6. L'Indice de développement humain (Humanitarian Development Index [HDI]) (2021)
7. 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Burkina Faso en 2019, Résultats Définitifs, publié en juin 2022. Toutefois, les experts sur les sujets du handicap et de l'inclusion aux niveaux des autorités locales et de la communauté humanitaire soulignent que ces chiffres sont probablement sous-estimés en raison de la question de la définition du handicap utilisé lors du recensement, ainsi que de certains défis liés à la collecte de données. Par conséquent, afin d'assurer une meilleure inclusion, à des fins opérationnelles, le chiffre moyen de 15% utilisé au niveau global est souvent appliqué pour les interventions humanitaires sur le terrain au Burkina Faso pour le plaidoyer, la planification et la réponse.
8. Fiche de Communication. Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 12 novembre 2022
9. Idem
10. Les autorités de la Transition ont créé par ordonnance en date du 22 juin 2022 des « zones d'intérêt militaire » pour les opérations dans les régions de l'Est et du Sahel où toute « présence humaine est interdite ».
11. Community Based Complaints Mechanism
12. Organisations de la Société Civile
13. Organisations à base communautaire
14. L'enquête du CWG sur la planification du 2023 : Cash à usage multiple avec le montant du MEB GAP
15. Le # du bénéficiaires est calculé en le multipliant avec la fréquence du transfert monétaire
16. Humanitarian Action : https://humanitarianaction.info/plan/1112
17. En français : mieux reconstruire
18. OCHA : Aperçu de la sévérité des contraintes d'accès janvier – septembre 2022
19. SP/CONASUR, enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso, 31 octobre 2022
20. 33% des PDIs sont installées dans les sites d'accueil temporaires (cf. MSNA – juillet 2022 ; résultats nationaux ; thématique ; Déplacement)
21. Sécuriser les efforts de solidarité et de sécurisations foncières via les acteurs LTB ; plan d'aménagement du site permettant d'aboutir à la structuration du site autour de parcelles exploitables à des fins d'habitat ; dynamique multi acteurs des autorités (mairies, autorités administratives, chefferie, services techniques déconcentrés etc.) et acteurs humanitaires pour la mise en place des infrastructures etc.
22. Cluster GSAT : Carte opérationnelle des SAT et ZAD au Burkina Faso : https://hcr.pages.gitlab.cartong.org/opsmap/opsmap-burkina-faso/, mise à jour au 30 septembre 2022
23. Cluster GSAT : Cartographie des SAT et ZAD au Burkina Faso , mise à jour au 31 octobre 2022
24. Au 30 septembre 2022, 24 SAT et 16 ZAD dispose un MGP mise en place par les agences GSAT ; Cluster GSAT : Aperçu de la réponse humanitaire en GSAT au 30 septembre 2022
25. Cluster GSAT : Méthodologies des activités de gestion de site : SoP sur la formation du comité communautaire mixte
26. Le budget est calculé avec 45% de couts opérationnel et 20% de provision inflation.

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE
BURKINA FASO